Cahier n°17-2

Projet d'agglo franco-valdo-genevois

Stratégie de définition et d'implantation des grands équipements

Version provisoire du 30/03/2011

Cahier n°X

Stratégie de définition et d'implantation des grands équipements

Version provisoire du 30/03/2011

Auteurs :
ALPHAVILLE Urbanismes
Prospective, programme, projet

Avec l'appui de :

L'Équipe du Projet d'agglomération, le Comité de Projet et les partenaires

Tableau de suivi des remarques

(A remplir par le rédacteur du Cahier)

Version	Type de correction	Auteur
JJ/MM/DD	*Orthographe* *Partie 1* *Pages 10-11-12* *Etc.*	*Comité de Projet*

Table des matières

Préambule 7

Méthodologie 11

1 Un territoire sous pression et en mouvement 16

1.1 Constat de la situation territoriale actuelle 16

1.2 Une structure territoriale en mutation pour organiser une croissance forte 18

1.3 La projection à horizon 2030 20

2 Les grands équipements et événements 22

2.1 Culturels 22

2.2 Sportifs 24

3 Les équipements et événements d'agglomération 26

3.1 Culturels 26

3.1.1 Musées & Lieux d'histoire 26

3.1.2 Médiathèques & Lieux d'apprentissage de l'art 28

3.1.3 Equipements avec programmation culturelle 30

3.1.4 Les festivals 32

3.1.5 Les casinos et multiplexes 34

3.1.6 Equipements permettant la découverte et l'apprentissage des éléments naturels 36

3.2 Sportifs 38

3.2.1 Equipements intérieurs 38

3.2.2 Equipements extérieurs 46

3.2.3 Les manifestations 56

3.2.4 L'enseignement et la formation 60

3.2.5 Les pratiques transversales du territoire 62

3.2.6 La forte présence du secteur privé 66

3.3 Synthèses 74

4 Vers un schéma directeur 78

4.1 Les enjeux en termes d'équipements pour le projet d'agglomération 79

4.1.1 Les enjeux thématiques 79

4.1.2 Les enjeux territoriaux : Les polarités à conforter 91

4.2 Enjeux en termes de politiques publiques 102

4.2.1 Faire du projet d'agglomération un lieu référence de ressources pour mieux alimenter le débat 102

4.2.2 Travailler sur la mise en réseau des acteurs et des actions : réaliser l'agglomération multipolaire et transfrontalière 103

4.2.3 Peser sur la démocratisation des pratiques 105

4.2.4 Conserver les talents 106

Préambule

Un sujet complexe, multiple pour un grand territoire transfrontalier

La commande initiale, telle que décrite dans le cahier des charges, se structurait autour de 4 axes :

• Travailler sur une définition partagée des grands équipements d'agglomération,

• Evaluer le niveau d'équipements d'agglomération en analysant d'une part l'offre actuelle et projetée mais également les besoins,

• Evaluer les différents sites possibles pour l'accueil de ces grands équipements,

• Proposer des principes et des pistes de programmation en croisant sites et besoins.

Les différentes déclinaisons thématiques possibles (équipements culturels, équipements de santé, équipements liés à la formation…) et la taille importante du territoire ont milité dès le départ pour un recadrage de la mission, en collaboration avec l'équipe du projet d'agglomération. Il semble important ici de rappeler à la fois les différentes démarches mises en place qui ont contribué à préciser de façon partenariale la commande initiale.

Une démarche partenariale et exploratoire visant à préciser la commande

Les premières réunions de travail ont permis de mettre en évidence la nécessité de clarifier la notion de « grand équipement », préalable indispensable à toute analyse au regard de la diversité des champs à traiter, des différents statuts et des rayonnements territoriaux.

Les premiers échanges ont débouché sur un recentrage thématique, l'étude devant apporter éclairages et préconisations sur les équipements culturels, sportifs, touristiques et de loisirs. Le caractère exploratoire de la commande a également été mise en avant au regard de la complexité du sujet.

Sur les bases d'une commande renouvelée, un premier recensement des « grands équipements » a pu être effectué en collaboration avec les techniciens des différentes collectivités. Cette première démarche, combinant recensement et analyse, s'est poursuivie sur toute la durée de l'étude. Elle s'est en particulier intensifiée à la suite de l'atelier de travail, organisé au mois d'octobre 2010. Cette séance de travail collectif poursuivait plusieurs objectifs :

- Proposer et partager une méthode pour mieux qualifier la notion de grands équipements,
- Présenter une première lecture, à ce stade encore très partielle, du territoire et de son offre en équipements pour mieux orienter les phases ultérieures de l'étude en prenant en compte les réactions des participants.

Cet atelier a permis de stabiliser les attendus des différents partenaires. L'équipe a alors pu proposer une nouvelle feuille de route, dont les grandes étapes structurent ce rapport.

Une identification des grands équipements sur la base des critères présentés

Les critères proposés par l'équipe, et amendés par les partenaires lors de la journée ateliers, sont au nombre de 6. Leur combinaison permet de qualifier un grand équipement comme tel. L'accent est mis en particulier sur son assise territoriale (provenance des publics) et un grand équipement doit être capable de s'adresser à la fois à la population française et suisse du territoire du projet d'agglomération. Il doit être suffisamment rayonnant dans ses composantes pour estomper l'effet frontière, aujourd'hui réel dans les pratiques et usages des habitants du territoire. C'est un des constats de l'atelier, qui met en avant également le fait que les équipements représentent un levier permettant d'intensifier et de diversifier ces usages transfrontaliers.

Ces critères, qui se raccrochent pour la plupart à une approche quantitative, permettent donc de mesurer la réalité de statut de grand équipement. Ils nécessitent une collecte fine de données qui dans la plupart n'existe pas ou se révèle difficile à recenser. A ce postulat quantitatif et objectif a donc succédé une approche plus pragmatique, ou suppositions et hypothèses se sont substituées aux données.

En étendant cette notion d'équipements aux grands événements culturels ou sportifs, le nombre de ces grands équipements regroupant l'ensemble de ces critères, qu'ils soient existants ou projetés, se révèle in fine peu important. Ces grands équipements se concentrent d'ailleurs essentiellement sur le territoire genevois, hormis quelques exceptions.

Miser sur ces grands équipements pour structurer la vision multipolaire du projet d'agglomération et renforcer en particulier les centralités régionales est insuffisant.

L'équipe, en accord avec les différents partenaires a donc identifié 2 axes de travail complémentaires.

A/ Au-delà des grands équipements : élargir le champ de l'analyse à des équipements moins importants mais pouvant jouer un rôle dans la structuration de la multipolarité

Les équipements présentant un intérêt par rapport aux problématiques du projet d'agglomération et rayonnant sur une partie du territoire de l'agglomération et au-delà de leur territoire de référence (commune ou EPCI) ont été sélectionnés.

Cette démarche ne se réclame pas complètement objective, exhaustive et quantifiable et a pour objectif de reconsidérer les équipements qui, à partir du tableau d'analyse, ne rassemblent pas l'ensemble des critères proposés.

A titre d'exemple, il n'est pas certain que le modèle mis en place initialement fasse ressortir la maison du Salève comme grand équipement (petite taille, fréquentation sans doute peu importante par rapport à un musée classique, etc…). En revanche, si nous prenons en considération les relations tissées avec le muséum de Genève, la notoriété du «support » sur lequel porte cette maison, sa fonction touristique et éducative, cet équipement joue de fait un rôle à l'échelle de l'agglomération et contribue à la légitimer en tant que territoire de projet bien qu'il ne réunisse pas l'ensemble des critères qui pourrait en faire un grand équipement. Le château de Voltaire, notamment au regard des projets en cours, peut se positionner dans la même catégorie.

Cette démarche relève donc d'avantage d'une approche sensible qui amène à créer une seconde catégorie d'équipements : **les équipements d'intérêts pour le projet d'agglomération.**

Si la notion d'évènements a été intégrée à l'analyse, il semble également stratégique d'inclure dans l'analyse le patrimoine naturel. Ce dernier, de l'avis de tous, est un élément central de l'identité du territoire et est partagé par l'ensemble des ses habitants. Au regard de sa diversité, et de l'ensemble des activités qu'il permet, il joue un rôle d'attracteur au-delà des limites de l'agglomération.

Les équipements privés, ouverts au public, sont également intégrés à l'analyse.

B/ Mettre en avant les filières et les réseaux du territoire afin d'identifier ce qui peut être valorisé dans le cadre de politiques publiques à l'échelle de l'agglomération

Si l'objet initial de l'étude revient à s'intéresser à des « points » au sein d'un espace transfrontalier, les discussions au sein de l'atelier ont mis en avant la nécessité de s'intéresser aux «lignes » et aux « réseaux » qui relient, de différentes manières, ces équipements entre eux.

Dans le cas de la culture, il ne s'agit donc pas seulement de s'intéresser aux équipements et à leurs relations croisées, mais bien d'étendre le travail sur les notions de développement culturel territorial, à la fois sur la partie constats comme sur la partie prospective.

La démarche va consister à « géographiser » acteurs d'une filière et logiques de coopération afin de mettre en évidence les connexions entre territoires et polarités et permettre de juger, notamment, la réalité de coopération transfrontalière.

Les constats devront mettre en évidence à la fois ce qui existe aujourd'hui, mais également surtout ce qui relève du « signal faible », de l'embryon, du frémissement et qui pourrait faire l'objet d'un soutien organisé à l'échelle du projet d'agglomération. A l'instar du projet de transports en commun à l'échelle de l'agglomération, seront mises en évidence les connexions et leurs intensités entre les territoires et leurs acteurs.

Formuler les enjeux pour développer une vision et une politique portant sur les équipements publics à l'échelle du projet d'agglomération : vers un schéma directeur

Une étude de 6 mois ne peut raisonnablement pas déboucher sur l'élaboration d'un schéma directeur des équipements à l'échelle du projet d'agglomération.

Les analyses produites dans le cadre du mandat ont cependant permis de mettre en évidence les axes constitutifs d'une vision commune en la matière sur le territoire, pouvant structurer une politique commune. Deux grands domaines d'intervention peuvent être distingués :

- Un premier sur les « points », se concentrant donc sur les équipements comme levier d'une affirmation et d'une structuration des polarités régionales du projet d'agglomération transfrontalier. Une première logique de maillage territorial, dans le domaine des équipements sportifs, de loisirs et culturels, sera présentée pour illustrer une vision possible du territoire à l'horizon 2030. De même, un repérage des spécificités ou identités préexistantes des territoires, largement développé dans la partie constat, sera repris pour mettre en évidence les thématiques caractérisant ou affirmant une tendance à la spécialisation de certains territoires. Ce travail a également pour objectif de structurer les territoires et de concrétiser la notion de développement multipolaire, dans un contexte de forte hétérogénéité territoriale, notamment en termes de poids démographiques.

- Un second sur les réseaux, s'attardant, sur la base du repérage effectué, sur les « lignes » mettant en tension acteurs et territoires du projet d'agglomération. Cet axe de travail se révèle particulièrement pertinent puisqu'il permet de développer la coopération et les relations transfrontalières dans les domaines étudiés. L'effet frontière n'est effectivement pas à négliger, et le franchissement des transports en commun de Genève vers les communes françaises de « première couronne » ne pourra constituer une réponse suffisante pour accentuer ces échanges et diversifier les motifs de relation entre la France et la Suisse. C'est ensuite, en opposition à une intervention en termes d'investissements sur des équipements (« hard »), une action sur le « soft » qui est proposée. Celle-ci peut se révéler potentiellement plus facile à mettre en place, et le projet d'agglomération a toute la légitimité pour impulser, amplifier et proposer le développement de ces réseaux de coopérations transfrontalières.

Cette vision commune, proposée ici, demeure partielle, au regard de la focale sur deux thématiques principales. Mais la méthode employée pourrait s'étendre aux autres thématiques à analyser.

Le rapport conclut, en listant un certain nombre de préconisations, sur les axes complémentaires sur lesquels le PAFVG et ses partenaires pourront se mobiliser pour avancer sur la formulation d'enjeux en termes de politiques publiques dans le domaine des équipements.

Les limites de l'étude

Avant de présenter l'étude, il semble important de préciser ici les limites de la démarche proposée dans le cadre de ce mandat. Les temps collectifs et individuels de rencontre et de présentation ont mis en évidence une attente importante vis-à-vis de cette thématique des équipements. Au regard du temps imparti, et de l'importance du territoire à traiter, le présent document ne pourra répondre à l'ensemble des attentes, pour la plupart déjà exprimées lors des différents allers-retours qui ont procédé la rédaction de ce rapport.

Il faut tout d'abord rappeler que ce regard et ces analyses sont partiels puisqu'ils portent sur un nombre restreint de domaines. Selon toutes vraisemblances, il serait à compléter pour intégrer l'ensemble des thématiques pouvant se traduire sous forme d'équipement pour disposer d'un regard complet sur le territoire. De même, l'échantillon de 400 équipements présenté dans l'étude est avant tout issu d'une approche pragmatique mais non exhaustive. Cette liste n'est donc pas figée et peut continuer à être ajustée ou précisée *ad eternam* mais ce n'est pas l'objectif du mandat et du présent rapport.

L'absence de données et/ou la difficulté de les recenser n'a pas permis de pousser jusqu'au bout la méthode mise en place au départ de l'étude. Cela ramène au constat d'une information probablement existante mais détenue par un grand nombre d'acteurs et explique l'idée énoncée d'un observatoire pour mieux maitriser les constats. Il semble à ce titre frappant que l'étude sur les IFF, dont l'objet même portait sur la forte fréquentation, n'ait pu que réunir des données partielles pour qualifier les objets étudiés.

Le temps ensuite, puisque 6 mois peuvent paraitre bien limités pour venir à bout d'un tel sujet sur un territoire de cette importance. Cette démarche reste donc avant tout à considérer comme exploratoire, mettant en évidence les axes à creuser pour mettre en place, au niveau de l'agglomération transfrontalière et de ses compétences, les impulsions nécessaires à une prise de conscience collective de l'importance de ce sujet pour les objectifs du projet d'agglo.

Méthodologie

Comment qualifier un grand équipement ? Comment évaluer son assise territoriale, son rayonnement ? A quelles attentes répond-il, à quels besoins répond-il ? Quel rôles joue t'il dans le maillage du territoire et sur la structuration des polarités ?

Ces questionnements, issus de la commande initiale, ont permis de construire une grille de lecture de l'offre globale du territoire articulée autour de critères et de seuils. Les premières réunions du comité de pilotage ont permis de faire ressortir un panel de 6 critères permettant d'objectiver l'approche et de mieux qualifier les rayonnements des équipements analysés.

Dans les faits, et notamment en raison de la difficulté à rassembler l'ensemble des données requises pour mener une analyse objective et objective, la démarche a consisté à s'appuyer sur les quelques informations objectives existantes et récoltées en la complétant par une approche sensible et subjective, en lien avec les interlocuteurs des différents territoires.

Si la méthode de base demeure pertinente, la fragmentation de l'information n'a pas permis de l'appliquer complètement.

Les informations recueillies, quand celles-existaient, ont été transformées en notes pondérées selon l'importance du critère au regard du rayonnement. De manière très automatique, la somme des notes sur chaque critère donne un chiffre qui permet de créer un système de classes de rayonnement. De cette manière, conformément à la logique énoncée plus haut, c'est l'agrégation des performances sur chaque critère qui permet de qualifier le rayonnement des équipements.

Classe 1 : petit équipement rayonnant sur quelques communes
Classe 2 : équipement rayonnant sur plusieurs intercommunalités
Classe 3 : équipement de rayonnement d'agglomération
Classe 4 : le grand équipement au rayonnement agglomération voire au-delà.

Cette approche a été complétée par un dialogue constant avec les référents territoriaux. L'approche quantitative, surtout quand elle est partielle, doit être doublée d'une approche qualitative permettant de pondérer ou de préciser un classement issu d'un modèle statistique.

En ce qui concerne le territoire analysé, deux périmètres ont été distingués :

- **Le périmètre d'étude** qui correspond aux 12 collectivités du projet d'agglomération franco-valdo-genevois (Canton de Genève, District de Nyon, Annemasse-Les Voirons Agglomération, les communautés de communes du Pays de Gex, du Bassin Bellegardien, du Genevois, d'Arves et Salève, du Pays Rochois, de Faucigny-Glières, des Collines du Léman, du Bas Chablais et la commune Thonon-les-Bains).

- **Le périmètre de réflexion** : le périmètre d'étude complété par l'Agglomération Lausanne-Morges, les communautés de communes du Pays d'Evian, de la Vallée verte, de la Semine, et la communauté d'agglomération d'Annecy).

Remarques

La question des seuils est une limite floue et arbitraire mais nécessaire pour distinguer les éléments relevant de la proximité de ceux pouvant jouer un rôle dans une politique d'agglomération. Afin d'illustrer un peu le propos, voici quelques seuils ayant joués le rôle de tamis :

- Médiathèques/bibliothèques : 10 000 documents minimum
- Salles de spectacle : jauge minimum de 150 places
- Cinéma : 6 salles minimum (critère non assujetti aux salles d'art et d'essai)
- Centres équestres : 25 boxes minimum
- Golfs : 18 trous minimum
- Piscines : plus d'un bassin couvert de 25 m

Pour la majeure partie de l'échantillon, c'est le système de pondération qui a permis de créer la hiérarchisation.
Au regard de la disparité des informations objectives recueillies sur chaque critère, voire même souvent l'absence de données, un degré de rayonnement « supposé » a été établi, au regard d'un croisement entre les données quantitatives transmises et les informations plus qualitatives recueillies au travers des différents entretiens.

Au regard de la disparité des informations récoltées, le classement établi et l'appartenance d'un équipement à telle ou telle classe peuvent être sujets de discussion.

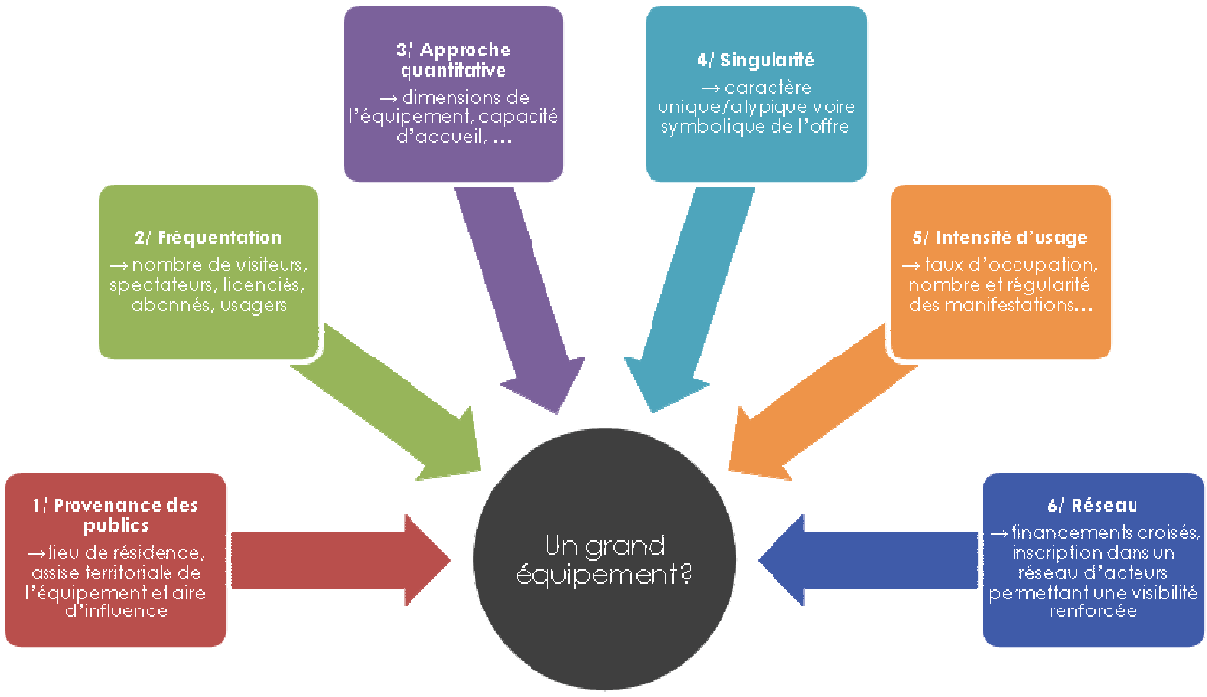

Grille de critères définie conjointement par Alphaville et le comité de pilotage

Source : Alphaville

Périmètres d'étude et de réflexion

1 Un territoire sous pression et en mouvement

1.1 Constat de la situation territoriale actuelle

Une somme d'entités autonomes ?

Le territoire de l'agglomération regroupe environ 875 000 habitants en 2010. Ce poids démographique important se réparti en plusieurs sous-ensembles aux fonctionnements et réalités spécifiques. Cette schématisation forcément simplificatrice du territoire en 4 sous-ensembles permet de faciliter l'analyse et la compréhension des enjeux de chacun :

- Le Canton de Genève regroupe 460 400 habitants soit plus de la moitié de la population de l'agglomération. C'est l'espace central habité concentrant les grandes fonctions urbaines.

- Le District de Nyon (87 000 habitants) et Annemasse-Les Voirons Agglomération (78 000 habitants) sont deux territoires très peuplés qui équilibrent la polarité centrale et lui servent de point d'appui, essentiellement aujourd'hui sur la thématique du logement.

- La Communauté de Communes du Pays de Gex (68 250 habitants), la Communauté de Communes du Genevois (29 450 habitants) et la Communauté de Communes du Bas Chablais (31 250 habitants) forment les territoires périphériques de Genève. Plus éclatés que les deux précédents, ils subissent une pression très forte. Ces territoires, encore très ruraux il y a une cinquantaine d'années, sont ceux qui accueillent aujourd'hui les croissances démographiques les plus importantes.

- Thonon-les-Bains, la Communauté de Communes de Faucigny-Glières, la communauté de communes du Bassin Bellegardien, la communauté de communes du Pays Rochois, la communauté de communes Arves et Salève et la communauté de communes Collines du Léman sont les territoires en second rideau d'urbanisation. Ces collectivités sont sous influence genevoise mais par leur relative distance avec le cœur d'agglomération, sont en général plus autonomes et organisées en premier lieu autour de la commune centre.

Par ailleurs, les relations transfrontalières se caractérisent aujourd'hui par une domination des migrations quotidiennes domicile-travail et encore trop peu pour des pratiques culturelles par exemple. Ce constat, certes caricatural, est lié surement en partie au fait que les transports en commun structurants ne franchissent pas la frontière. Pour l'instant…

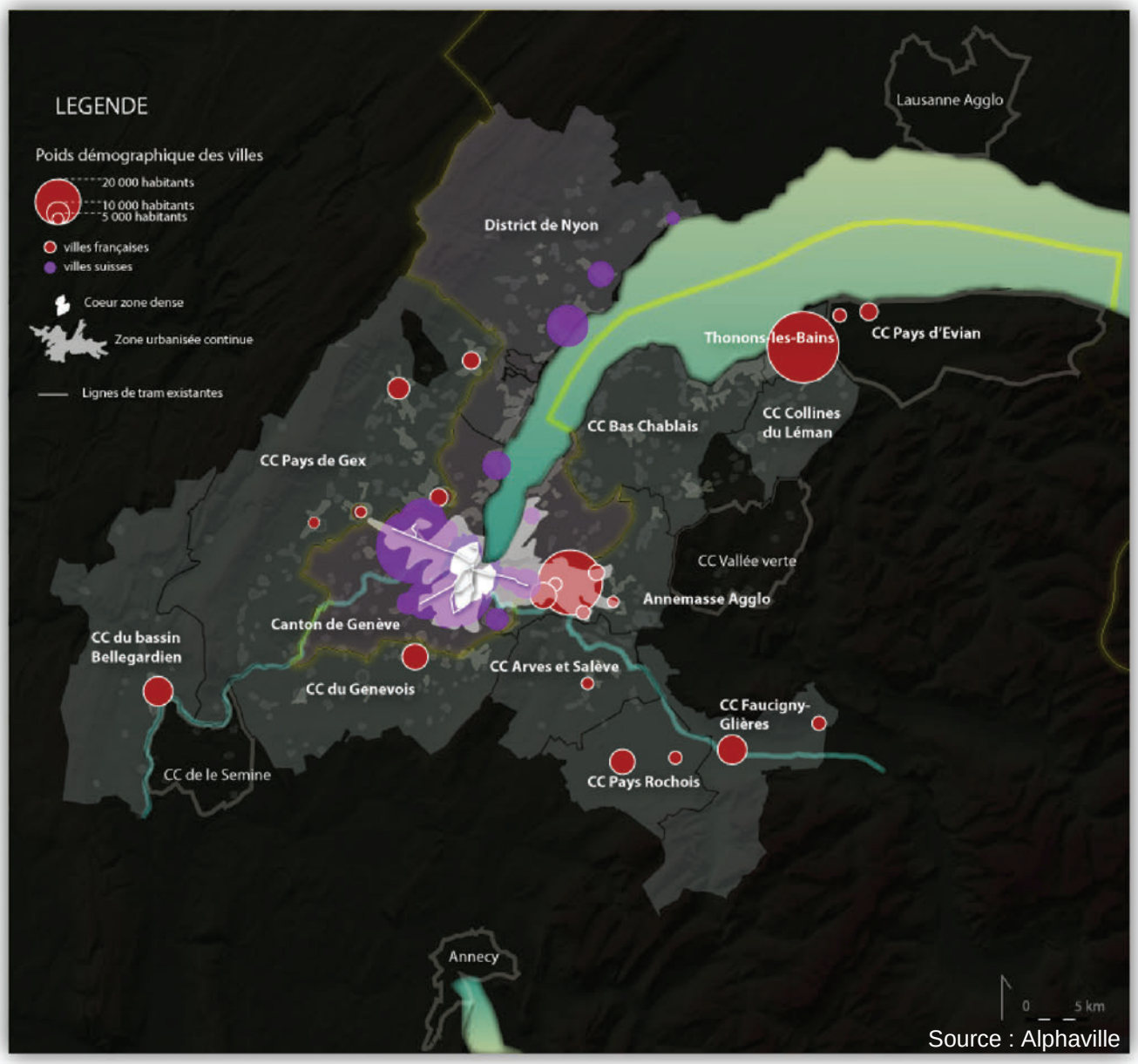

Source : Alphaville

1.2 Une structure territoriale en mutation pour organiser une croissance forte

Le projet d'agglomération a fixé des objectifs ambitieux pour le territoire. Ainsi, une croissance de 200 000 habitants et 100 000 emplois est attendue entre 2010 et 2030.

Certains territoires vont littéralement changer de visage et de statut. C'est le cas par exemple de la communautés de communes du Pays du Gex et la communautés de communes du Genevois qui devraient respectivement passer de 70 000 à 100 000 habitants pour la première et de 30 000 à 50 000 habitants pour la seconde.

En lien avec le renforcement du réseau de transports en commun en système d'étoile, le schéma de développement de l'agglomération a été pensé pour constituer et conforter certaines communes jouant un rôle majeur dans la constitution d'une agglomération multipolaires. Ces communes sont appelées « polarités régionales ».

Afin d'accompagner cette stratégie de rééquilibrage, le PAFVG soutien le développement de transports en commun vers ces polarités régionales de cœur d'agglomération. Ainsi, parallèlement à cette politique volontariste d'infrastructures, des Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) ont été déterminés et définissent pour chacun d'eux des territoires de projet majeurs pour l'avenir du bassin genevois.

Parmi ces PACA, quatre axes forts se dégagent plus particulièrement. Ils constituent le fer de lance du futur développement métropolitain :

- l'axe Annemasse (densification)
- l'axe Saint-Julien-en-Genevois (densification/extension)
- l'axe Bernex (densification/extension)
- L'axe Saint-Genis-Pouilly (essentiellement extension)

Ces changements annoncés de la structuration des espaces urbanisés interpellent toute réflexion sur les équipements. Outre les équipements de proximités dits obligatoire, les impacts sur la mise à niveau de l'offre globale seront importants et à anticiper. La réponse à ces besoins passe donc également par la définition de politiques publiques locales qu'il s'agira d'articuler à l'échelle du projet d'agglomération pour assurer la cohérence du développement.

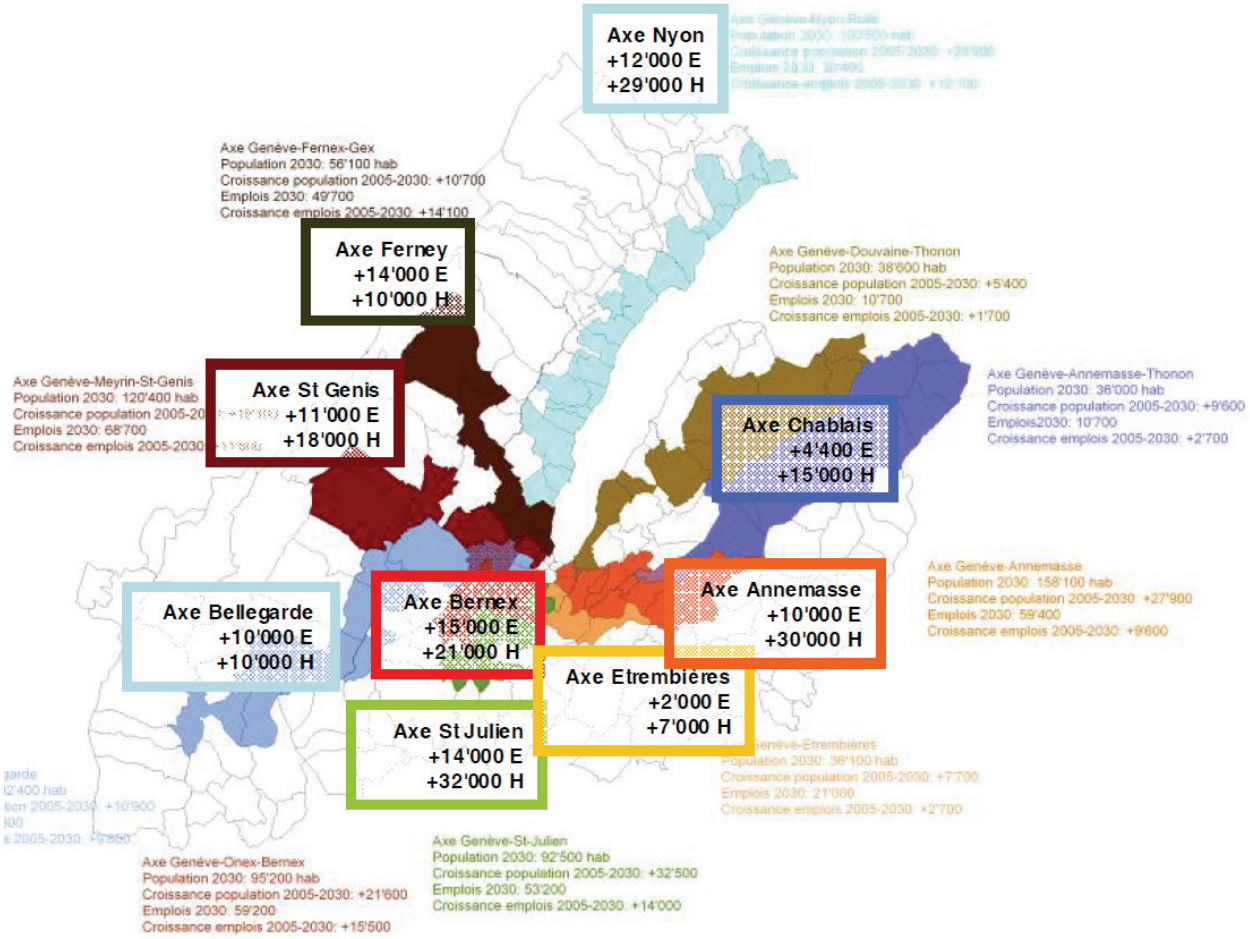

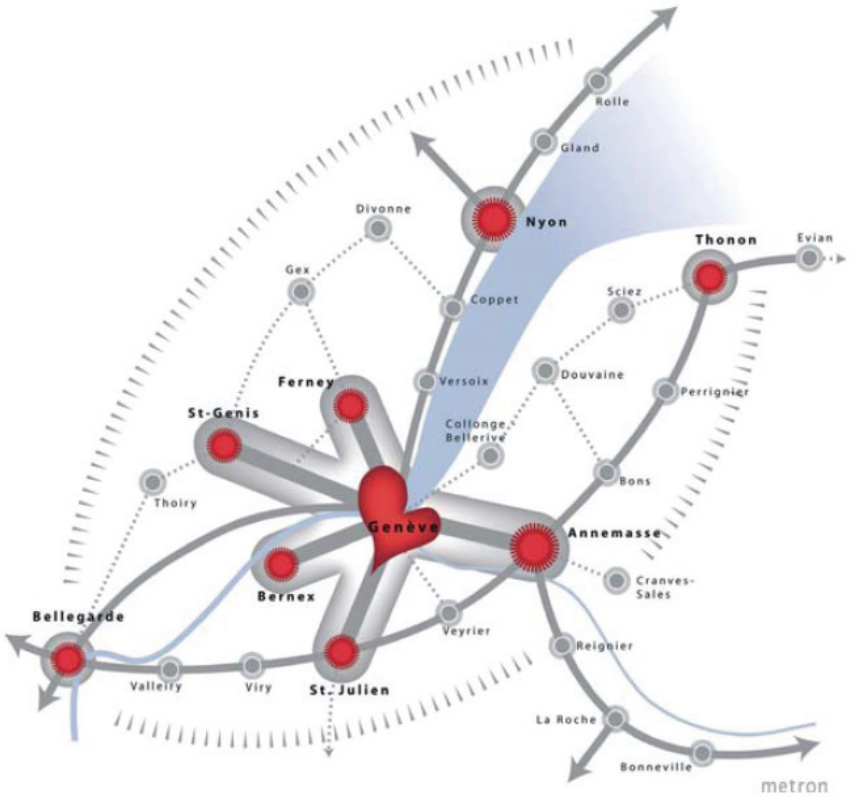

Source : Chartre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois / décembre 2007

1.3 La projection à horizon 2030

Une réalité qui dépasse les frontières

Sur cette carte de prospective, les communes de l'agglomération sont représentées et associées à leur rôle aujourd'hui joué au sein du territoire, à savoir celui de polarité régionale ou locale. Sont également dessinées en jaune les extensions actuellement prévues dans les schématisations des Lignes Directrices (LD) et des Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA). Les grands projets de transports en commun sont indiqués en couleur rouge.
En reportant sur une carte les grandes orientations stratégiques du territoire, certains enjeux apparaissent et interpellent directement ceux liés à la présente réflexion :

- une volonté certaine pour un rééquilibrage de la métropole à l'ouest,
- un rôle renforcé pour les communes françaises situées aux franges de la polarité centrale,
- Des villes petites à moyenne comme Versoix, Ferney-Voltaire, Saint-Genis-Pouilly, Bernex et Saint-Julien-en-Genevois vont porter demain des opérations de développement majeures. Ce changement de statut doit être accompagné, notamment par une réflexion sur les équipements.

L'extension des transports en commun lourds de type tramway ou RER en territoire français, comme celle de la tâche urbaine, contribuera à intensifier les échanges et les fréquentations et à estomper l'effet frontière mis en évidence par les enquêtes. C'est en tous les cas l'effet escompté aux dires des directeurs d'équipements culturels (Le Château Rouge d'Annemasse par exemple)

En termes de pratiques territoriales, le développement du réseau consolidera la zone dense comme territoire d'implantation pour des équipements ayant vocation à recevoir beaucoup de publics, et notamment les zones de développement autour des gares du CEVA et de Cornavin.

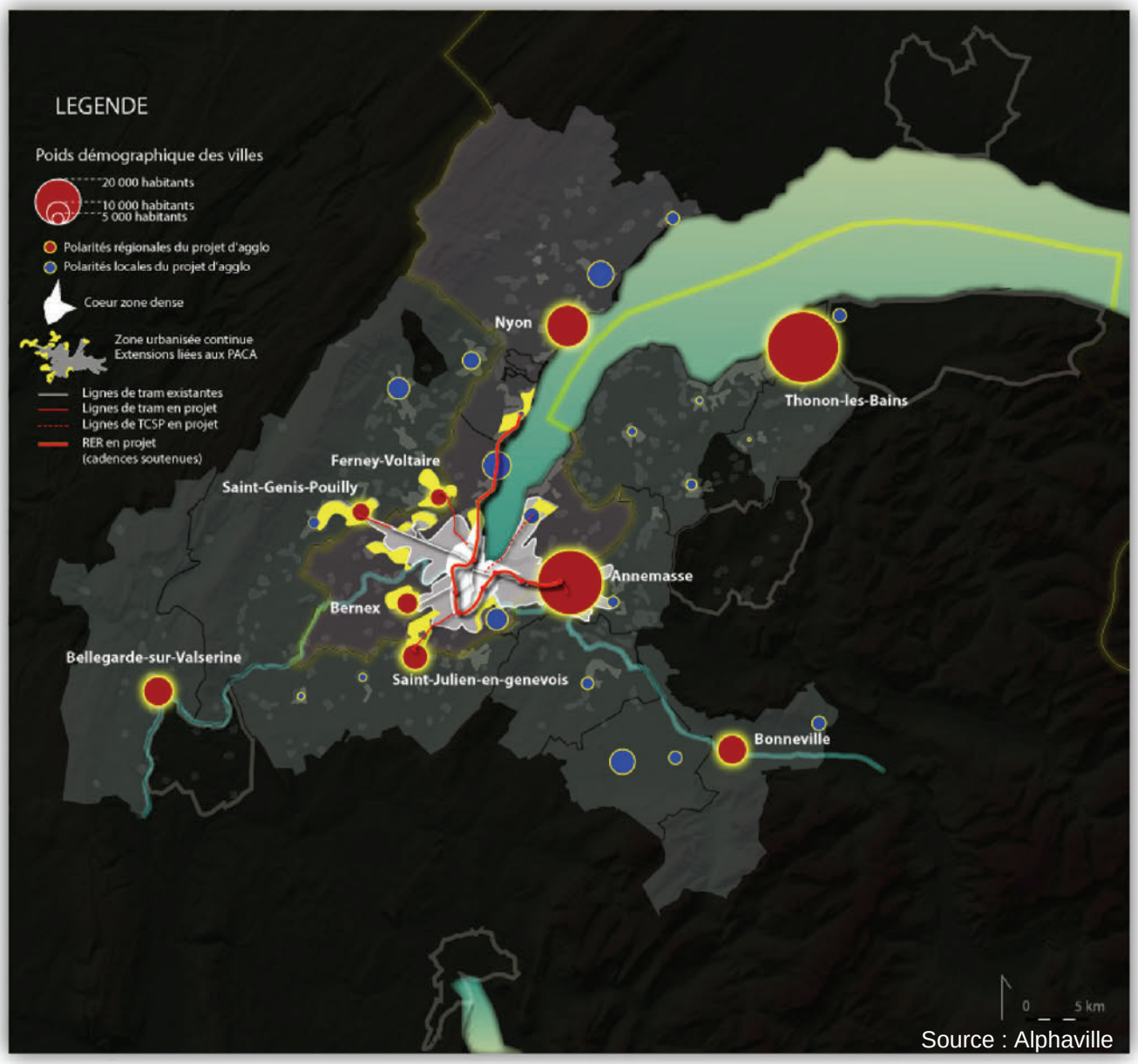

Source : Alphaville

2 Les grands équipements et événements

L'étude à l'origine se concentrait sur la typologie des grands équipements. Il n'existe pas aujourd'hui de méthodes officielles qui puissent déterminer si un équipement relève de cette catégorie ou non. Suite à la méthode précisée par l'atelier, un certain nombre de critères et de seuils ont été définis afin de caractériser et de hiérarchiser l'offre en équipements du territoire.

Un grand équipement, pour être qualifié comme tel dans l'étude, excelle dans les quatre premiers critères à savoir :

- accueillir un public provenant de toute l'agglomération voire au-delà,
- se situer dans les équipements à forte fréquentation. Sur ce point, il faut noter que le seuil n'est pas un chiffre en absolu mais une valeur relative à tous les autres équipements de ce type sur le territoire ou dans les deux Pays que sont la France et la Suisse.
- bénéficier d'une capacité d'accueil de public importante, là encore comparativement à d'autres équipements remplissant une fonction similaire,
- jouir d'une image singulière au sein de l'agglomération. Cette image peut provenir de l'originalité et de l'unicité de l'équipement en tant que tel mais également des prestations offertes.

Les deux autres critères que sont l'intensité d'usage et l'intégration à un réseau avec d'autres équipements peuvent venir renforcer le caractère de grand équipement. Néanmoins, ces critères ne sont pas disqualifiant.

2.1 Culturels

Des grands équipements concentrés sur le canton de Genève

Les grands équipements culturels sont aujourd'hui concentrés au centre de Genève, ou à coté de l'aéroport (Arena, Palexpo).

Les deux évènements majeurs sont quand à eux en dehors du canton de Genève : Le Paléofestival à Nyon, et le festival du film d'Annecy.

Absence de projets

Aucun grand équipement ou évènement n'est en projet, selon les informations portées à notre connaissance.

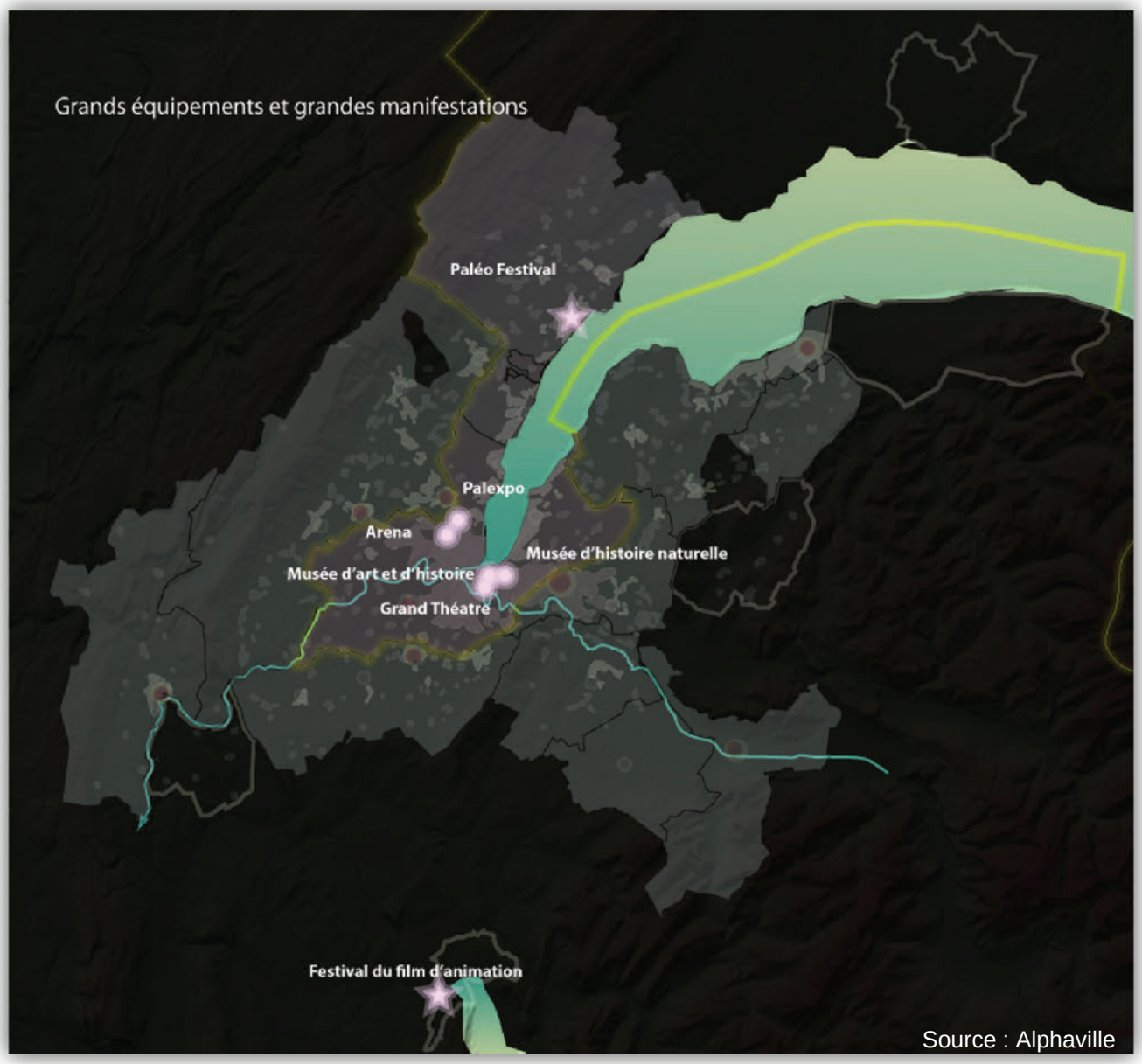

Arena
100 représentations par an/Jauge : 9500 personnes/Têtes d'affiche internationales/environ 1 million de spectateur par an
Pal Expo
4 800 exposants dont 40% d'étrangers/ 1 351 000 visiteurs en 2009/102 000 m² d'espace exposition sur 7 halles
Musée d'art et d'histoire de Genève yc Rath, yc Ariana
312 000 visiteurs en 2008/Rénovation+extension importante prévu d'ici 6-7 ans (architecte Jean Nouvel)
Grand théâtre
1500 places/Une centaine de spectacles par an
Paléo Festival
230 000 spectateurs sur 5 jours / Plusieurs sites
Festival international du film d'animation
2010 : 7 300 professionnels accrédités de 70 Pays, 450 exposants, plus de 200 acheteurs internationaux,173 films en sélection officielle, 150 000 entrées en une semaine.

2.2 Sportifs

Le grand équipement est un équipement urbain

Les grands équipements sportifs, de loisirs et de tourisme sont aujourd'hui concentrés dans les grands centres urbains (Lausanne, Annecy et Genève).

L'intégration de certains sites naturels dans la réflexion sur les grands équipements

Une réflexion a également été entreprise sur certains éléments naturels peuvent être considérés comme de « grands équipements » (Salève, Chablais, …), support d'un cadre de vie et d'activités importantes. La diversité des activités, l'importance démographique de la zone d'influence, la fréquentation élevée (environ 1 million de visiteurs par an au Salève) ainsi que l'originalité de certains sites (promontoires, sentiers de randonnées, …) sont autant de caractéristiques qui répondent aux critères fixés dans la méthodologie pour décrire un grand équipement.

Ce qui pose par ailleurs la question de la capacité de ces sites naturels à recevoir encore plus de publics et de la gestion délicate des problématiques de conservation et de protection de la ressource environnementale en lien avec une forte fréquentation (cf. la pointe du Raz en Bretagne).

Des projets en gestation

Le projet de stade pour l'Evian-Thonon-Gaillard Football Club pourrait s'installer dans une centralité régionale. L'histoire du club le rapproche plus d'Annemasse mais le centre du Blonay à Publier a la capacité d'accueillir le centre de formation.

Annecy est candidate aux prochains Jeux Olympiques d'hiver de 2018.

Un projet d'Aréna (ou Events Center) est avancé, un nombre important d'incertitudes gravite autour de ce projet, notamment sa localisation et son articulation avec l'Arena existante.

Source : Alphaville

3 Les équipements et événements d'agglomération

3.1 Culturels

3.1.1 Musées & Lieux d'histoire

Une concentration assez forte des musées en cœur d'agglomération

Le canton de Genève propose une palette riche d'institutions anciennes et réputées ou en rapport avec l'identité de la ville. Ainsi le Musée International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ou le Musée International de la Réforme sont en lien avec l'histoire de Genève. Les projets d'extension confirment cette prépondérance de la ville centre, qu'il s'agisse de l'extension du Musée d'Ethnographie ou du Musée d'Arts et d'Histoire.

Le Mamco (Musée d'Art Moderne et Contemporain) dispose d'un rayonnement important, et est associé, sur un même lieu, avec le centre d'art contemporain, le fond d'art contemporain de la ville de Genève et le centre de la photographie. Des échanges existent avec la villa du parc, centre d'art contemporain situé de l'autre coté de la frontière, à Annemasse.

Une exposition permanente est proposée au globe de l'innovation depuis juillet 2010 à Meyrin, en lien avec le CERN. Des projets d'extension sont actuellement à l'étude pour étendre et structurer l'ouverture du CERN au grand public.

La filière du livre est porteuse de plusieurs projets, qu'il s'agisse de la cité internationale du livre sur Voltaire à Ferney ou de la maison de Rousseau et de la littérature à Genève, projets dont l'avancement fait l'objet d'échanges entre les différentes équipes.

Mais des lieux d'histoire remarquables présents sur l'ensemble du territoire

Plusieurs villes disposent de centres-villes anciens remontant à l'époque médiévale : Genève, La Roche sur Foron.

De nombreux châteaux, ouverts en totalité ou partiellement au public, racontent l'histoire de la région. Un recensement exhaustif pourrait être mené, la carte ci-contre n'indiquant que les principaux.

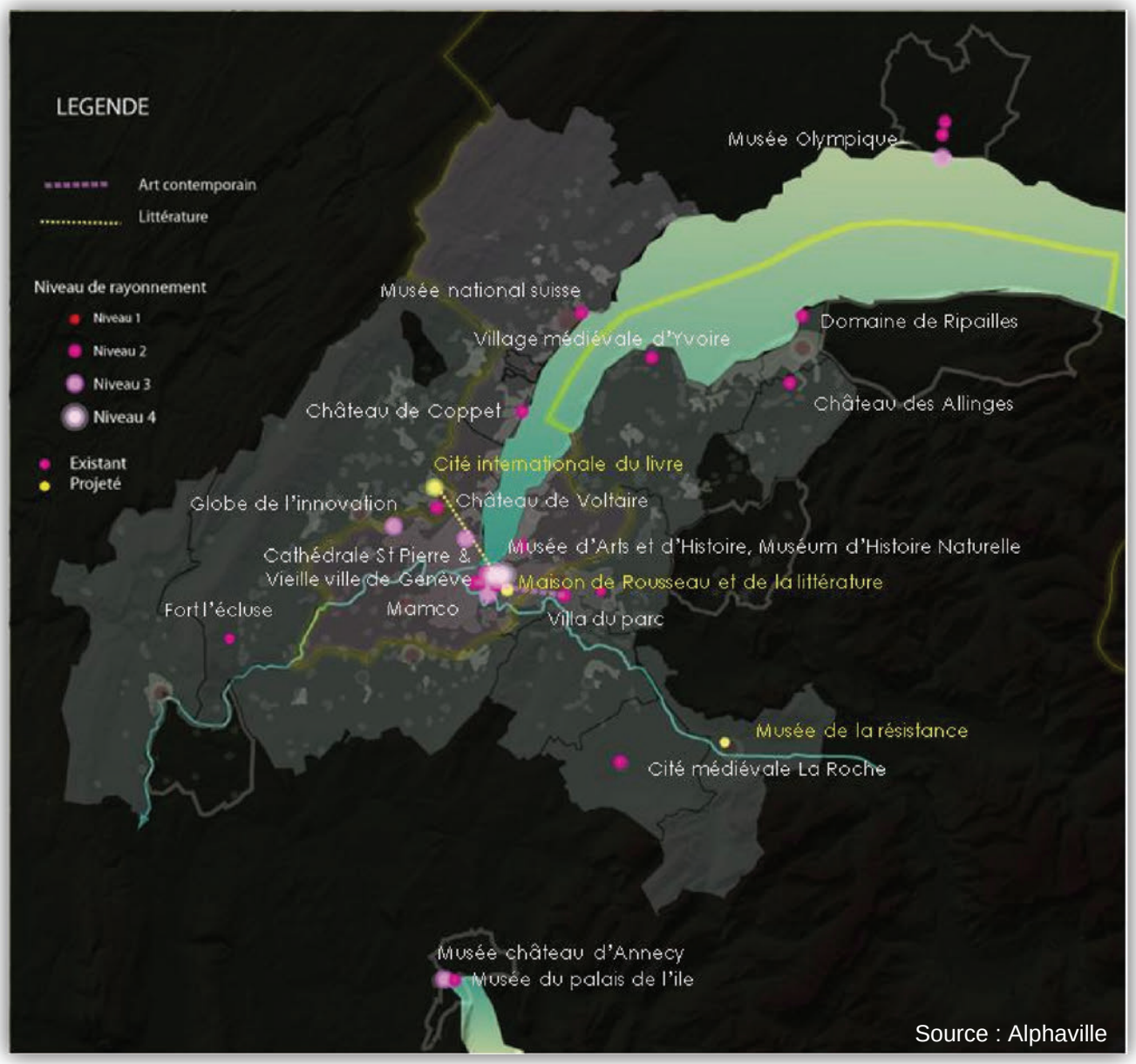

4	Musée d'Art et d'Histoire de Genève (y compris Musée Rath)
4	Museum d'Histoire Naturelle
3	Cité internationale du livre à Ferney
3	Cathédrale St Pierre et vieille ville de Genève
3	Musée Int de la Croix Rouge et du Cr. Rouge
3	Globe de l'Innovation
3	Musée-château d'Annecy
3	Musée Olympique de Lausanne
2	Château de Voltaire à Ferney-Voltaire
2	Domaine et château de Ripailles
2	Centre d'art contemporain - La Villa du parc
2	Cité médiévale de La Roche sur Foron
2	Village médiéval d'Yvoire

2	Château de Coppet
2	Musée national suisse - château de Prangins
2	Musée d'ethnographie (MEG)
2	Mamco
2	Musée International de la Réforme
2	Maison de Rousseau et de la littérature
2	Musée du Palais de l'Isle d'Annecy
2	Collection de l'Art Brut de Lausanne
2	Château des Allinges
1	Fort l'écluse
1	Château de Musinens
1	Projet de musée de la résistance à Bonneville
1	Centre du livre d'artiste de Lucinges

3.1.2 Médiathèques & Lieux d'apprentissage de l'art

Médiathèques & Bibliothèques

Les bibliothèques et médiathèques de Genève se caractérisent par un fond documentaire incomparable à l'échelle de l'agglomération. Néanmoins, le maillage territorial dans ce domaine est très fin, et des bibliothèques sont recensées dans de très nombreuses communes, avec sur les polarités régionales un nombre d'ouvrages parfois significatif.

Plusieurs réseaux co-existent et permettent d'offrir aux utilisateurs un contenu plus riche :

- Un réseau d'agglomération, entre Genève, l'Ain et la Haute-Savoie, permet d'emprunter dans les 9 bibliothèques du réseau avec un abonnement unique.
- Un réseau secondaire sur la Haute-Savoie et centré sur Annemasse permet de consulter sur internet le catalogue mis en ligne de 42 bibliothèques.
- Un réseau tertiaire existe dans les bibliothèques des communes rurales des collines du Léman.

De nombreuses médiathèques sont en projet, sur Bellegarde, Ferney/Gex, St Julien et La Roche ; mais il ne semble pas que ces projets soient conçus dans l'optique d'une collaboration globale (spécialisations complémentaires, heures d'ouvertures différenciées notamment).

Lieux d'apprentissage de l'art

La Haute école de musique de Genève rayonne au-delà de l'agglomération, et reçoit essentiellement des étrangers au canton de Genève, attirés par l'excellence de la formation. Il faut noter aussi les conservatoires de musiques de Nyon et d'Annecy ; néanmoins un recensement exhaustif des conservatoires de musique reste à réaliser.

Des écoles de formation à l'art sont présentes sur Genève (HEAD), Nyon (formation MAS) et Annemasse (EBAG, organisée en 6 établissements répartis sur l'agglomération d'Annemasse). Des liens sont tissés entre l'HEAD et l'EBAG.

Sur le domaine de l'apprentissage de la musique et des arts, et contrairement à d'autres domaines, il semble que Annecy cherche en priorité des échanges avec d'autres communes de Rhône-Alpes (St Etienne, Chambéry).

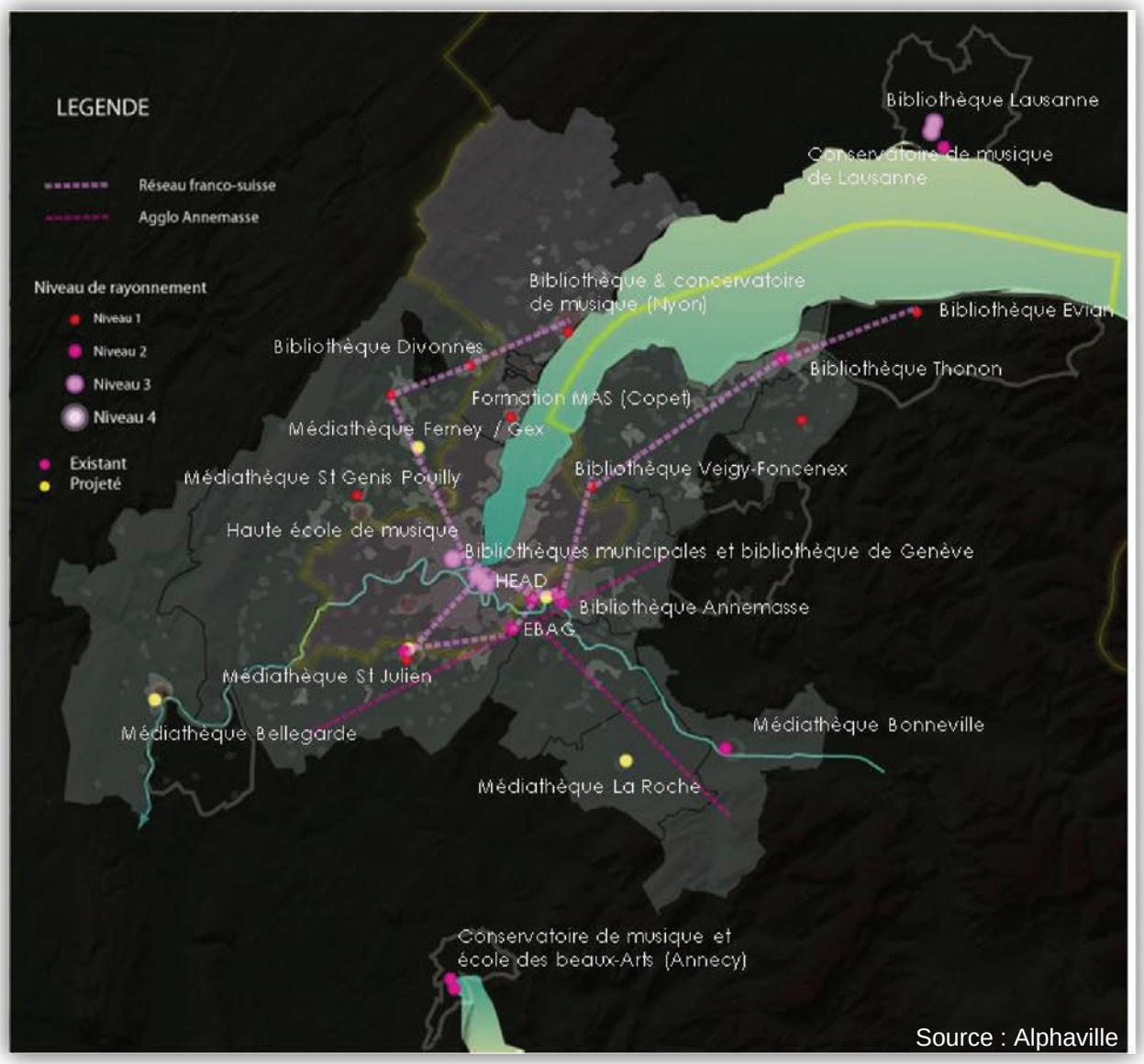

3	Bibliothèques minicipales et Bibliothèque de Genève
3	Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
3	HEAD (Haute Ecole d'Art et de Design)
3	Haute Ecole de musique de Genève
3	Le Béjard ballet de Lausanne
2	Projet de médiathèque à St Julien
2	Projet de médiathèque Ferney / Gex
2	Projet de médiathèque à Bellegarde
2	Médiathèque intercommunale Faucigny Glières
2	Projet grande médiathèque d'Annemasse
2	Bibliothèque municipale Pierre Goy
2	Projet médiathèque de La Roche sur Foron
2	Bibliothèque de Thonon

2	EBAG (Ecole des beaux arts du genevois)
2	Fondation Martin Bodmer (biblio et musée) [Cologny]
2	Conservatoire de musique d'Annecy
2	Ecole supérieure d'art de l'agglo d'Annecy
2	Cinémathèque suisse de Lausanne
1	Bibliothèque de Saint Julien
1	Bibliothèque de Divonnes
1	Bibliothèque de Gex
1	Médiathèque St Genis Pouilly
1	Bibliothèque de Veigy-Foncenex
1	Bibliothèque d'Evian
1	Conservatoire de l'Ouest vaudois [Nyon]
1	Master of Advanced Studies
1	Réseau inter-bibliothèque des collines du Léman

3.1.3 Equipements avec programmation culturelle

Une forte vitalité du centre et des polarités

La ville centre dispose d'une offre riche en théâtres, salles d'opéra et de concert. Néanmoins de nombreuses polarités régionales se sont dotées d'espaces multi-culturels, leur permettant de décliner leurs ambitions culturelles par une offre variée.

Plusieurs projets sont en cours ou en voie d'achèvement, et se tiennent en majorité proche de la ville centre : il s'agit de la Nouvelle Comédie aux Eaux-Vives, d'un futur équipement culturel dans le projet du PAV dont les contours restent à préciser, du projet de maison des cultures à Ferney ou du centre culturel à Bellegarde.

Il faut noter que certaines polarités n'ont ni équipement de ce type, ni projet en cours affichés pour l'instant (Gex, Bernex), ce qui interroge au regard du changement de statut annoncé de ces polarités.

Des réseaux à développer, n'incluant pas les polarités les plus éloignées

Indépendamment des festivals qui tissent des liens entre équipes mais qui sont abordés plus loin, plusieurs réseaux existent et permettent de tisser des liens et des habitudes d'usage sur une partie du territoire.

- Le PASSDANCE entre Château Rouge (Annemasse), Forum Meyrin, le Grand Théâtre de Genève et l'esplanade du lac (Divonnes).
- Mise en place d'un abonnement commun entre le théâtre de carouge (Genève), le Forum Meyrin et le théâtre du Châtelard (Ferney).
- Collaboration entre l'Orchestre de Chambre de Genève et l'Orchestre des Pays de Savoie
- « Les colporteurs », monté en partenariat avec plusieurs équipements : l'Arsenic (Lausanne), Le Poche (Genève), Château Rouge (Annemasse) et la Maison des arts (Thonon).

A noter que ces réseaux n'incluent pas les polarités éloignées du territoire d'agglomération.

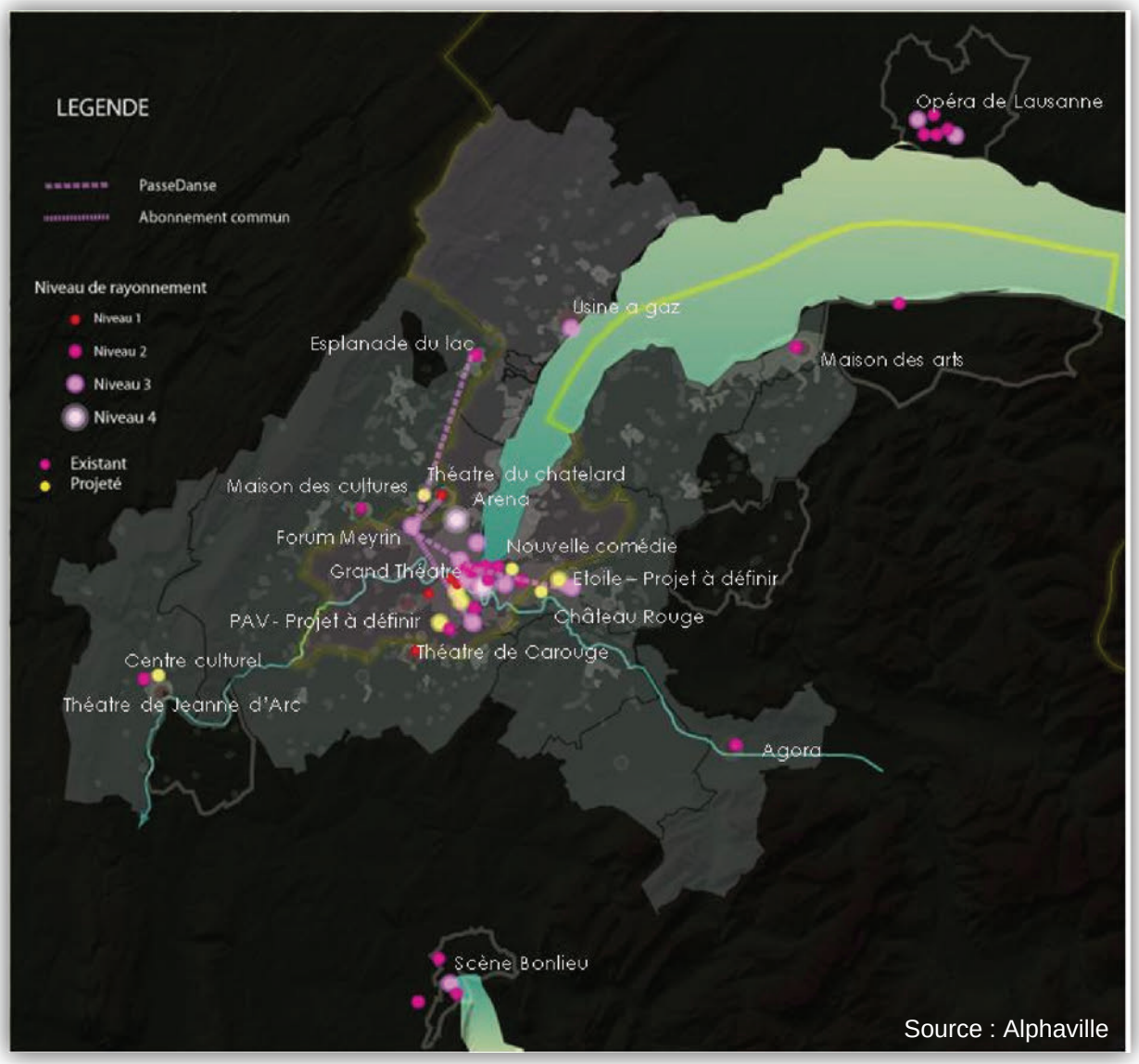

4	PalExpo - Centre des congrès de Genève	2	Salle centrale Madelaine
4	Arena	2	Casino théâtre
4	Grand théâtre de Genève	2	Hall Sècheron
3	Complexe château rouge	2	Bâtiment des Forces Motrices
3	L'usine à Gaz [Nyon]	2	Le Palladium [Genève]
3	Comédie de Genève	2	L'Usine [Genève]
3	Théâtre du Léman	2	Le Chat Noir [Carouge]
3	Victoria Hall	2	Le point Favre [Chêne-Bourg]
3	Forum Meyrin	2	Salle des Eaux-Vives (Genève)
3	Théâtre de Carouge	2	La Julienne (Plan les Ouates)
3	Théâtre Saint Gervais (Genève)	2	Auditorium de Seynod
3	Scène nationale de Bonlieu	2	Le brise Glace (SMAC) d'Annecy
3	Opéra de Lausanne	2	L'Arcadium
3	Le théâtre de Beaulieu	2	Centre des Congrès d'Annecy
2	Maison des cultures de Ferney	2	Palais Lumière d'Evian
2	Centre culturel Jean Monnet à St Genis	2	Théâtre Antoine Riboud
2	L'esplanade du lac à Divonne-les-Bains	2	Le métropole
2	Théâtre Jeanne d'arc (Bellegarde)	2	Espace Odyssée de l'espace Malley
2	Centre culturel à Bellegarde	2	Théâtre de Vidy
2	Agora de Bonneville	2	Les Docks
2	Maison des arts (espace Maurice Novarita) de Thonon	1	L'Arande
2	Espace Hippomène	1	Théâtre du Châtelard
2	Alhambra	1	Théâtre du bordeau à St Genis
2	Maison Communale de Plainpalais	1	Am stram gram théâtre
2	Nouvelle comédie [Eaux-Vives]	1	Théâtre du loup
		1	Le manège - Onex

3.1.4 Les festivals

Certains festivals bénéficient d'un rayonnement international, comme le Paléofestival de Nyon.

Par ailleurs de très nombreux festivals reflètent le dynamisme de la région, où éclectisme, originalité et singularité sont susceptibles d'accroître leur rayonnement (street art, jeux électroniques, festival de rue…). De nombreux festivals sont signalés dans le cadre de cette étude, avec une difficulté réelle à en estimer la notoriété et le rayonnement. Il semble intéressant que le recensement puisse continuer et approfondir la connaissance fine des dynamiques sur le territoire.

De nombreux festivals sont organisés en collaboration avec plusieurs équipes, artistes et municipalités. La plupart transcendent la frontière franco-suisse:

- « La Bâtie ». Festival centré sur Genève, il est en partie programmé en France sur Annemasse et Divonnes.

- « EXTRA ». Festival organisé à partir d'Annecy, il se veut en collaboration avec la ville de Genève

- « JazzContreBand ». Festival en partenariat entre les établissements suivants : l'Usine à gaz, le Brise Glace, le chat noir, la maison des arts (Thonon), l'esplanade du lac (Divonnes), Château Rouge (Annemasse), Forum Meyrin, grange au lac (Evian) et comédie (Ferney). Premiers échanges avec le festival Pleins Feux de Bonneville

- « Le Far ». Festival à Nyon, monté en collaboration avec L'Arsenic (Lausanne), Château Rouge (Annemasse), Belfort et Divonnes.

- « Théâtre en Savoie », organisé conjointement par le pays Rochois et Faucigny Glières, ouvre des liens avec Genève

Le festival « Antigel » est actuellement en gestation, organisé au niveau du canton de Genève. Il se fixe pour objectif d'encourager la participation active du public. Ce nouveau festival se déroulera, pour sa première édition, exclusivement sur le canton de Genève.

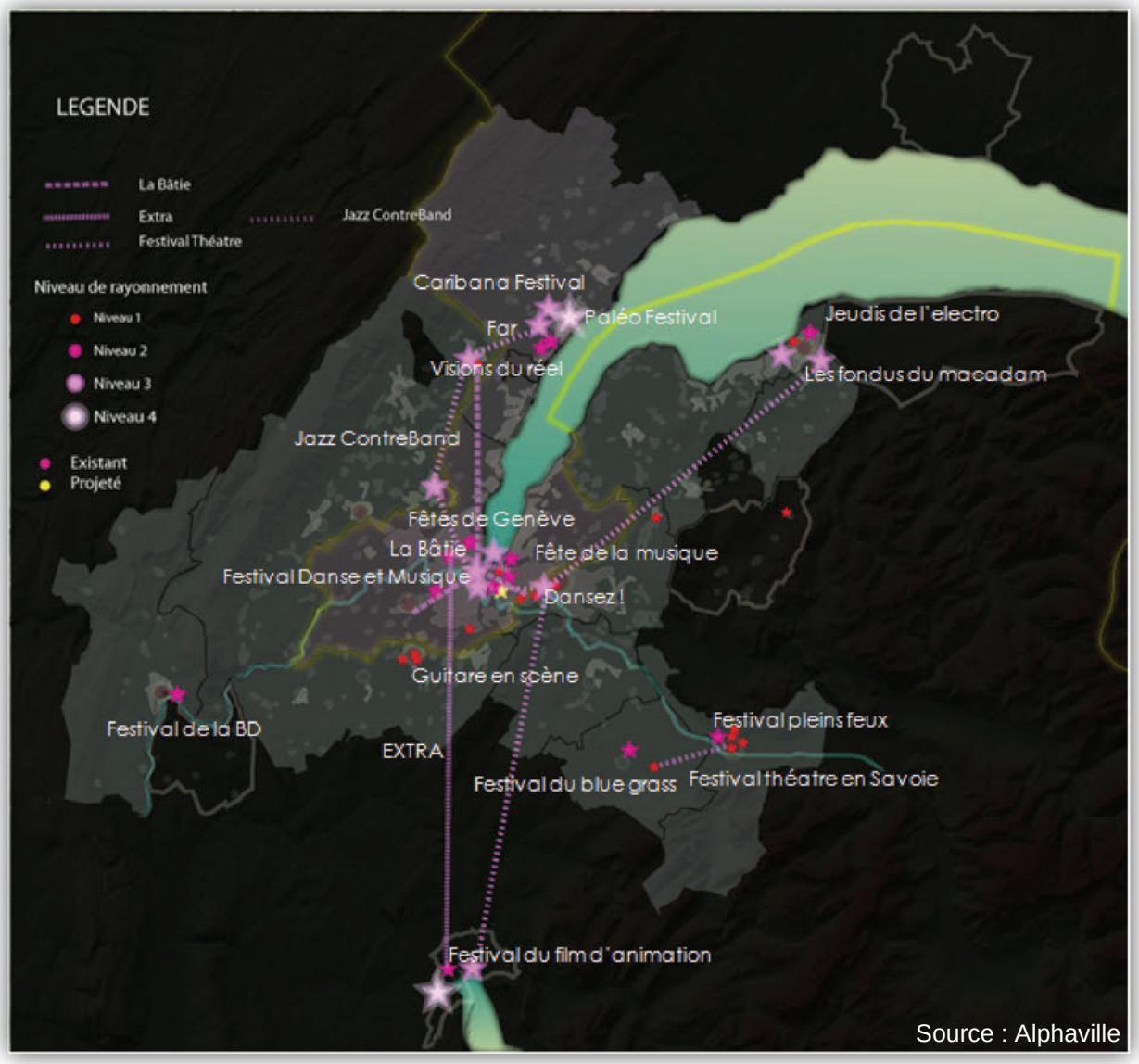

4	Paléo Festival (Nyon)
4	Festival International du cinéma d'animation
3	Festival "Les fondus du Macadam"
3	Festival "Visions du réel"
3	Fête de Genève
3	Festival de la Bâtie
3	Festival "JazzContreBand"
2	Festival de la BD de Bellegarde
2	Festival "plein feux" (Faucigny Glières)
2	Festival "Les jeudis Electro" (Thonon)
2	Festival du blue grass (Pays Rochois)
2	Festival "Le Far" (Nyon)
2	Caribana Festival [Crans-près-Céligny]
2	Festival "Les créatives" (Onex)
2	Festival "Antigel" (Genève)
2	Festival "musiques en été" (Genève)
2	Fête de la musique à Genève

2	Salon du livre de Genève
2	Festival Extra
2	Festival "EXTRA"
1	Festival "rencontres photographiques de St Julien"
1	Festival « 1 Brin d'Zik » (St Julien)
1	Festival "Guitare en scène" (St Julien)
1	Festival "Bonneville Street Contest"
1	Festival "Jazz à Bonneville"
1	Festival "Génération Jeux" (Faucigny Glières)
1	Festival de Monjoux
1	Festival "Bonjour l'hiver" (Annemasse)
1	Festival "Dansez!" (Annemasse)
1	Festival "Couleurs d'automne" (Annemasse)
1	Festival "Théâtre en Savoie" (Pays Rochois)
1	Festival "Arbres & Lumières" (Genève)
1	Festival "La cours des contes" (Plan les Ouates)
1	Festival "Rock'n Poche" (Vallée verte)

3.1.5 Les casinos et multiplexes

De nombreux casinos sont présents sur le territoire d'agglo.

Les multiplexes (cinémas proposant plus de 5 salles) ont été recensés. Les cinémas d'art et d'essais peuvent avoir un rayonnement au-delà de leur commune, du fait de leur spécificité : leur recensement pourrait être envisagé. Ils sont souvent dans le cœur des centres villes, alors que les multiplexes en sont à l'écart.

Deux équipements importants sont positionnés sur le territoire, de façon autonome et sans être rattachés à une polarité (le multiplexe d'Archamps et le Macumba) et qui ne seront d'ailleurs pas connectés aux futurs transports en commun.

A noter un projet de multiplexe de 5 salles à Annemasse.

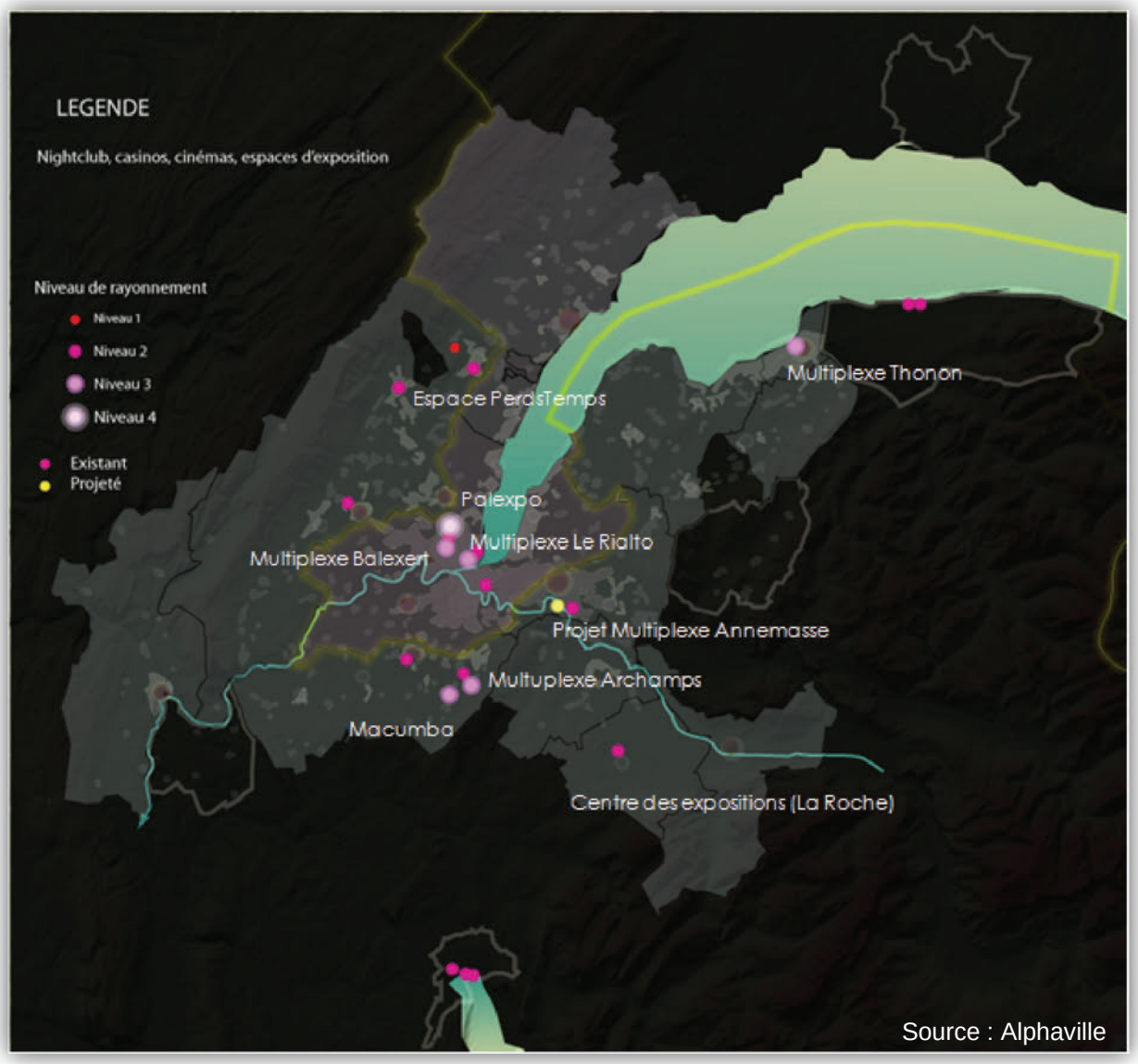

3	Gaumont Archamps
3	Macumba
3	Multiplexe CinéLéman de Thonon
3	Cinéma Rialto Cornavin
3	Pathé Balexert
2	Casino de Saint Julien
2	Casino de Divonne
2	Casino Annemasse
2	Projet Multiplexe 5 salles d'Annemasse
2	Casino du lac
2	Casino (Impérial Palace) d'Annecy
2	Cinema DECAVISION
2	Casino d'Evian

3.1.6 Equipements permettant la découverte et l'apprentissage des éléments naturels

L'environnement exceptionnel de ce site d'agglomération est mis en valeur au travers de nombreux équipements, dont plusieurs en projet.

L'environnement lacustre, exceptionnel sur ce site, est mis en valeur à Nyon au musée du Léman. Les écosystèmes aquatiques font l'objet de 2 projets :

- Acquapôle à Lausanne, dont l'objectif est de présenter différents écosystèmes d'eau douce.
- EcoPôle dans la vallée de l'Arve, sur le thème de la biodiversité de la rivière.

Quelques sites à la périphérie du territoire d'agglomération mettent en valeur la faune actuelle ou passée du territoire : Dinoplagne, les aigles du Léman, le parc zoologique La Garenne à le Vaud.

Le projet de GeoParc dans le chablais est candidat auprès de l'UNESCO pour l'obtention d'un label spécifique.

Genève est présente sur ce thème, avec les Conservatoires et Jardins Botaniques et le parc animalier de La Bâtie.

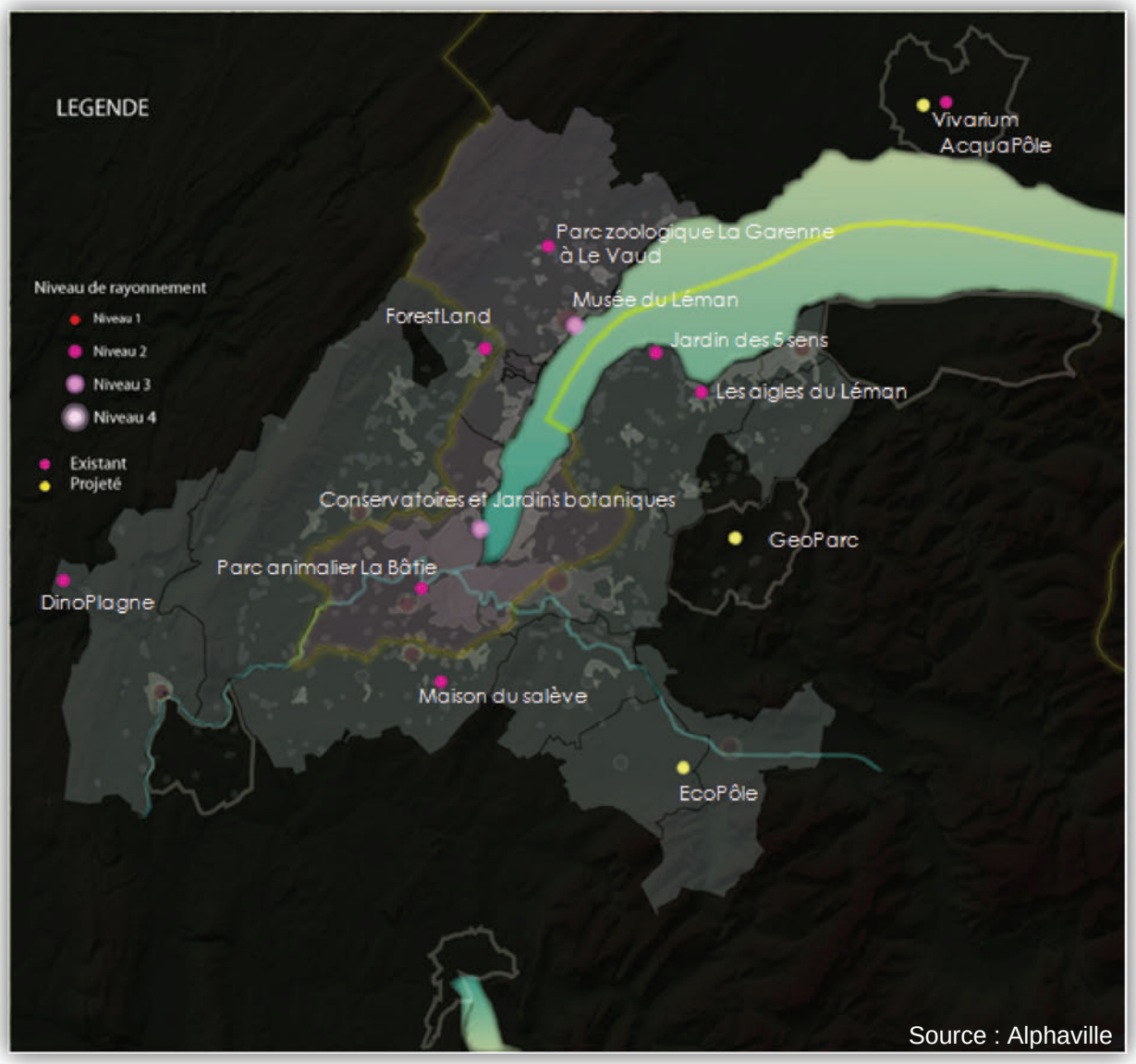

3	Musée du Léman
3	Conservatoire et Jardin Botanique de la Ville de Genève
2	Jardin des 5 sens [Yvoire]
2	Projet AcquaEcopole de Lausanne
2	Maison du Salève
2	ForestLand à Divonne
2	Site DinoPlagne
2	Projet Ecopôle
2	GeoParc du chablais
2	Les aigles du Léman (Sciez)
2	Parc zoologique La Garenne à Le Vaud
2	Parc animalier de la bâtie
2	Vivarium de Lausanne

3.2 Sportifs

3.2.1 Equipements intérieurs

Offre existante de tous les équipements intérieurs confondus

Le sport indoor est urbain

Le sport indoor est naturellement beaucoup plus présent dans les milieux urbains que ruraux. Ceci est une résultante des modes de financement. Un équipement sportif indoor a un coût important et ne peut être supporté que par des collectivités avec une population plus importante. Les communes très rurales et sans apports touristiques ne peuvent généralement pas financer ce type d'équipements. En revanche, plus la commune a des capacités financières élevées, plus elle s'équipe, répondant de fait à un bassin qui couvre également les communes rurales dans son champ d'attraction.

Des équipements en lien avec le statut de ville internationale

Genève est une ville de notoriété internationale. Du fait de son activité, elle accueille plus de deux cent nationalités. Cette richesse culturelle se diffuse dans la vie de la cité et du territoire. Des associations se créent et permettent à l'agglomération d'avoir une diversité exceptionnelle dans l'offre sportive. L'agglomération accueille par exemple des clubs inédits pour la France ou la Suisse (cricket, baseball, disque golf, croquet, ultimate, voire même sumo et tchoukball).

Genève concentre les équipements très rayonnants

Genève est actuellement la seule commune à proposer des équipements intérieurs de niveau 4 dans la méthodologie construite pour cette étude à savoir la patinoire et la piscine des Vernets.

La 1ère couronne de Genève est investie par le secteur privé mais peu par le public.

La communauté de communes du Pays de Gex, la communauté de communes du Genevois, le District de Nyon et Annemasse-Les Voirons Agglomération ne proposent pas d'équipements de niveau 4, ni de niveau 3. En revanche, le secteur privé développe des centres sportifs très complets sur ces secteurs, c'est le cas notamment de City Green à Veigy et de Vitam'Parc à Neydens.

Des polarités régionales excentrée qui s'autonomisent

Certaines polarités régionales comme Thonon-les-Bains ou Bonneville sont bien équipées avec parfois des équipements spécifiques de haut niveau sur une discipline sportive (Stand de tir de Bonneville, Cité de l'eau et gymnase d'Amphion/Publier).

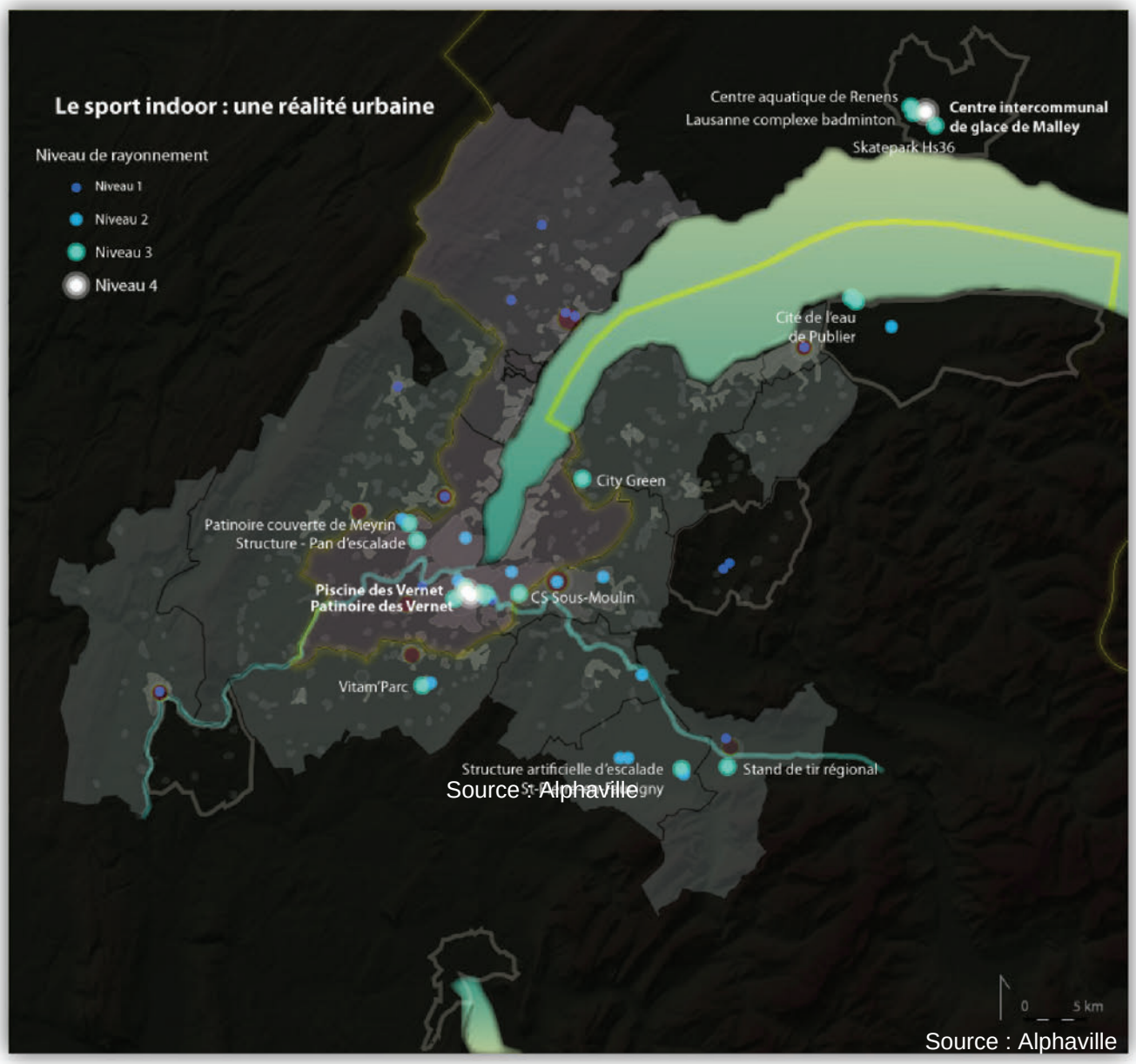

4 Patinoire des Vernets [Genève]
Grande patinoire intérieure 7200 places / Monument classé mais patinoire pas vraiment fonctionnelle pour le sport haut niveau / projet de rénovation. Petite patinoire extérieure couverte.
4 Piscine des Vernets [Genève]
300 000 usagers/ Seule piscine Olympique de l'agglomération
4 Centre intercommunal de Glace Malley [Lausanne]
10 000 places
3 Panstructure [Vernier]
3 Patinoire couverte [Meyrin]
Jauge : 500 personnes (300 assis)
3 Skatepark de la Praille [Genève]
3 Vélodrome [Genève]
3 Piste d'athlétisme du bout du monde [Genève]
installation complète répondant normes FIAA
3 Centre sportif du bout du monde [Genève]
3 Vitam'Parc [Neydens]
20 000 m² / sport/détente/loisir/consommation
3 Structure artificielle escalade [Saint Pierre en Faucigny]
Tribunes 300 pl, salle de presse/compétitions régionales voire nationales.
3 Stand de tir régional [Bonneville]
3 Centre sportif de la cite de l'eau [Publier]
3 Centre aquatique de la cite de l'eau [Publier]
3 Skatepark HS36 [Lausanne]
3 Complexe badminton Prilly-Malley [Lausanne]
3 Centre aquatique [Renens]
2 Centre sportif [Saint-Pierre-en-Faucigny]
2 Espace nautique des Forons [La roche sur Foron]
2 Complexe sportif Labrunie [La Roche sur Foron]
2 MK Circuit [Scientrier]
Piste 1050m, homologuée FFSA, outdoor
2 On'kart [Annemasse]
2 Piscine [Annemasse]
2 Centre sportif [Cologny]
2 Complexe d'escalade de Vitam'Parc [Neydens]
2 Boulodrome [Genève]
2 Piscine de Varembé [Genève]
2 Piscine [Meyrin]
1 Dojo [Bonneville]
1 Gymnase et piscine intercommunaux [Boëge]
1 Mur de grimpe du CS de la queue d'Arves [Genève]
1 Centre sportif des Evaux [Onex]
1 Piscine communale [Ferney-Voltaire]
1 Piscine communale [Gex]
1 Piscine communale [Thonon-les-Bains]
1 Piscine communale du rocher [Nyon]
1 SB sport SA
1 Piscine privée de Bassins

Projets

Le canton de Genève confirme son rôle moteur

Deux secteurs concentrent l'attention sur l'accueil de grands équipements sportifs. Il s'agit du secteur des Cherpines à Plan-les-Ouates et de celui de Praille-Acacias-Vernet (PAV) à Genève, qui se positionnent aujourd'hui pour recevoir des équipements sportifs d'agglomération dont les besoins sont avérés.

Les polarités d'équilibre s'équipent pour répondre aux besoins

Pour répondre aux besoins et aux attentes de la population et rattraper ainsi un certain retard d'investissement, les intercommunalités périphériques comme la communauté de communes Faucigny-Glières, la communauté de communes du Bassin Bellegardien et le District de Nyon développent des équipements. Les projets sont aujourd'hui essentiellement tournés vers les piscines. Certains territoires jouent la carte du maillage (District de Nyon) avec une myriade de petits équipements tandis que d'autres (communautés de communes du Bassin Bellegardien, communautés de communes Faucigny-Glières) préfèrent renforcer leur ville-centre avec des équipements d'échelle intercommunale.

Des territoires qui ne se sont pas encore positionnés

La communauté de communes du Pays de Gex n'est pas pour l'instant compétente en termes équipements, en particulier sportifs. Par conséquent, ce sont les communes qui lancent, chacune isolément, des projets avec les risques que cela supposent (doublons, déséquilibre de l'offre …).

La communauté de communes du Genevois est dans une situation différente. Bien que non compétente, elle se trouve à proximité de sites de développement qui pourrait lui permettre de bénéficier de l'offre existante (Vitam Parc). A terme cependant, et au regard de la croissance annoncée, une réflexion devra être menée pour juger du niveau d'équipement de ce territoire.

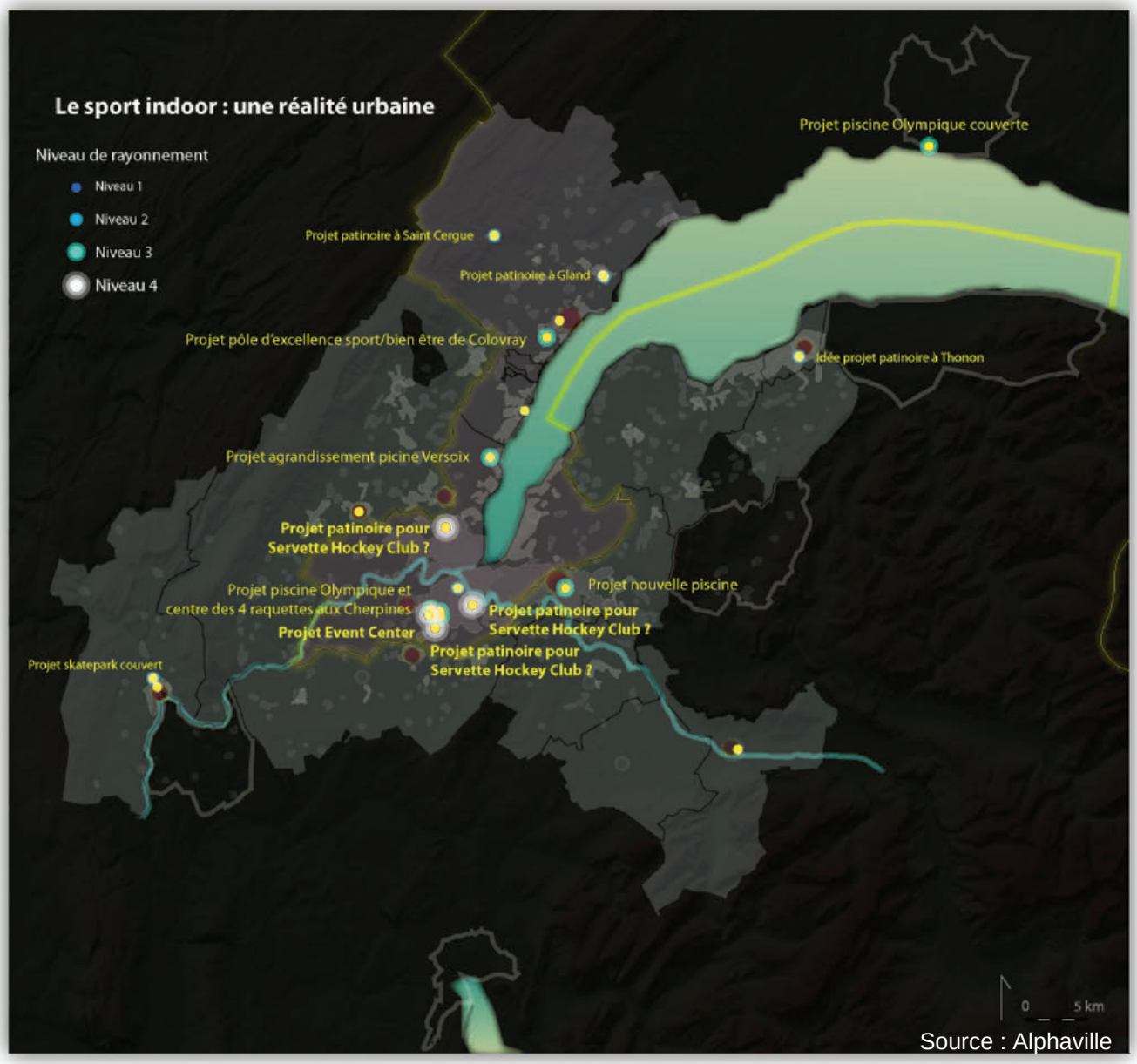

Source : Alphaville

4 Projet de patinoire pour le Servette Hockey Club [Genève]
3 sites pressentis (PAV, les Cherpines, PalExpo)
4 Projet Events Center [Plan-les-Ouates]
Objectif : accueillir équipe de hockey. 10 000 places
3 Projet piscine Olympique couverte [Plan-les-Ouates]
50 m couvert - 10 lignes d'eau
3 Projet centre des 4 raquettes [Plan-les-Ouates]
3 Projet piste d'athlétisme intérieure [Plan-les-Ouates]
Serait la seule piste d'athlétisme couverte de l'agglomération
3 Projet centre de sport étude [Plan-les-Ouates]
3 Nouvelle piscine [Annemasse]
5 317 m2 (2014) Rayonnement intercommunal Restructuration et extension de la piscine existante - 50 m couvert
3 Projet d'agrandissement de la piscine de Versoix
50 m couverte
3 Projet pôle d'excellence sport bien être [Colovray]
Salle omnisport 2000 pl + salle arts martiaux + mur de grimpe + bowling + salle de conf + hôtel + séminaires + commerces

3 Projet piscine Olympique couverte [Lausanne]
2 Salle de badminton de la Queue d'Arves [Genève]
2 Projet skatepark couvert [Bellegarde]
Serait le seul de l'agglomération
2 Projet patinoire [Gland]
Serait le seul de l'agglomération
2 Projet patinoire de district [Saint Cergue]
1 Projet piscine [Bonneville]
1 Projet piscine [Bellegarde]
1 Projet piscine [Saint-Genis-Pouilly]
1 Projet piscine [Coppet]
1 Projet salle multisports [Nyon]
1 Projet piscine [Gland]

L’offre existante en matière de piscines

Toutes les piscines n’ont pas été prises en compte dans l’étude car un bon nombre d’entre elles relèvent de l’équipement de proximité. Les piscines extérieures ont également été écartées car, du fait de la courte période d’ouverture, elles ne participent pas réellement à qualifier un lieu sur l’année.

Une piscine avec un rayonnement d’agglomération

La piscine des Vernets est actuellement la seule piscine Olympique couverte de l’agglomération, capable d’accueillir des compétitions de haut niveau. Elle n’est cependant plus aux normes internationales, et le développement d’un nouveau complexe nautique fait actuellement l’objet de réflexions à l’échelle du canton de Genève.

Une offre en patinoires susceptibles d’être réorganisée

L’est de la métropole accueille les deux patinoires de l’agglomération. Devant l’incertitude du devenir de la patinoire des Vernets, il est nécessaire d’avoir une vision long terme sur la pratique des sports de glace. Actuellement, plusieurs intercommunalités mettent en place des patinoires d’hiver en extérieur. Ces initiatives sont intéressantes mais concernent en premier lieu la pratique loisir, la patinoire extérieure est peu adaptée au développement de la pratique en club ou en compétition.

NB : Une réflexion plus spécifique mériterait d’être menée sur la question des piscines et de leur rôle structurant pour le territoire. L’étude n’a pas pris en compte les piscines extérieures et les petites piscines de proximité. On sait par exemple que Vitam’Parc et City Green contractualisent avec les écoles, il y a peut-être d’autres acteurs privés qui jouent ce rôle de soutien au service public.

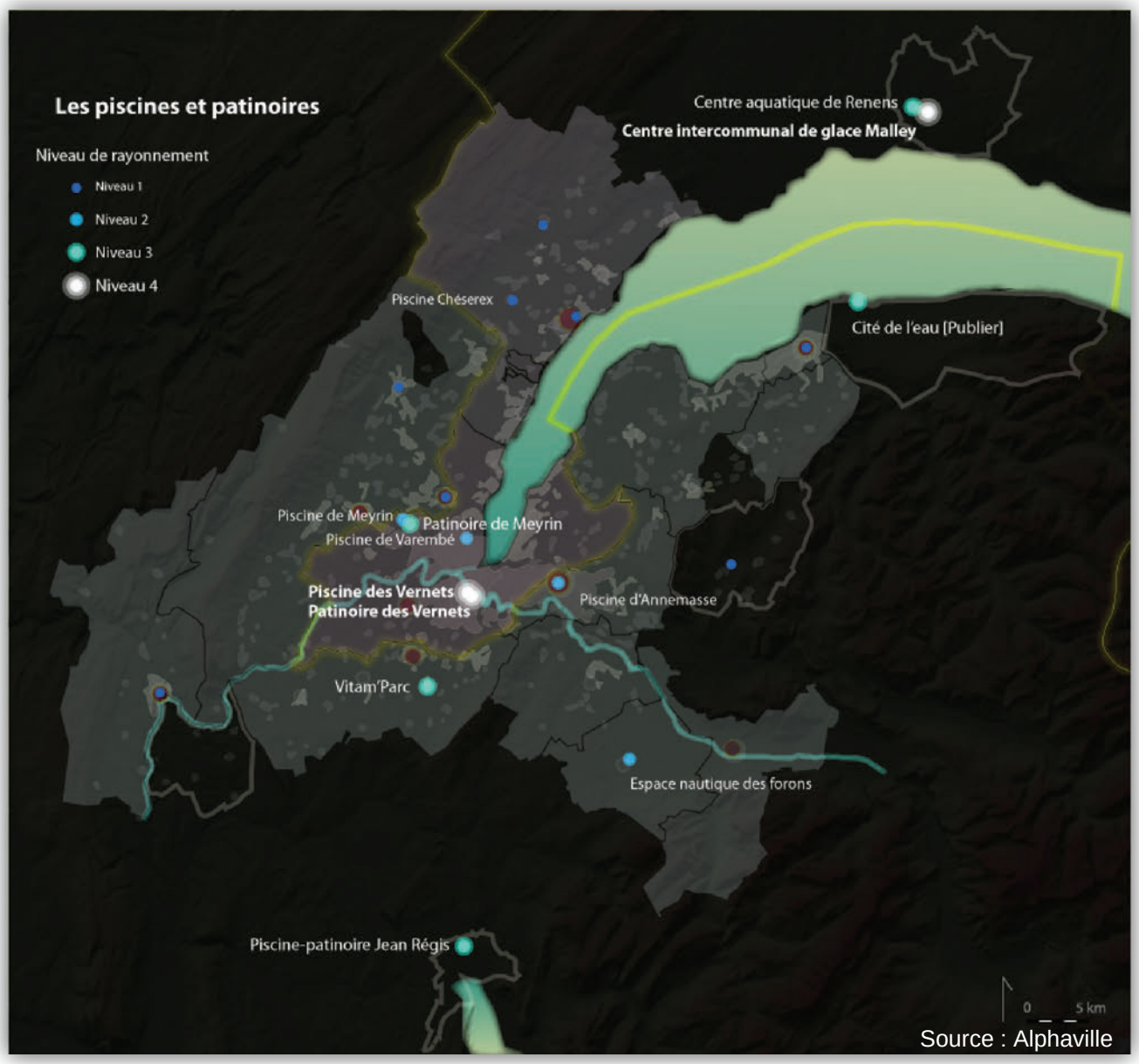

Source : Alphaville

4 Patinoire des Vernets [Genève]
Grande patinoire intérieure 7200 places / Monument classé mais patinoire pas vraiment fonctionnelle pour le sport haut niveau / projet de rénovation. Petite patinoire extérieure couverte.
4 Piscine des Vernets [Genève]
300 000 usagers/ Seule piscine Olympique de l'agglomération
4 Centre intercommunal de Glace Malley [Lausanne]
10 000 places
3 Centre aquatique [Renens]
3 Vitam'Parc [Neydens]
20 000 m² / sport/détente/loisir/consommation
3 Centre aquatique de la cite de l'eau [Publier]
3 Piscine-Patinoire Jean Régis [Annecy]
3 Patinoire couverte [Meyrin]
Jauge : 500 personnes (300 assis)

2 Espace nautique des Forons [La roche sur Foron]
2 Piscine [Annemasse]
1 Piscine [Bellegarde]
1 Piscine communale [Ferney-Voltaire]
1 Piscine communale [Gex]
1 Piscine communale du rocher [Nyon]
1 Piscine intercommunale [Boëge]
1 Piscine communale [Thonon-les-Bains]
1 piscine communale [Chéserex]
1 Piscine privée de Bassins

Les piscines et patinoires projetées

Un rattrapage en cours / les polarités régionales et locales se renforcent

Un certain retard se fait sentir sur les piscines dû essentiellement à l'effort effectué dans les années 1960-1970 sur les activités nautiques et les sports de neige. Cela a entrainé sur certains secteurs une situation de sous-équipement, entrainant notamment dans certains cas une absence de cours de natation pour les scolaires.

Bellegarde, Annemasse et Bonneville ont toutes des projets de piscine plus ou moins avancés.

Saint-Genis-Pouilly a également la volonté de se détacher de la dépendance à Meyrin. Ce projet permettrait de conforter son statut de polarité régionale.

Le District de Nyon est très actif sans que la cohérence d'ensemble soit explicitement démontrée

Le district de Nyon joue la carte de la proximité. Un nombre important de projets semble émaner de ce territoire. Trois projets de piscines 25 m couvertes à Chéserex, Gland et Coppet sont actuellement programmés. Bien que la couverture du District soit importante pour l'équilibre du territoire, ces projets dans de petites communes (1 235 habitants à Chéserex en 2007, nouvelle piscine privée à Bassins (1 125 habitants en 2007) interpellent quant à leur viabilité. Même si un équipement public n'a pas vocation à générer des profits, il est tout de même essentiel de s'assurer qu'ils ne provoqueront pas des situations de tensions budgétaires à long terme. Par conséquent, la foison de projets sur le District de Nyon doit absolument résulter d'une politique de planification à l'échelle du district et non d'opportunités communales, sous peine de favoriser le risque de dérapage financier de ces opérations. Nos entretiens avec la collectivité ne nous a pas permis de saisir cette volonté de maîtrise du développement.

Trois enjeux majeurs pour l'offre en piscines sur l'agglomération

Le maillage du territoire en petites piscines est intéressant, les orientations et questionnements à venir sur les piscines peuvent se lire à trois niveaux :

- S'interroger sur le développement d'une nouvelle piscine de grande envergure adaptée aux exigences des compétitions internationales. La piscine des Vernets entrant dans un processus évident d'obsolescence qu'il faut anticiper dès à présent.
- Réfléchir à la manière la plus judicieuse d'équiper certains territoires actuellement en déficit d'équipement (ex : Douvaine dans la communauté de communes du Bas Chablais : 4 500 habitants).
- Mieux prendre en compte l'importance du rôle du secteur privé dans ce secteur. D'importants complexes, à l'instar de Vitam'Parc, contractualisent avec les écoles pour palier l'absence de piscine sur les intercommunalités. Il est impératif de s'appuyer sur ces complexes quand ils existent mais également de se questionner sur le rôle du secteur public dans ce domaine. Les territoires doivent s'assurer que les équipements nautiques soient accessibles au plus grand nombre.

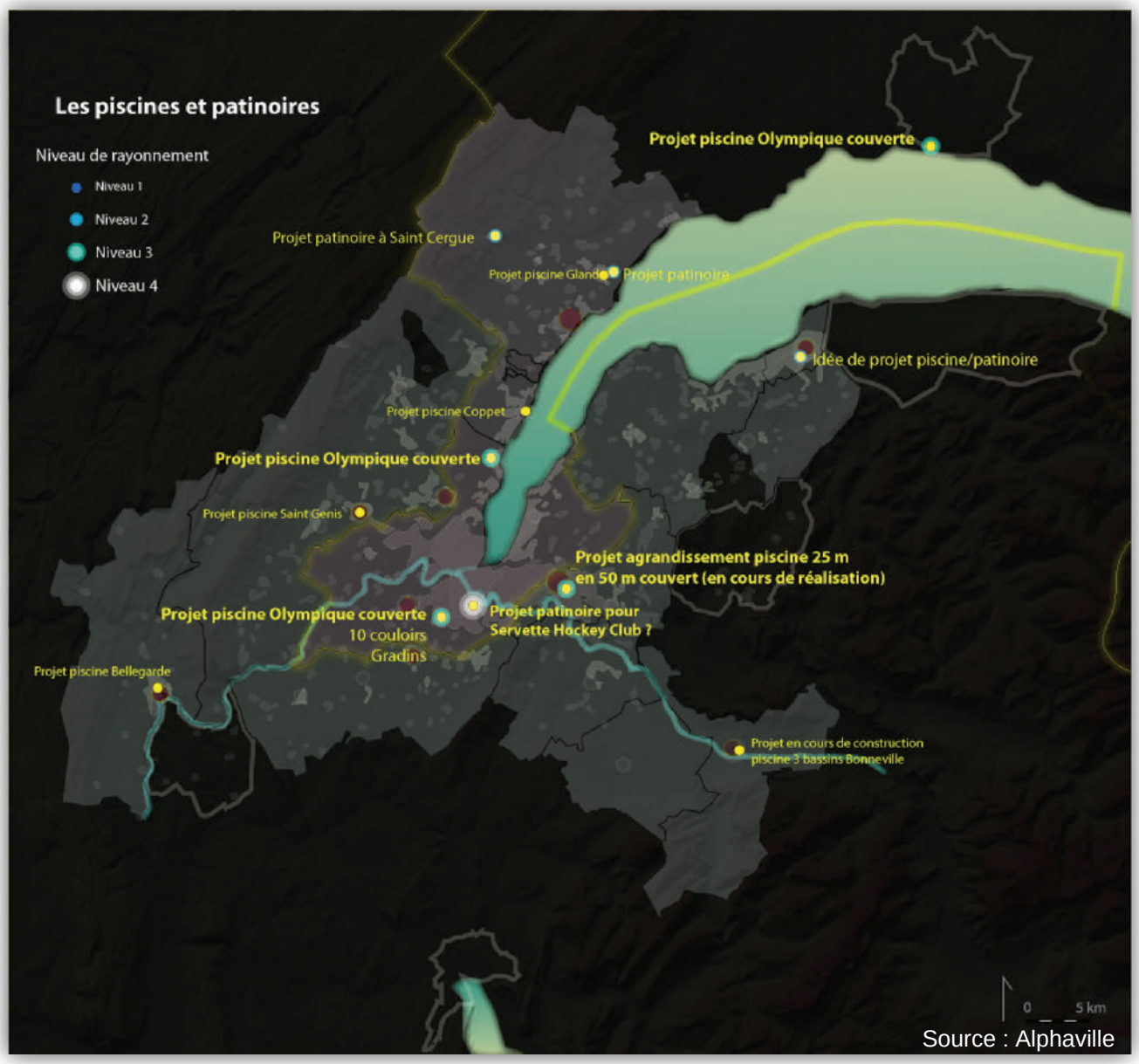

Source : Alphaville

4 Projet de patinoire pour le Servette Hockey Club [Genève]
3 sites pressentis (PAV, les Cherpines, PalExpo)
3 Projet piscine Olympique couverte [Plan-les-Ouates]
50 m couvert - 10 lignes d'eau
3 Nouvelle piscine [Annemasse]
5 317 m2 (2014) Rayonnement intercommunal Restructuration et extension de la piscine existante - 50 m couvert
3 Projet d'agrandissement de la piscine de Versoix
50 m couverte

3 Projet piscine Olympique couverte [Lausanne]
2 Projet patinoire [Gland]
Serait le seul de l'agglomération
2 Projet patinoire de district [Saint Cergue]
1 Projet piscine [Bonneville]
1 Projet piscine [Bellegarde]
1 Projet piscine [Saint-Genis-Pouilly]
1 Projet piscine [Coppet]
1 Projet piscine [Gland]
1 Projet de patinoire [Gland]

3.2.2 Equipements extérieurs

Offre existante de tous les équipements extérieurs confondus

La maîtrise de la donnée est beaucoup plus délicate pour l'outdoor, notamment pour évaluer tout ce qui est du ressort de la fréquentation. La liberté d'accès engendre une difficulté de comptage et de suivi de l'occupation.

Le sport en extérieur couvre plus complètement le territoire

De manière générale, les stades de grande capacité se situent essentiellement dans les grands centres urbains (Genève, Annecy, Lausanne).

Les lacs, les cours d'eau et la montagne fixent la pratique libre (ski, nautisme, balades) tandis que la plaine est plutôt orientée sur des sports du type golf et cheval.

Les Chemins de Grandes Randonnées (GR) forment le premier élément de maillage du territoire.

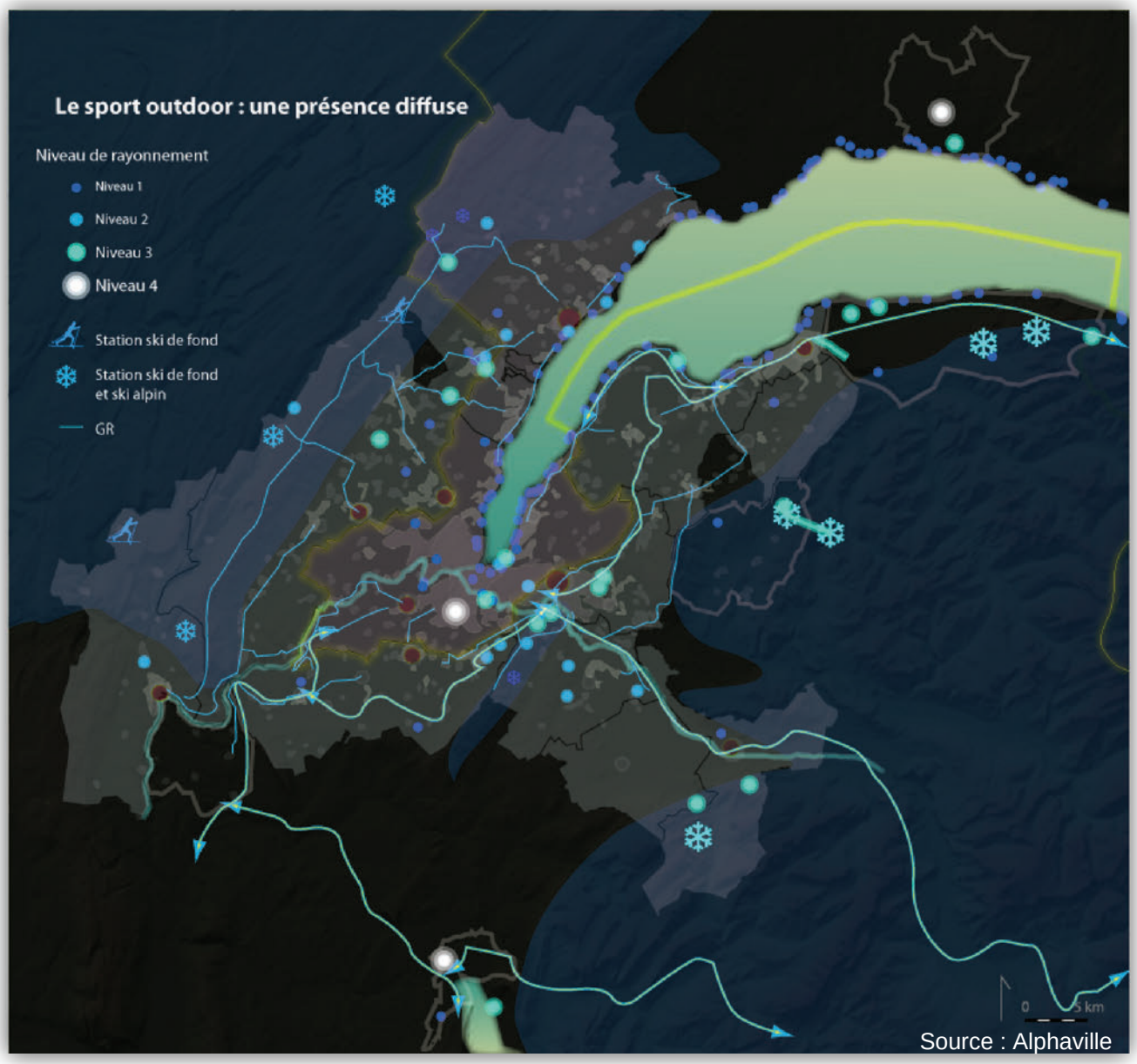

Source : Alphaville

Tous les équipements extérieurs projetés

La question de la place des grands équipements

Après la construction du stade de Genève pour l'Euro 2008, un autre projet de stade est programmé pour la toute récente équipe professionnelle de football d'Evian-Thonon-Gaillard. Aucune localisation n'a encore été annoncée.

La logique d'aménagement milite pour une localisation dans un centre urbain, à proximité de transports en commun de préférence. En termes de fonctionnement interne, il faut également réfléchir à une proximité du stade avec le centre de formation (exemple : Auxerre, Rennes, Lyon, …).

Un renforcement de l'équitation et du golf, déjà très présents

Ces deux disciplines sont fortement représentées sur le territoire de l'agglomération et continuent à se développer comme l'atteste les projets de manèges à Fournex et Plan-les-Ouates ainsi que le projet de golf à Veigy. Le développement de ces équipements doit aujourd'hui faire l'objet d'une veille particulière car les paradigmes ont évolué depuis la naissance des premiers équipements. Les golfs par exemple sont très consommateurs d'eau et de foncier, toute nouvelle création fait disparaître des dizaines d'hectares de terres cultivées.

Selon une étude de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse de 1995, la moyenne des consommations d'eau sur 107 golfs du bassin hydrographique était de 70 000 m^3/an à l'époque. Un golf consomme donc en moyenne ce que consomme une commune de 1 000 habitants. Les quantités pouvant être beaucoup plus élevées que ce ratio pour un golf haut de gamme.

Du fait de l'importance de l'offre sur ce type d'équipement, l'agglomération pourrait rehausser son niveau d'exigence en demandant l'utilisation de techniques innovantes (ex : réutilisation des eaux usées) ou en favorisant des processus de compensation (ex : protection de champs captant).

Un développement des sentiers et voies destinées à la mobilité douce à encourager et une cohérence à affirmer

L'analyse de l'offre équipée se lit également à la lumière des aménagements linéaires. Les Chemins de grandes randonnées ont été les premiers à tisser un réseau maillé sur le territoire.

Le chemin rustique le long de l'Arve vient juste d'être livré et plusieurs schémas de véloroutes voies vertes se développent. Ces éléments sont des outils très intéressants pour mettre en œuvre une politique globale à l'échelle de l'agglomération car ils mettent en tension les divers territoires qui la composent en effaçant les frontières administratives et mettent en valeurs les éléments partagés du capital naturel.

Etant donné que les initiatives sont actuellement pilotées par les départements français et le canton de Genève, il faudrait cependant être attentif à ce que chaque projet ne soit pas inscrit dans une logique qui lui est propre mais que la somme des projets tendent à la construction d'un seul et même réseau.

.

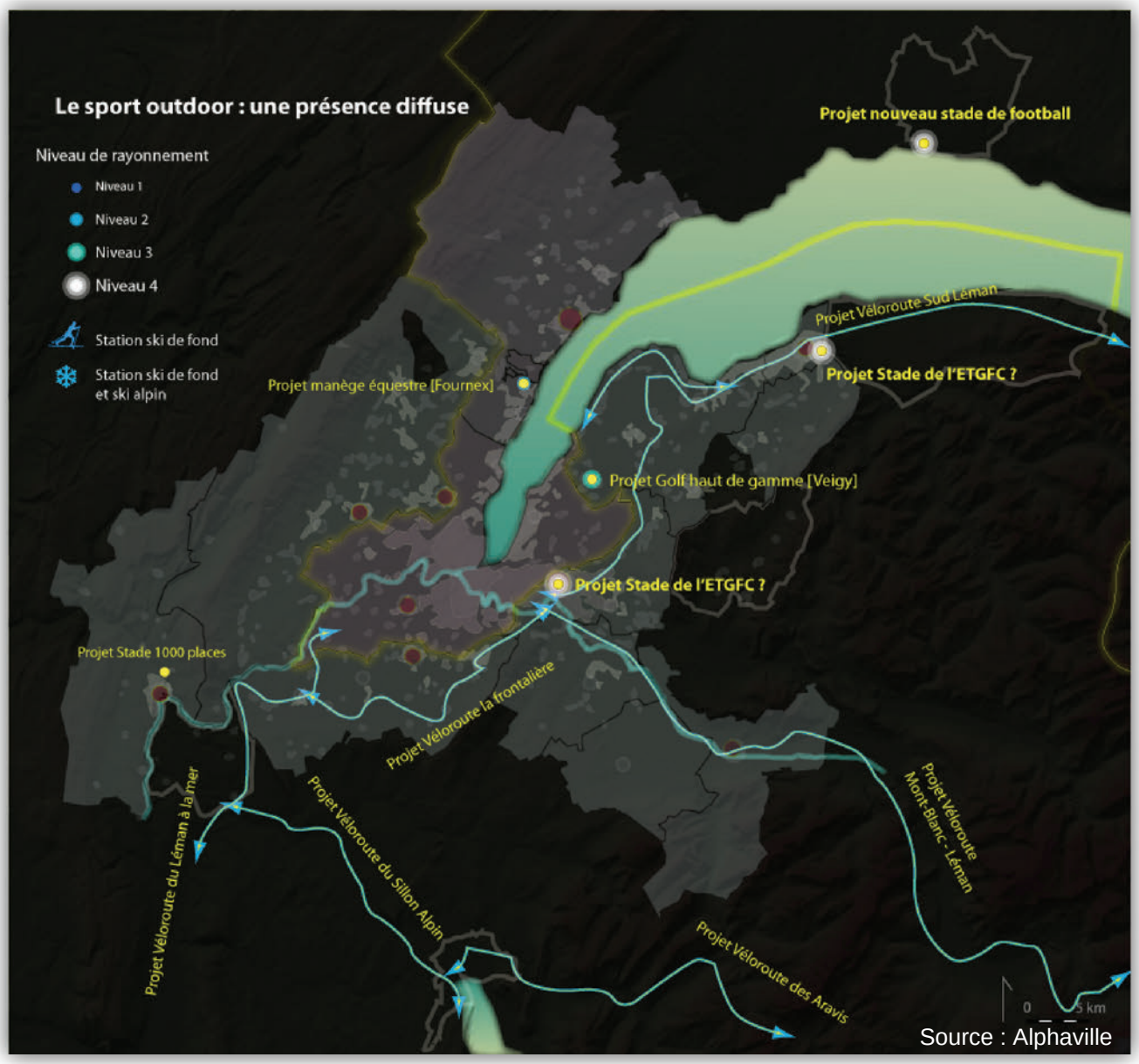

Source : Alphaville

4 Projet de stade de l'ETGFC [?]	1 Projet manège équestre [Fournex]
Capacité souhaitée : environ 14 000 places	1 Projet stade [Bellegarde]
3 Projet golf haut de gamme en lien avec le City Green [Veigy]	Capacité souhaitée : 1 000 places
2 Projet véloroute voie verte du Léman à la mer	
2 Projet véloroute voie verte la frontalière	
2 Projet véloroute voie verte du Sillon Alpin	
2 Projet véloroute voie verte des Aravis	
2 Projet véloroute voie verte Mont-Blanc - Léman	
2 Projet véloroute voie verte Sud Léman	

Les équipements extérieurs de niche

L'ensemble de l'agglomération jouit d'une palette impressionnante de supports à la pratique sportive. Cette caractéristique est une réelle force non seulement en ce qui concerne le cadre de vie mais également comme élément d'attractivité pour l'excursionnisme local.

Ci-dessous, une liste non exhaustive des activités pratiquée sur le territoire et repérées lors de l'étude :

Relief
- Parapente
- Vol-à-voile
- Via Ferrata
- Spéléologie
- Varappe

Nature/forêt
- Accroparc, accrobranches

Eau
- Hydrospeed, rafting, canoraft, canoe, kayak, …
- Planche à voile, aviron, kitesurf, ski nautique, wakeboard
- Voile, yachting
- Plongée
- Motonautisme, jetski
- Pêche
- Char à voile
- Plage
- Canyoning

Cette liste démontre que la nature est un terreau fertile pour les pratiques sportives en tous genres. Ces activités, singulières et attractives, se pratiquent également dans les territoires les moins peuplés qu'ils peuvent contribuer à structurer.

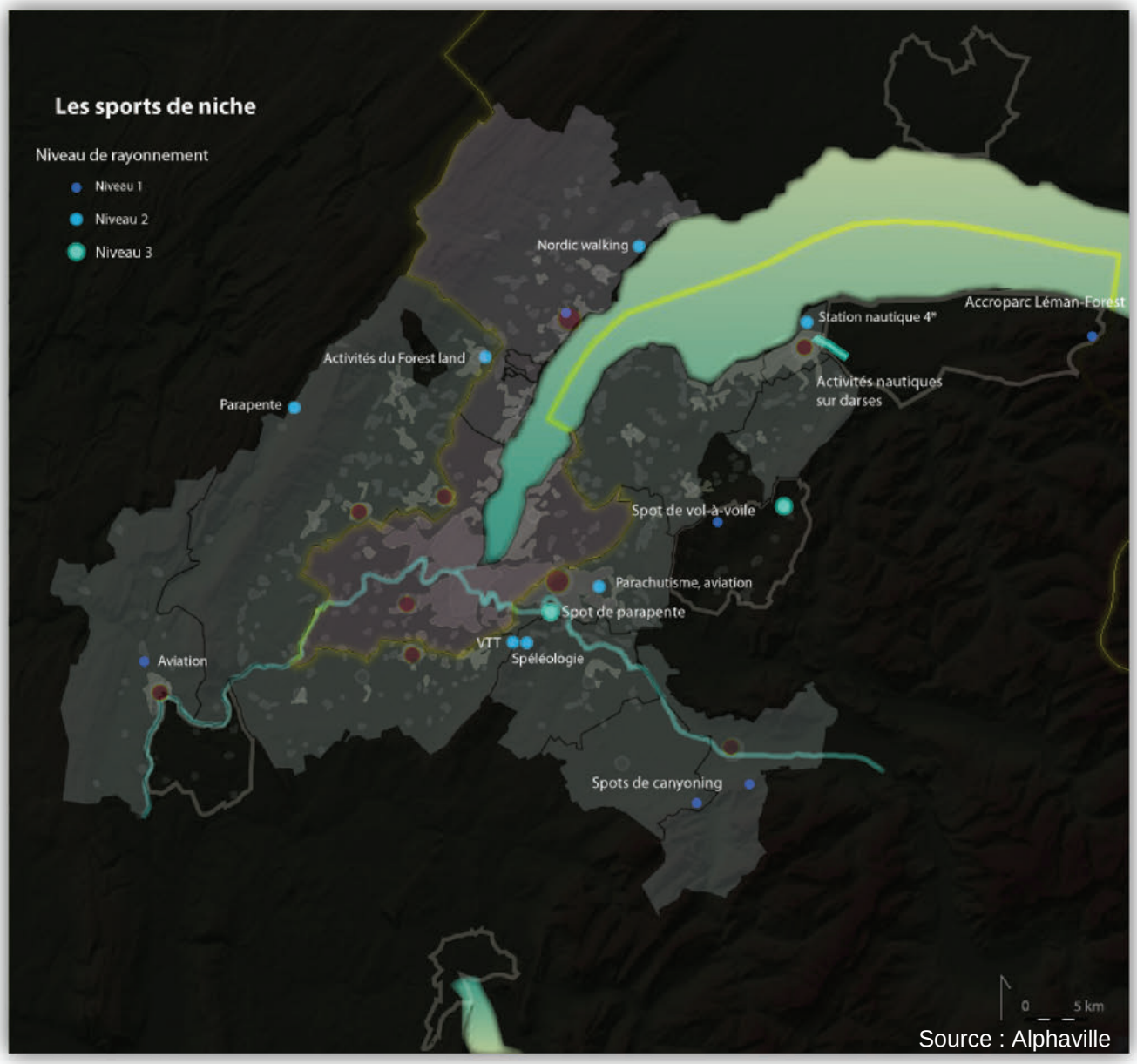

Source : Alphaville

3 Plateforme de voile à voile [Habière-Poche]
Unique dans le 74
3 Activités nautiques sur les darses [Thonon, communauté de communes Vallée Verte, communauté de communes Pays d'Evian]
Rafting, hydro speed, canoraft / env. 20 000 visiteurs par an
3 Spot de parapente du Salève [Etrembières]
2 Spot de spéléologie et de VTT du Salève [Etrembières]
2 Aviation et parachutisme [aérodrome d'Annemasse]
3ème aéroclub de France / Accueille aussi bien des activités sportives (école de parachutisme, école de pilotage) que professionnelles (développement de l'activité affaire)
2 Forest-Land [Divonne-les-Bains]
2 Nordic walking [Gland]
Quatre parcours de nordic walking + piste finlandaise + parcous Vita
2 Station nautique [Thonon-les-Bains]
1ère ville en France à obtenir 4 étoiles (2010) au classement France Station Nautique
2 Spot de parapente du Sorgia [Bellegarde-sur-Valserine]
1 Aviation [aérodrome de Bellegarde – Vouovray]
1 SB Sport SA [Galnd]
mur de grimpe, 2 tennis couverts + terrain synt foot 5x5
1 Spots de Canyoning du Bronze et des Sambuis [communauté de communes Faucigny-Glières]
1 Accroparcs [Saxel]
1 Accroparc Léman Forest [Saint-Gingolphe]

Les équipements liés à la pratique du ski et autres activités connexes

Une richesse essentielle menacée

Les stations de ski renforcent la capacité d'attraction excursionniste et touristique du territoire. Même si les domaines sont moins étendus que dans les Alpes et que les capacités d'accueil sont moins importantes, les stations du territoire permettent de développer de l'activité dans un certain nombre de villages (ce qui n'est pas toujours évident dans la majeure partie des espaces ruraux français et suisses).

Les stations de ski côté Alpes ont des rayonnements plus importants que celles du Jura, globalement plus petites et plus familiales.

Côté Jura, les saisons noires sont plus fréquentes et la mise en place d'équipements de neige artificielle plus difficile, expliquant pour partie l'irrégularité des fréquentations selon les années.

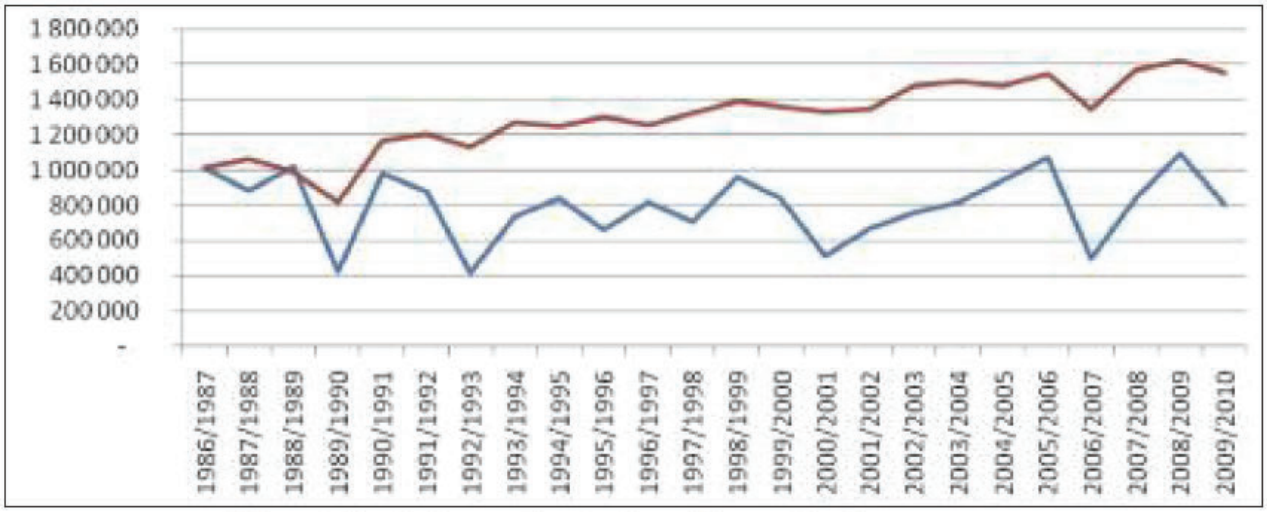

Fréquentation du Jura en bleu, tendance fréquentation France : en rouge

Côté Alpes du Nord, les stations sont plus importantes et légèrement plus hautes en altitude. Les fréquentations sont en moyenne plus lissées sur le long terme. Le risque existe mais semble moins préoccupant dans l'immédiat.

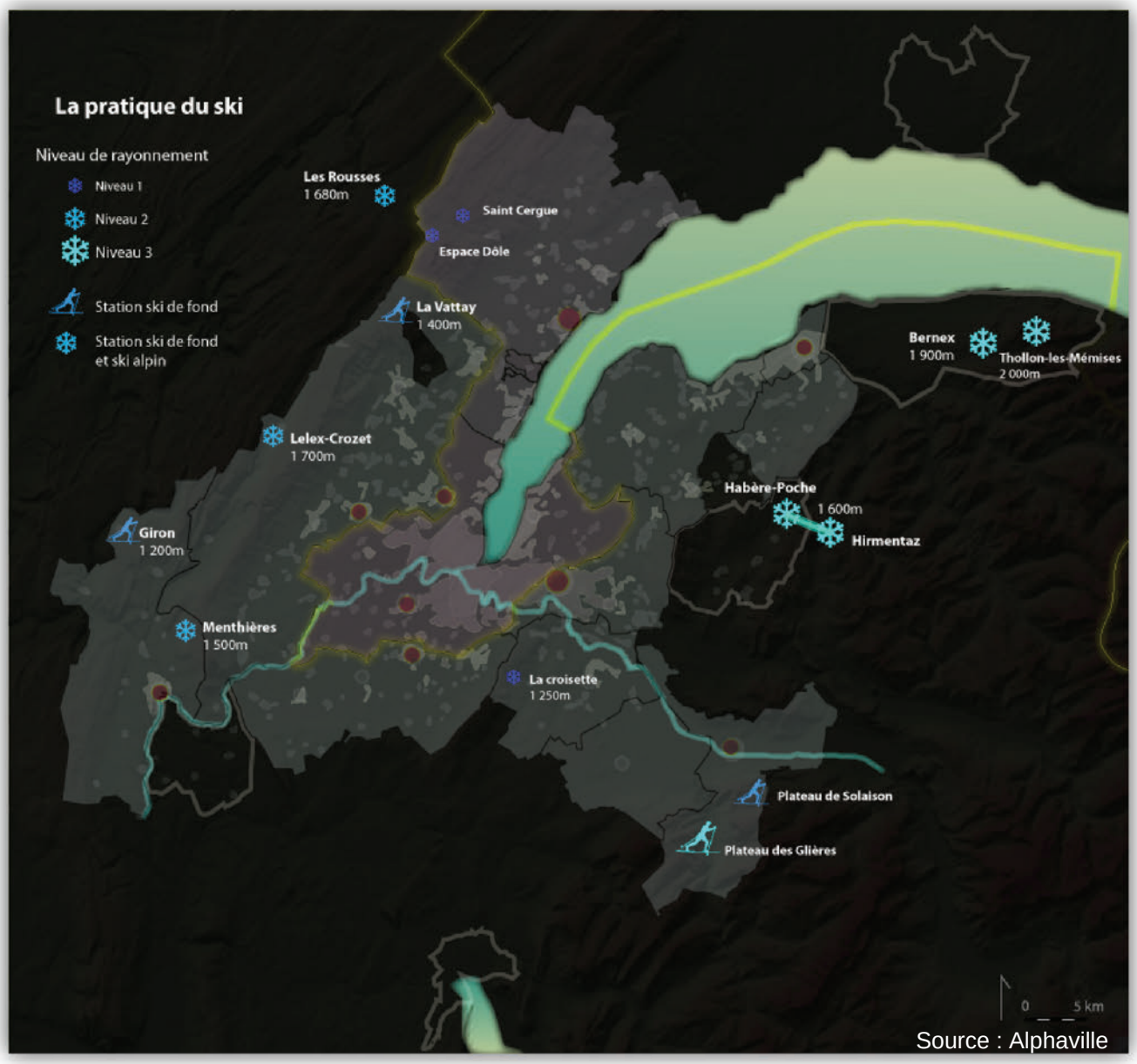

Source : Alphaville

3 Domaine d'Habère-Poche et d'Hirmentaz
11,5 km piste de ski alpin / 6km nordique
3 Station de Bernex
900/1900 m - 18 pistes ski alpin / chiens de traineau, surf, raquettes
3 Station de Thollon-les-Mémises
2000 m - 16 pistes (52 km) de ski alpin / 6 km de ski de fond / 1 snowpark
3 Plateau des Glières
ski nordique./balades - 100 000 hiver (dont 50 000 forfaits)- 100 000 été
2 Station des Rousses
2 Station de Lélex-Crozet
900-1700m / 30km alpin/ 19 rem méca / 2 télécabines / 1700 m - Plus grand domaine et le plus grand dénivelé du massif jurassien
2 Station de la Vattay
1 400 m / 120 km de piste
2 Station de Giron
780/1200 m - 100 km 6 dans PNR

2 Station de Menthières
1000/1500 m
2 Plateau de Solaison
1 Espace de la croisette
1 Espace Dôle
1 Station de Saint Cergue
1677 m – Se diversifie progressivement – développement de la capacité hôtelière pour faire contrepoids au Rousses.

Les transports doux – entre mode de déplacement, sport et détente

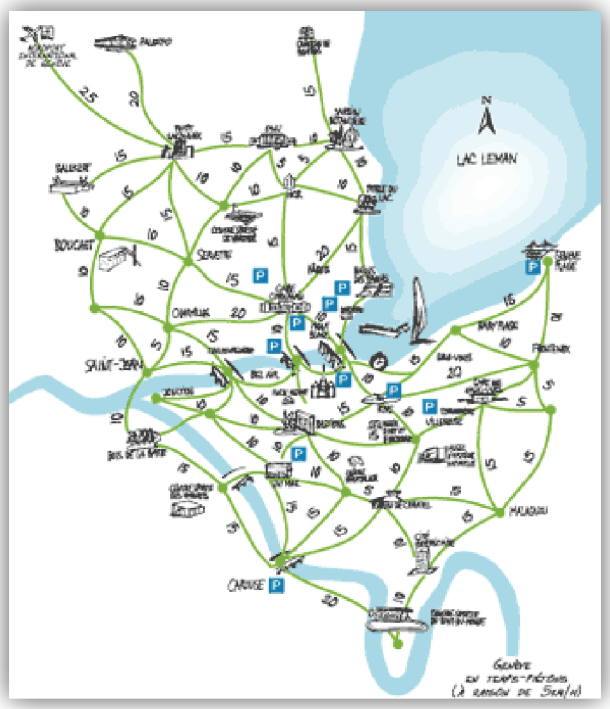

Source : Ville de Genève

Genève, la pionnière

Genève est pionnière dans la planification de stratégies en faveur du développement des modes de transport doux. La ville a édité un plan piétions sur le modèle d'un plan de transports en commun avec les distances et les temps de parcours à pied. Elle réhabilite la marche en proposant 10 parcours à thème et une promenade des « savants-citoyens genevois» pour allier sport/détente/culture.

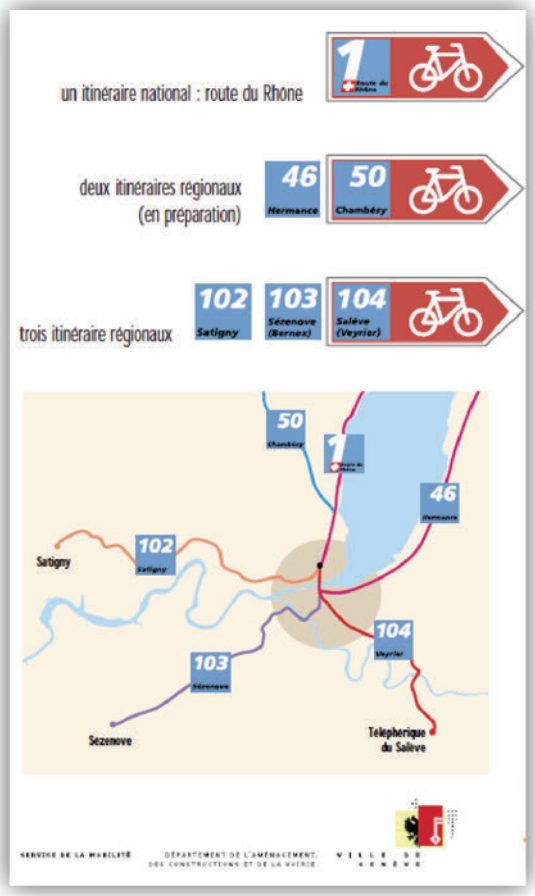

Source : Ville de Genève

Genève développe également une stratégie globale sur le vélo

La ville de Genève est également très volontariste sur l'aide au développement de la mobilité deux-roues.

Elle a ainsi créé :

- 3 itinéraires cylévasion, en direction du Salève (104), en direction de Satigny (102) et en direction de Sézenove (103). Ces trois itinéraires s'insèrent dans un schéma cantonal (46 et 50) et national (1).

- 1 manifestation appelée « Samedis du Vélo » dans laquelle sont proposés 4 itinéraires Vélo-tours pour découvrir Genève, son histoire et son esprit (les débuts du logement social, femmes et littérature, l'esprit 1900 dans l'architecture)

- 1 plateforme de location de vélos

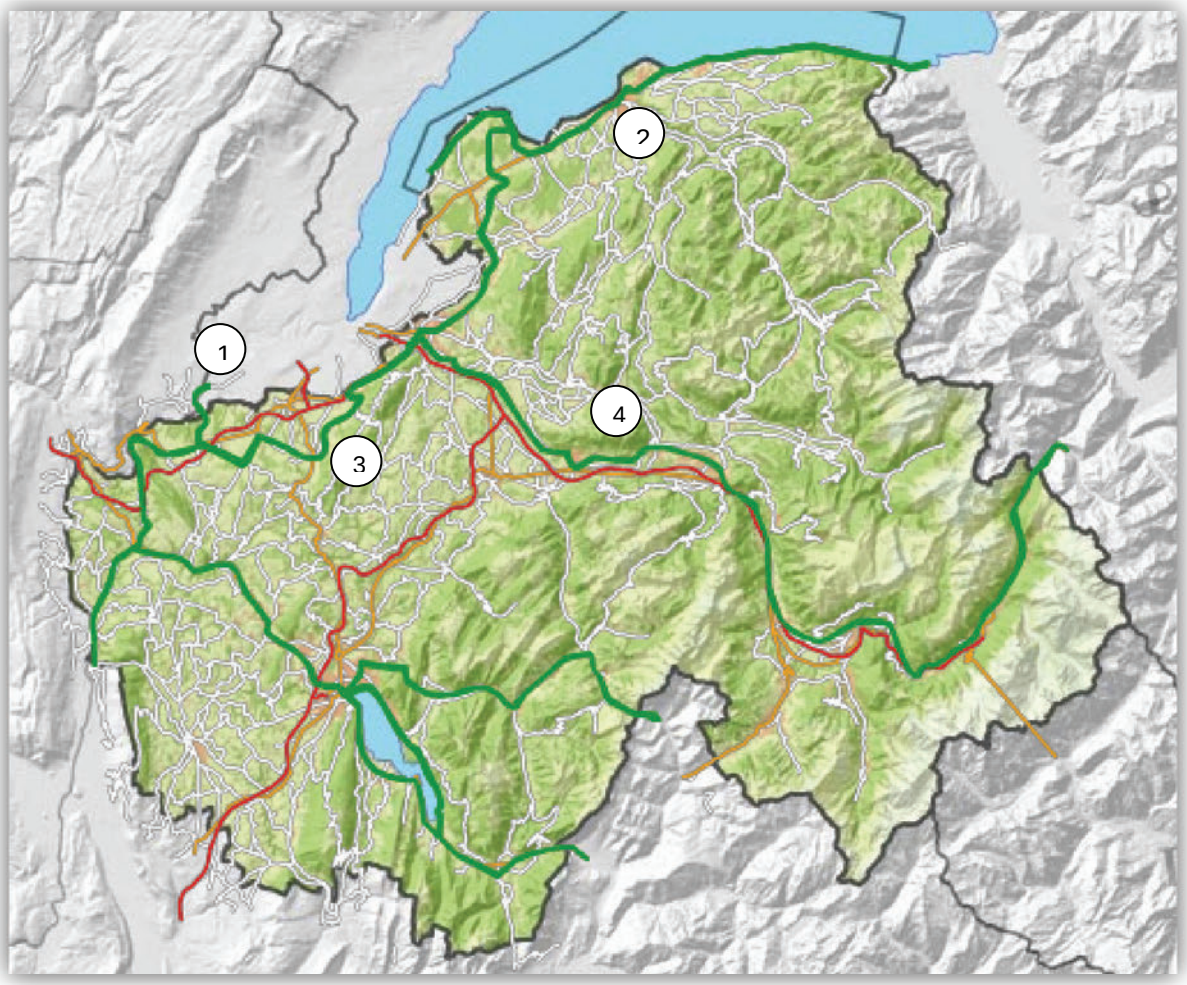

Source : Conseil Général de Haute-Savoie

Les collectivités françaises qui se structurent pour proposer une offre

Le département de l'Ain a aménagé des véloroutes sur le bassin gexien et bellegardien. Ci-dessus sont représentés en vert les principaux projets de Véloroutes Voies Vertes (VVV) en Haute-Savoie. Tous ces itinéraires sont à des degrés d'avancement très différents.

Concernant la VVV du Léman à la mer (aujourd'hui renommée Via Rhôna), le tracé (1) est acté et les aménagements devraient commencer prochainement entre Valleiry et Vulbens.

La VVV Sud-Léman (2) et du Léman au Mont-Blanc (4) sont bien avancées.

La VVV nommée la Frontalière (3) est quant à elle la moins avancée, le tracé n'a toujours pas été arrêté et les financements incertains ont quelque peu stoppé la marche en avant du projet.

De manière générale, les travaux débutent généralement dans les espaces ruraux où les coûts et les processus d'acquisitions foncières sont plus simples. L'arrivée sur les espaces urbanisés semble beaucoup plus problématique.

3.2.3 Les manifestations

Existant

Des manifestations internationales pas toujours conformes à la notoriété de Genève

Trois manifestations sportives importantes et à portée internationale sont à retenir sur le territoire de l'agglomération :

- **L'Evian Master** attire chaque année environ 50 000 spectateurs. Cette manifestation sportive est retransmise à une échelle internationale,
- **Le Bol d'Or** et ses 600 participants. Cet événement constitue la plus importante régate d'eau douce d'Europe,
- **Le Concours Hippique International de Genève** (étape de la coupe du monde d'équitation) accueille, quant à lui, environ 50 000 spectateurs par an.

Parallèlement à cet affichage international, deux autres manifestations au rayonnement plus régional sont intéressantes à mentionner : **la course de l'escalade** (27 000 coureurs en 2009) et le **Supercross** à l'Aréna (54 000 spectateurs).

A noter l'annulation du **triathlon international de Genève** en 2009.

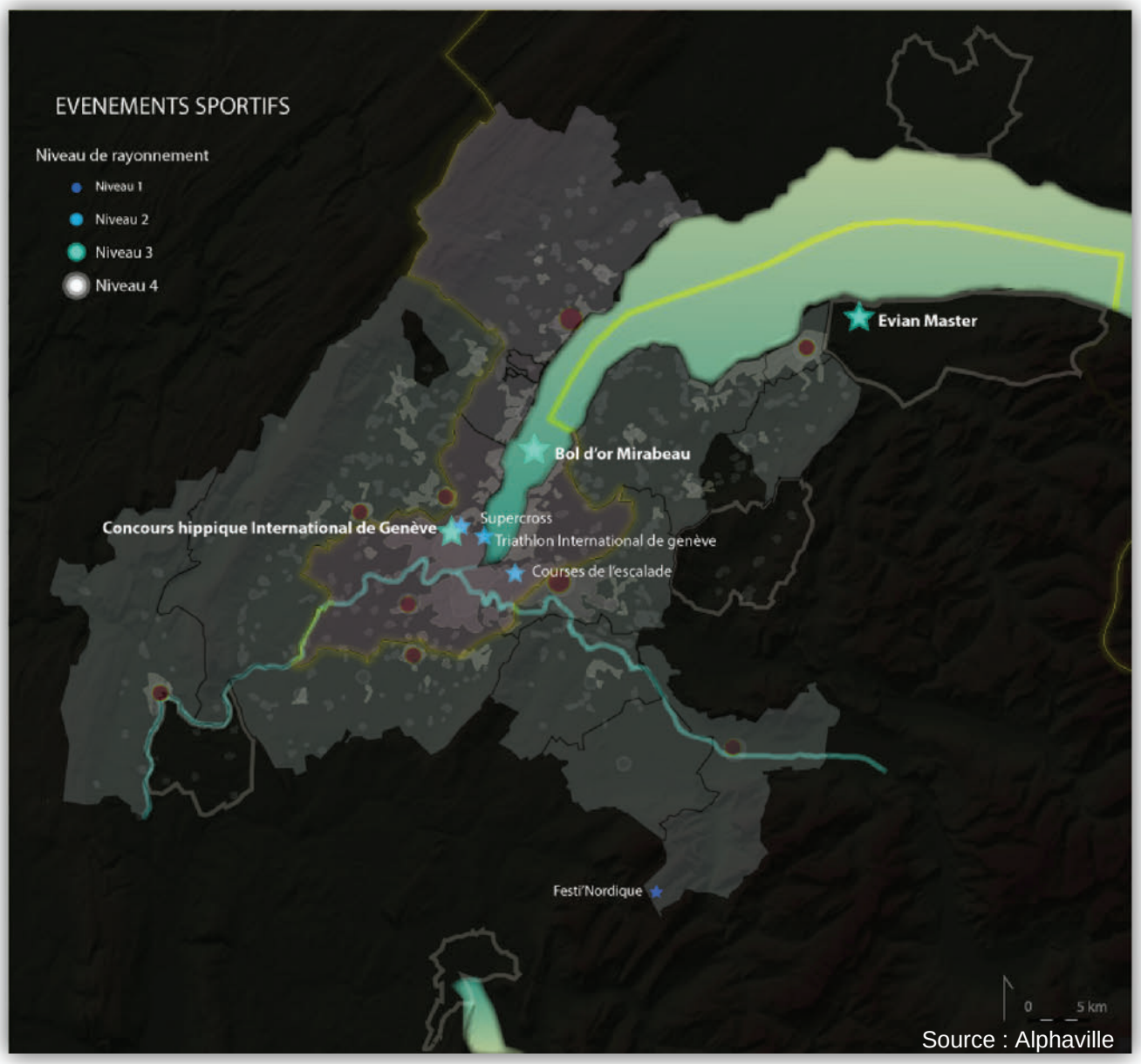

Source : Alphaville

3 Le concours hippique international de Genève
55 000 spectateurs de moyenne / Etape de la coupe du monde d'équitation / Palexpo
3 Le Bol d'or Mirabeau
600 participants / Plus grande régate d'eau douce d'Europe
3 Evian Master
50 000 spectateurs / Etape du circuit européen de golf féminin
2 Supercross
13600 spectateurs / Palexpo
2 Course de l'escalade
27000 coureurs en 2009 / Course historique
1 Festi'Nordique
2000 personnes / 6 sites sur les alpes du Nord (dirigé vers Annecy)

Projets

L’ambition annécienne

La candidature de la ville aux prochains Jeux Olympiques d’hiver 2018 ainsi que l’accueil de trois épreuves de la coupe du monde de biathlon entre 2011 et 2013 autour d’Annecy et du Grand Bornand montrent cette volonté de hisser la petite ville (un peu plus de 50 000 habitants) dans la cours des grands. Même si la candidature aux Jeux Olympiques n’est pas retenue, cette volonté constitue déjà un marqueur territorial et conforte le positionnement de la ville sur le sport, ne serait-ce que dans que d’un point de vue symbolique.

Préparer le long terme

Si les JO 2018 ne se déroulent pas en Europe alors Genève pourrait se lancer dans cette quête, en tout cas, cela semble être le vœu de Swiss Olympic. Déjà les territoires (Grisons et Suisse centrale) ont déjà manifesté leur intérêt. Avec les atouts de Genève, il semblerait qu’une opportunité intéressante puisse être saisie.

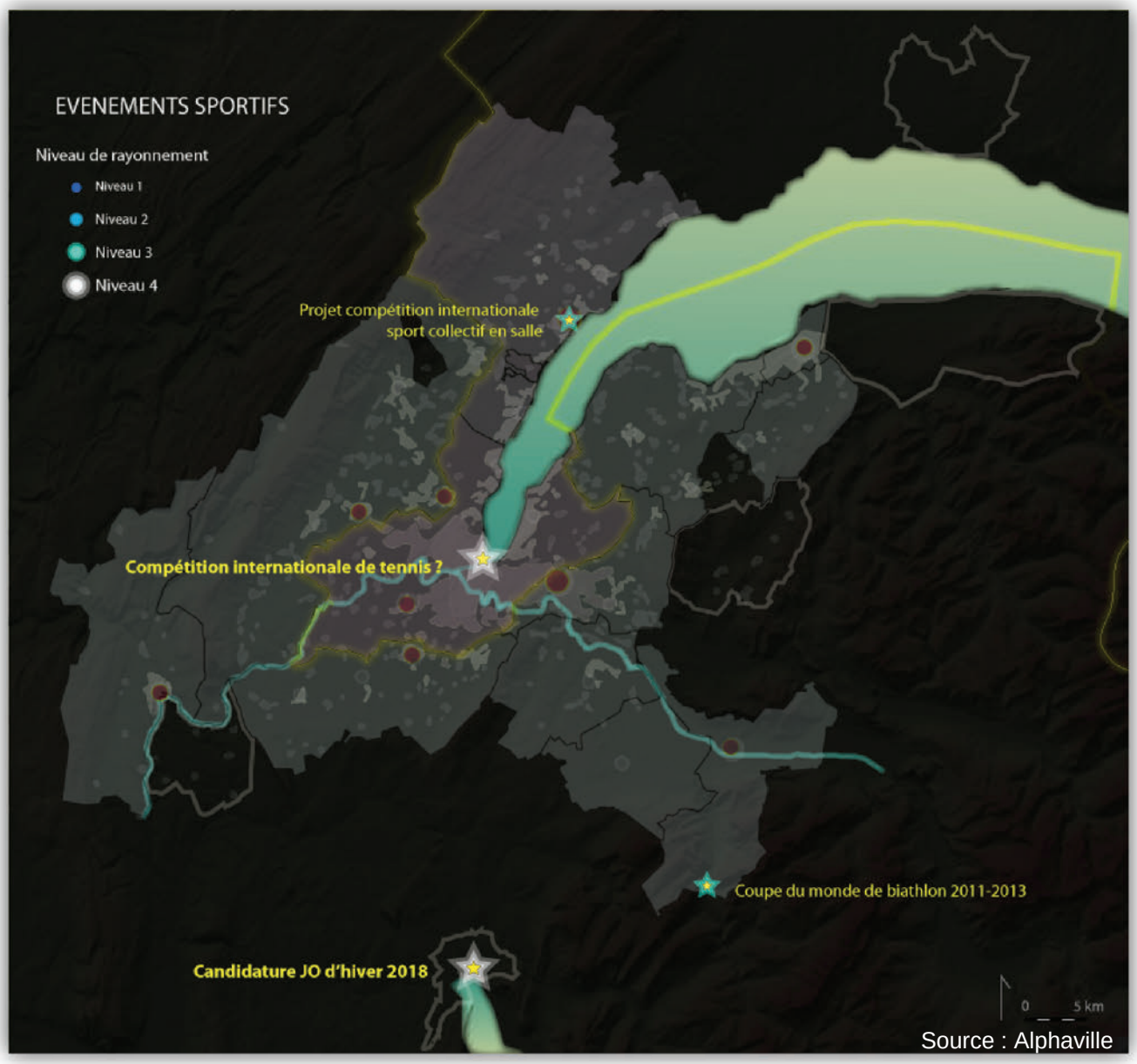

Source : Alphaville

4 Possibilité : compétition de tennis Masters 1000 [?]
4 Candidature aux JO 2010 [Annecy]
3 Projet de compétition internationale de sport collectif en salle [District de Nyon]
Projet non défini
3 Epreuves de coupe du monde de biathlon [Annecy-Grand Bornand]
Trois épreuves du circuit international entre 2011 et 2013 (biathlon)/biathlon au Grand Bornand

3.2.4 L'enseignement et la formation

Un secteur peu développé jusque là…

Les deux clubs professionnels ne disposent pas actuellement de centres de formation ou d'écoles de football à la hauteur de leur statut.

Il n'existe pas non plus de structure publique capable de délivrer un enseignement général adapté à une pratique sportive de haut niveau.

… mais une prise de conscience récente

Le Servette Football Club et l'Evian Thonon Gaillard Football Club ont tous deux des projets de centres de formation pour consolider leur place dans leurs championnats respectifs.

Le projet du Servette consiste à réaliser le centre de formation sur le centre sportif actuel de Balexert, adossé à un centre médical performant. Seize chambres sont prévues pour loger les jeunes sportifs. L'objectif annoncé du club est d'ouvrir le centre à tous les sportifs de haut niveau genevois et pas uniquement à ceux du Servette. L'enjeu est double : conforter le rôle formateur du Servette et développer une offre pour tous les sportifs de haut niveau du territoire. La mutualisation des infrastructures est un bon moyen de créer un outil performant et rayonnant.

Le projet de l'ETGFC est actuellement orienté sur le centre du Blonay mais peut être temporaire dans la mesure où le lieu d'implantation du stade n'est pas choisi. Il y a peut-être un intérêt de réfléchir au rapprochement des deux lieux.
L'UEFA souhaite consolider son implantation à Colovray en utilisant une partie des installations de la commune pour mener à bien son projet de centre d'excellence de l'arbitrage.

Thonon-les-Bains devrait également ouvrir à la rentrée 2011 un CFA des métiers du sport, une structure d'enseignement qui délivre un brevet professionnel jeunesse et éducation populaire et sportive (BPJEPS), option sports collectifs. Une vingtaine de sportifs pourraient être accueillis la première année. Ce diplôme de niveau Bac professionnel donne le statut d'éducateur sportif et permettrait de conforter les structures sportives du territoire. Les associations de football, de rugby et de basket sont les principales intéressées pour le moment mais le projet à long terme est d'étendre le dispositif au handball, au golf et à toute autre discipline sportive manifestant un besoin d'encadrants professionnels.

Le sport dans sa dimension enseignement et formation est un signal faible que nous percevons. Plusieurs acteurs se mobilisent aujourd'hui. Dans l'optique de former une grande région sportive de Lausanne à Annecy, il semble que Genève aurait une carte à jouer sur ce volet particulier du sport.

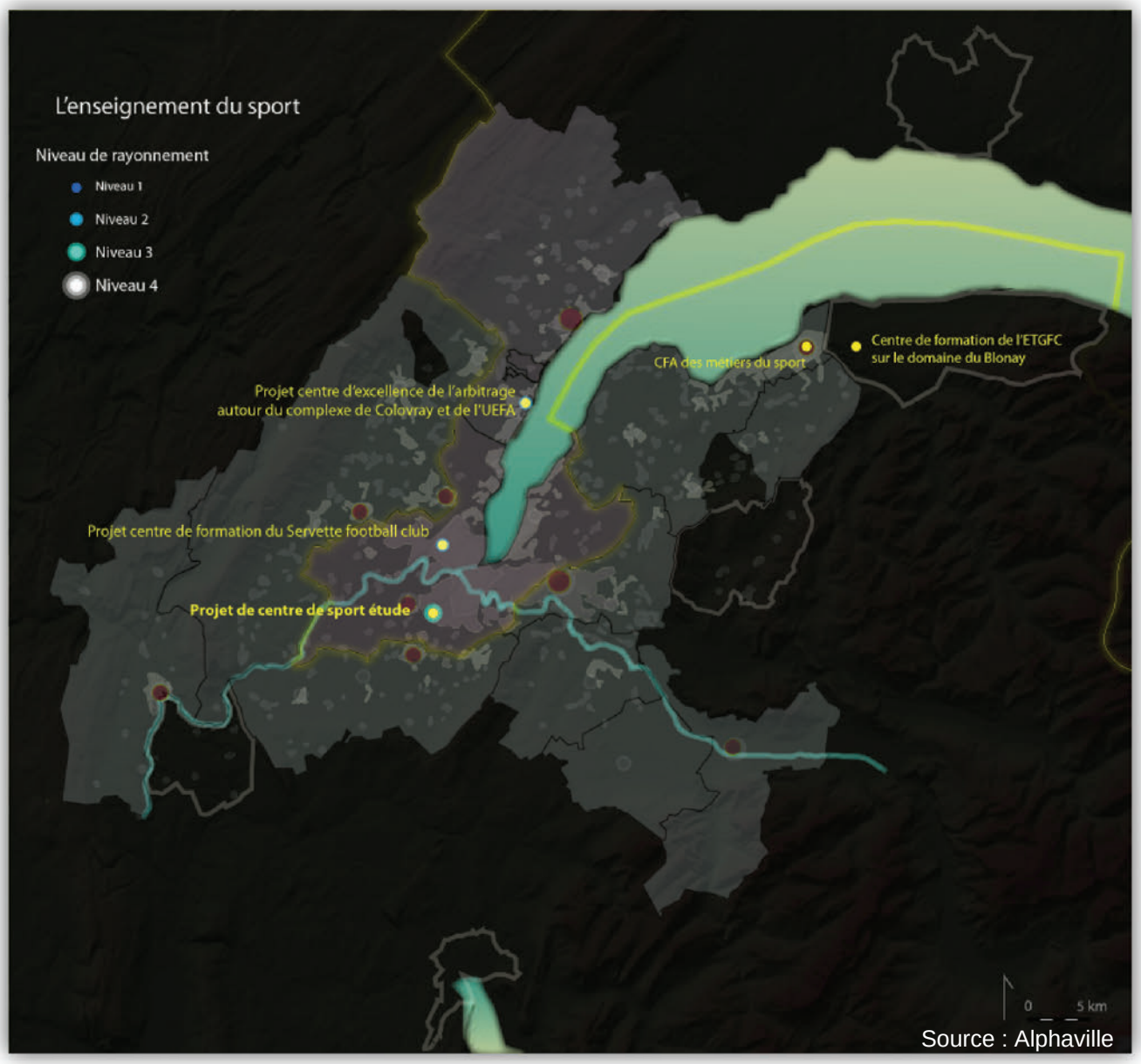

Source : Alphaville

3 Projet de centre sport-études [Plan-les-Ouates]
Projet non défini
2 Projet de centre de formation du Servette Football Club
Bâtiment 4 niveaux, érigé sur l'actuel terrain synthétique du centre sportif de Balexert. Centre médical performant. Souhait: : profite à tous les sportifs genevois, et pas seulement au Servette. Logement : 16 chambres
2 Projet de centre d'excellence de l'arbitrage autour du complexe de Colovray et de l'UEFA
Salle omnisports 2000 places + salle arts martiaux + mur de grimpe + bowling + salle de conférence + hôtel + salles de séminaires + commerces
1 CFA des métiers du sport
1 Centre de formation de l'ETGFC

3.2.5 Les pratiques transversales du territoire

La singularité engendre des usages transfrontaliers et globaux

L'unicité ou la singularité d'un équipement conduit de fait à des pratiques transversales du territoire voire à des collaborations.

La réalité de la frontière est décroissante en fonction du rayonnement de l'équipement et de la singularité de l'offre développée. En d'autres termes, l'effet frontière est très fort concernant les équipements de proximité et les équipements relativement courants (terrains de sport extérieurs, petites piscines, gymnases). En revanche, les équipements ou manifestations très rayonnants et les équipements très atypiques (aérodrome, spots de sports extrêmes, hippodrome,…) sur l'agglomération n'ont aucun mal à s'adresser à l'ensemble de la population.

La singularité de l'offre peut également conduire à des collaborations. Le vélodrome en est un parfait exemple. Plusieurs clubs cyclistes de l'agglomération font appel à Genève pour obtenir des créneaux d'entrainement. Le vélodrome étant unique sur l'agglomération et son environnement proche, des partenariats se créent pour que chacun puisse bénéficier de cet outil.

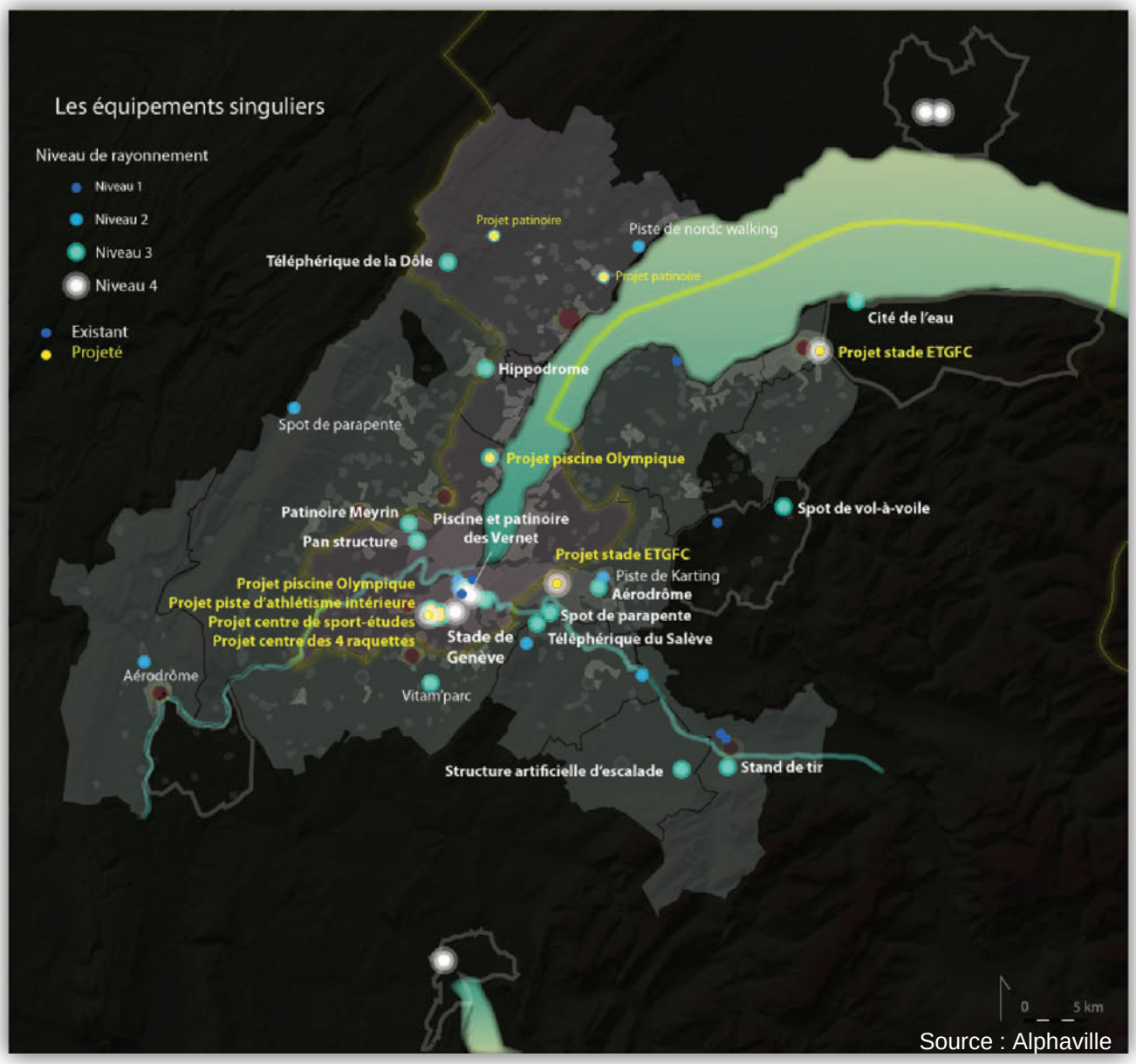

Source : Alphaville

4 Stade [Genève]
4 Stade [Annecy]
4 Stade Olympique La Pontaise [Lausanne]
15 700 places
4 Centre Intercommunal de Glace Malley [Lausanne]
10 000 places
4 Projet de stade de l'ETGFC [?]
4 Piscine et patinoire des Vernets [Genève]
4 Projet de patinoire pour le Servette Hockey Club [Genève]
3 sites pressentis (PAV, les Cherpines, PalExpo)
4 Projet Events Center [Plan-les-Ouates]
Objectif : accueillir équipe de hockey. 10 000 places
3 Vitam'Parc [Neydens]
3 Centre aquatique de la cite de l'eau [Publier]
3 Patinoire couverte [Meyrin]
3 Stand de tir [Bonneville]
3 Structure d'escalade artificielle [St Pierre en Faucigny]
3 Stand de tir [Bonneville]
3 Structure d'escalade artificielle [St Pierre en Faucigny]
3 Spot de parapente [Etrembières]
3 Piste de cross et bicross [Genève]
3 Téléphériques du Salève et de la Dôle
3 Hippodrome [Divonne-les-Bains]
Unique dans l'agglo - 12 courses par an durant saison estivale (practice, pitch & putt à l'intérieur)
3 Cité de l'eau [Publier]
3 Spot de vol à voile [Publier]
3 Projet de piscine Olympique [Versoix]
3 Projet de piscine Olympique [Plan-les-Ouates]
3 Projet de piscine Olympique [Versoix]
3 Projet centre de sport-études et centre des 4 raquettes [Plan-les-Ouates]
2 …
1 …

Quelques coopérations réussies mais une difficulté manifeste à construire des projets en commun

Quelques coopérations ou pratiques transversales intéressantes

La coopération peut également avoir pour utilité de mutualiser les moyens, de rationaliser les financements et d'agrandir de fait le rayonnement d'un équipement. La piscine des Forons est basée sur ce système grâce à la création d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à vocation unique) entre toutes les communes du canton de La Roche sur Foron et 4 communes du canton de Reignier (Arbusigny, Pers Jussy, Reignier, Scientrier).

Déjà évoqué, l'aménagement des chemins de grandes randonnées entre également dans cette catégorie.

Aborder la question des pratiques transversales, c'est également évoquer les manifestations qui portent sur plusieurs territoires. La course de l'escalade et surtout la course du Duc permettent ainsi de se rassembler autour d'un événement historique et de courir sur un parcours qui démarre de Reignier pour se terminer au parc des Bastions de Genève.

Une logique d'intérêts commerciaux communs

La politique tarifaire commune sur les massifs des Tuffes (France) et de la Dôle (Suisse) est un exemple de coopération commerciale. Le pass'Franco-Suisse est une occasion de favoriser les échanges entre ces deux territoires voisins et de mutualiser les installations pour proposer un espace skiable plus généreux, vecteur d'attractivité.
Vitam'parc et City Green ouvrent leurs portes au secteur public et contractualisent directement avec les écoles environnantes, c'est également une manière pour eux d'agrandir leur bassin d'usagers.

Des actions intéressantes mais enfermées dans une logique solitaire

Les projets de véloroutes sont l'exemple parfait d'une idée intéressante, capable de créer du lien entre les différentes collectivités de l'agglomération mais qui pour des raisons essentiellement administratives et de manque de communication, ne conduiront pas aux résultats attendus si la logique actuelle devait se poursuivre. En effet, aujourd'hui, chaque projet avance dans sa logique propre mais aucun travail de coordination ne semble être entrepris aujourd'hui pour intégrer l'ensemble des projets, si bien que les tracés actuellement prévus ne se recoupent pas et ne créent pas le réseau d'agglomération qu'aurait pu faire naître ces volontés.

Situation projetée

Le constat montre la nécessité de travailler sur la définition d'un schéma de véloroutes à l'échelle de l'agglomération (tracés complémentaires et programmation des lieux de convergence par exemple) et celle de réfléchir à la question des partenariats (sur le modèle du CN des Forons) pour rompre avec les zones d'ombres et assurer un maillage complet du territoire. Un travail sur les politiques tarifaires entre France et Suisse est également une piste à explorer pour inciter au partage d'équipements.

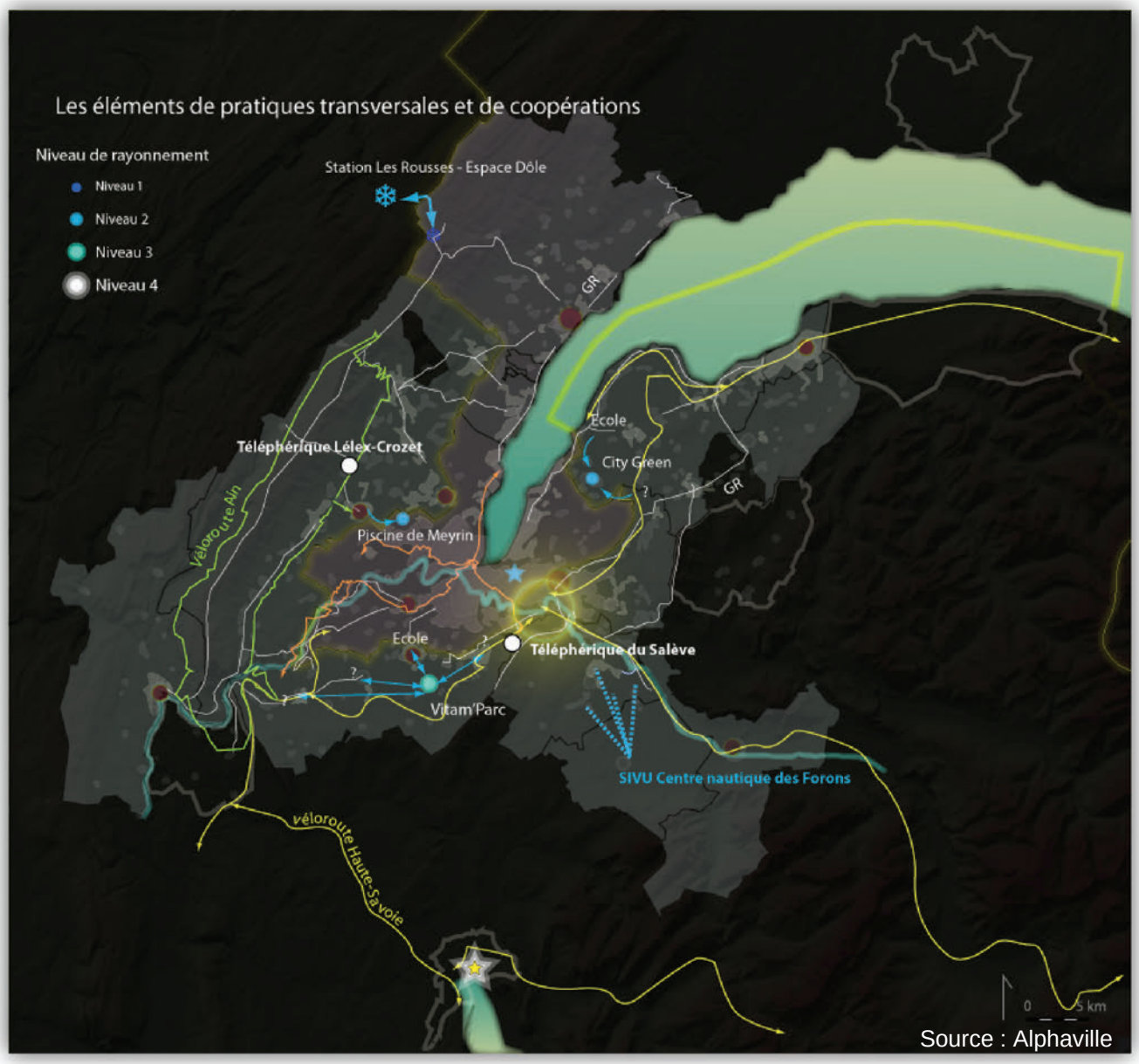

Source : Alphaville

3.2.6 La forte présence du secteur privé

Les centres équestres

Les centres équestres sont fortement présents sur le territoire. Sont recensés neuf centres équestres de plus de 25 boxes et de plus de deux encadrants diplômés.

Deux nouveaux projets pourraient venir étendre encore un peu plus l'offre, celui de Fournex et celui de Plan-les-Ouates qui envisage l'extension du centre existant sur les Cherpines.

Tous les centres équestres mentionnés dans l'étude sont de statut privé. L'absence de centres équestres départementaux ou municipaux combinée au prix élevé de l'inscription ont pour conséquence l'exclusion d'une partie de la population de cette activité. Un enjeu de démocratisation des pratiques nous parait évident, nous développerons ce point dans la suite de l'étude.

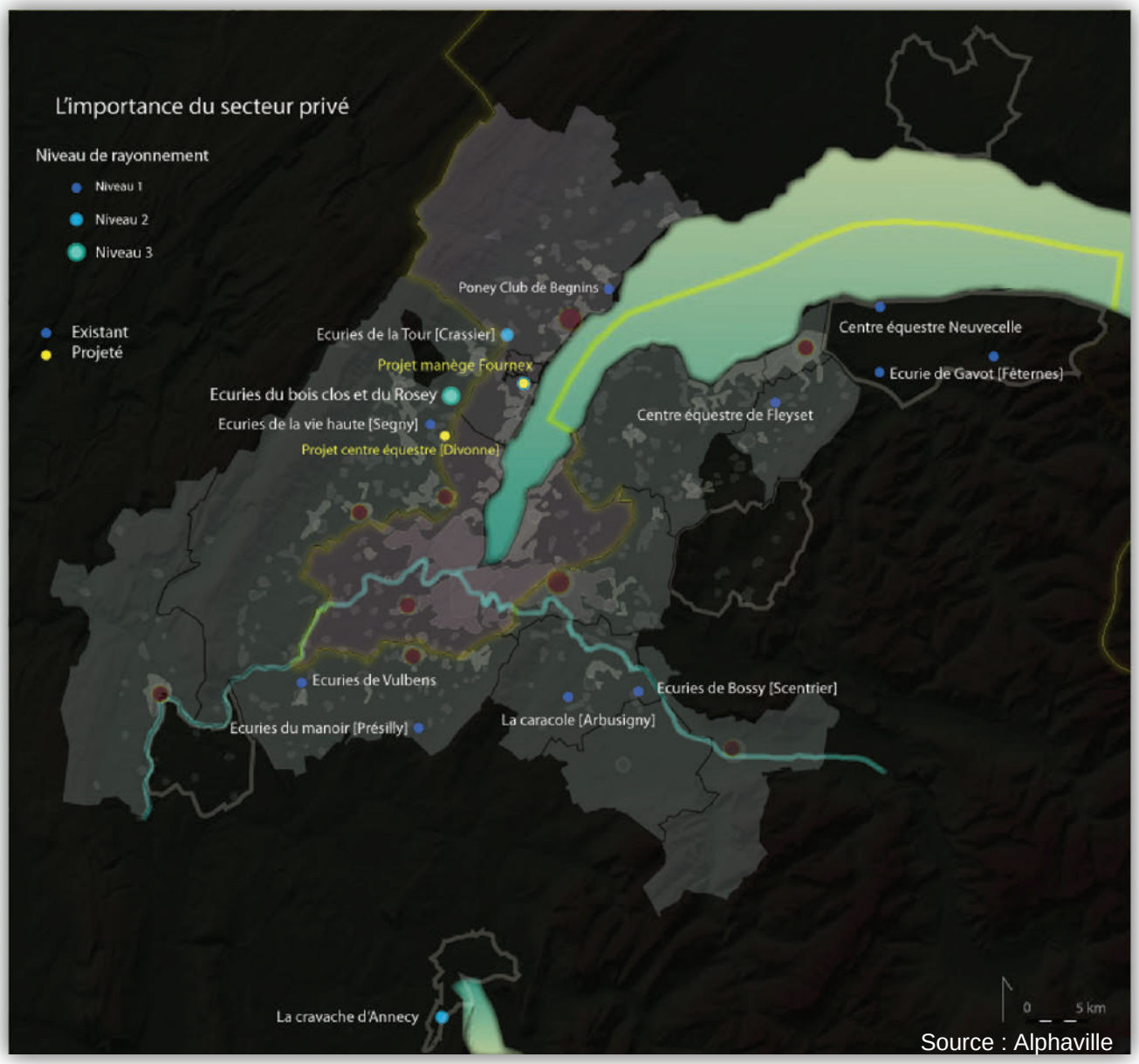

Source : Alphaville

3 Ecuries du Clos et du Rosey [Neydens]
90 boxes 30 paddocks
2 Ecuries de la Tour [Crassier]
50 boxes
2 La cravache d'Annecy
40 boxes
2 Projet manège [Fournex]
34 boxes, 1 manège, 1 salle de club, 1 tribune de jury, 1 surface «marcheur», 1 carrière, 6,5 hectares
1 Poney club [Begnins]
25 boxes
1 Ecuries de la vie haute [Segny]
28 boxes 10 paddocks
1 Ecuries [Vulbens]
50 boxes
1 Ecuries du manoir [Présilly]
45 boxes
1 Centre équestre [Fleyset]
27 boxes 19 salles / Cadre exceptionnel (118 ha de forêt + vue sur lac)
1 la caracole [Arbusigny]
1 Ecuries de Bossy [Scientrier]
34 boxes + 1 manège avec tribunes
1 Centre équestre Manège equi'libre Evian [Neuvecelle]
32 boxes
1 Ecuries de Gavot [Fêternes]
35 boxes
1 Ranch équestre [Bernex]
1 Projet centre équestre [Divonne-les-Bains]

Les golfs

Comme sur l'équitation, la présence du golf dans la plaine genevoise est très forte par rapport à la population présente. L'activité golf sur l'agglomération est support d'un besoin local mais également support d'excursionnisme et de tourisme. Neuf parcours de golf d'au moins 18 trous ont été recensés sur l'agglomération.

Tous les golfs sont privés à l'exception du swin golf de Basse ruche dans le district de Nyon. Ce dernier pratique des prix très en dessous du marché et participe à l'ouverture de la discipline à un public élargi.

Le critère « prix » n'a pas été intégré dans la liste relative à la mesure du niveau de rayonnement. Il est considéré comme une résultante de la capacité et de la singularité de l'équipement, ce qui est vrai pour la majeure partie des équipements étudiés. Sur la question du golf, le critère prix relève d'une tout autre importance dans la mesure où ce facteur est généralement un frein à une pratique large de la part de la population Une brève analyse des pratiques tarifaires de la discipline à partir de deux exemples du territoire permet d'avoir un aperçu de l'influence du prix sur publics touchés et donc sur les niveaux de fréquentation et de provenance des publics :

Club de golf de Bossey (Privé)
50€ licence fédération française de golf
Carte verte : 70 €
+ Acquérir ou louer une action du Holding Financier du Golf & Country Club de Bossey (prix d'une action : environ 7 000 €)
+ Cotisation annuelle : 2 500 € ou payer un green-fee 75€ par journée

Golf Parc Signal de Bougy MIGROS sur la commune de Bougy-Villars [district de Morges] (public-privé)
Installations d'entrainement gratuites, pas de droit d'entrée.
Présence d'une académie et d'une école de golf aux tarifs abordables (entre 40 et 110 € la journée pour 9 ou 18 trous)

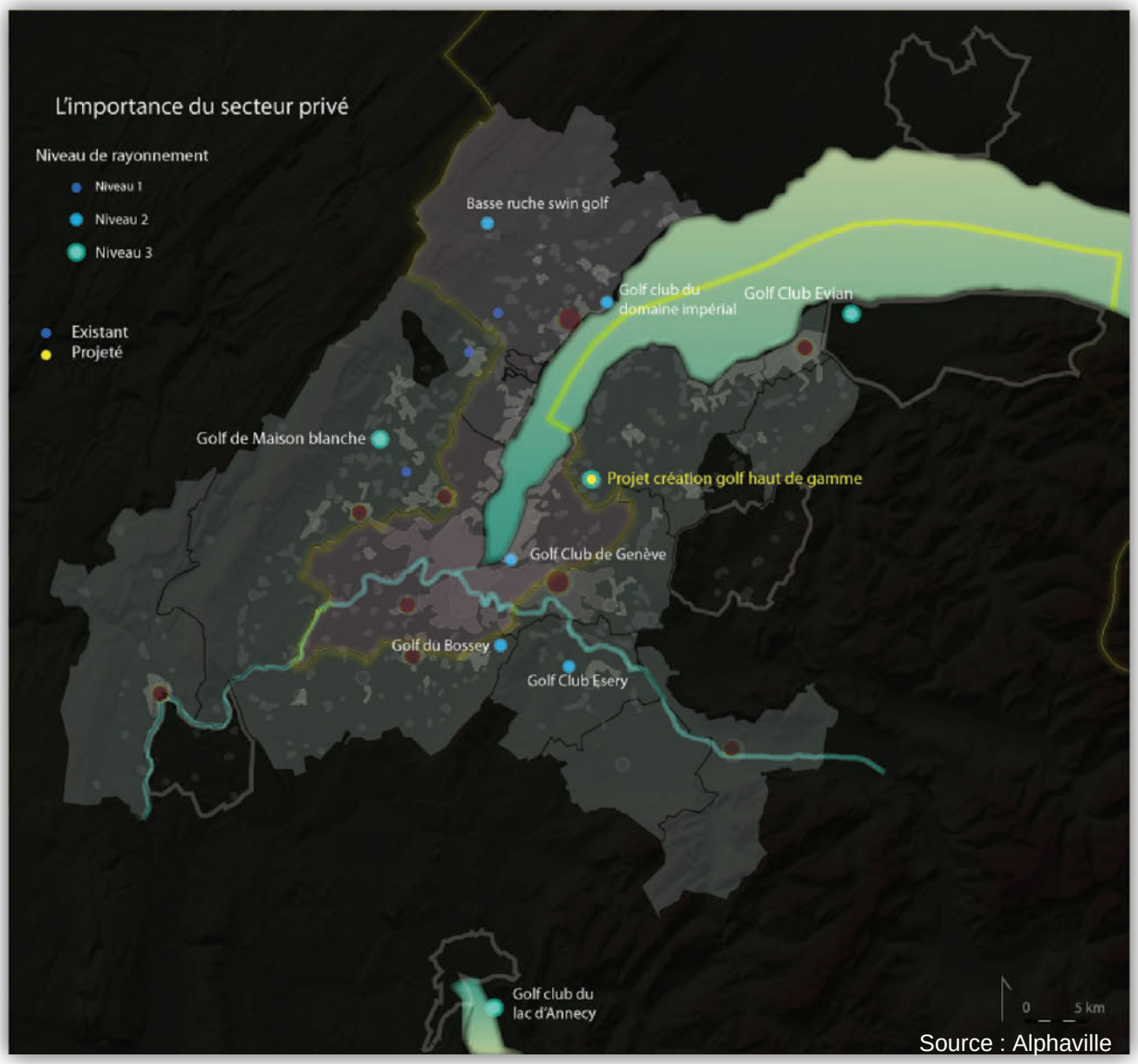

Source : Alphaville

3 Golf de Maison Blanche [Echenevex]
18 + 9 trous / piscine / tennis Environ 700 membres / accueil de pro
3 Golf Club Evian [Evian]
Renommée internationale / 18 trous
3 Projet de création de golf haut de gamme [Veigy]
3 Golf Club du lac d'Annecy
9 et 18 trous/550 membres
2 Golf du Bossey
18 trous / 920 membres (2010)
2 Golf Club Esery
18 + 9 trous
2 Golf Club du domaine impérial [Nyon]
18 trous / Haut de gamme
2 Basse ruche swin golf
9 + 9 trous / golf accessible au plus grand nombre + trottin herbe + tyrolienne
2 Golf Club de Genève [Cologny]
18 trous / 1300 membres
1 Golf de la Manchette [Présilly]
18 trous
1 Golf de Divonne-les-Bains
18 trous / 500 membres
1 Golf Club de Bonmont
18 trous /

L’activité spa / balnéothérapie

L’activité thermale, de spa et de balnéothérapie est une richesse du tissu économique territorial qui permet là aussi de soutenir l’activité excursionniste et touristique.

Le thermalisme est une activité en perte de vitesse et certaines villes comme Divonne-les-Bains se posent la question du redéploiement de l’offre vers la balnéothérapie et le spa pour conserver des activités liées à la qualité des eaux et des professionnels présents sur leurs communes. La présente étude n’avait pas pour objectif d’étudier cette problématique de manière précise, nous ne pouvons que remonter cette inquiétude et cette volonté de certaines communes d’anticiper la perte de l’activité thermale. Il ne semble pas que le secteur public puisse directement jouer un rôle dans le contexte de restriction budgétaire actuel, le rôle de l’agglomération est peut-être celui d’encourager les mutations des équipements existants.

Le sujet est important pour le territoire mais sort du mandat de cette étude, une analyse plus fine semble nécessaire pour saisir les grands enjeux du secteur pour les prochaines années.

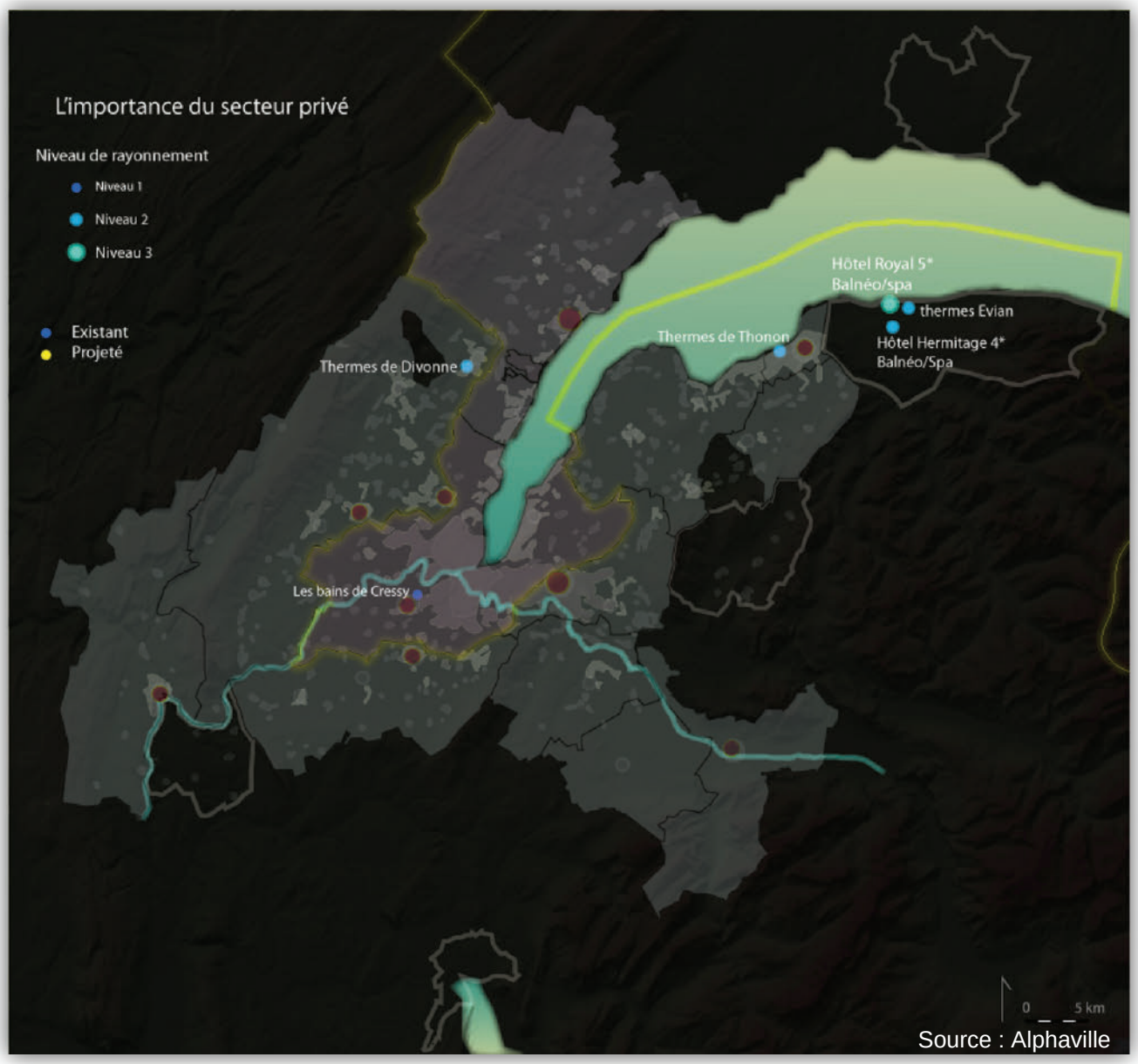

Source : Alphaville

3 Hôtel Royal [Evian]	1 Les Bains de Cressy [Confignon]
Activité balnéothérapie/Spa liée à un hôtel 5 étoiles	Lié au Hôpitaux Universitaire de Genève - tarifs abordables
2 Thermes d'Evian	
Pas de lien à un hôtel	
2 Hôtel Hermitage [Evian]	
Activité balnéothérapie/Spa liée à un hôtel 4 étoiles	
2 Thermes de Thonon-les-Bains	
2 Thermes de Divonne-les-Bains	
Activité thermale liée à un hôtel 4 étoiles	

Autres

Le secteur privé se développe sur d'autres disciplines sportives que les centres équestres et le golf. Deux pôles multisports « privés » structurent le territoire actuellement : le City Green de Veigy et Vitam'Parc de Neydens. Ces complexes misent sur une offre sportive étendue, sur un mode de fonctionnement plus souple que l'offre publique axée sur le sport à la carte ainsi que sur la complémentarité de programme autour du sport (sport/détente/loisir/commerces). Ce concept se développe un peu partout en France et en Suisse et convient particulièrement aux nouveaux modes de vie des citadins, moins enclins à s'inscrire dans un club et à pratiquer leur sport régulièrement et à des moments fixes dans la semaine. Les agendas étant de plus en plus perturbés, l'offre culturelle et sportive plus développée, les envies changent rapidement et ce type de structure permet une souplesse très appréciée.

Un troisième acteur devrait se positionner sur ce créneau à Colovray. Le programme n'est pas encore fixé mais quelques éléments ont été dévoilés : salle omnisports de 2000 places, dojos, mur de grimpe, bowling, salles de conférences, cafétéria, installations pour le bien-être, hôtels et commerces.

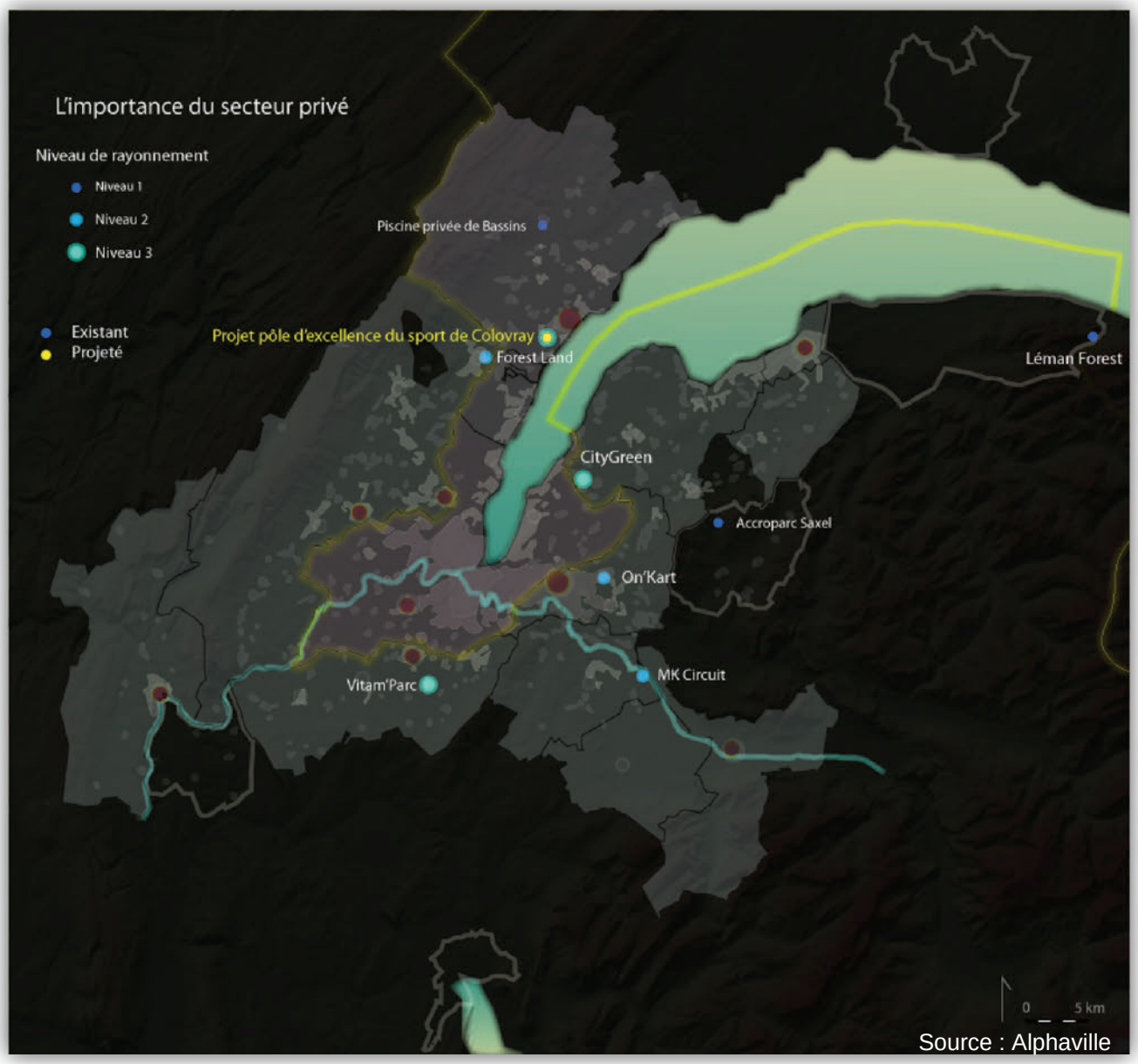

Source : Alphaville

3 Projet de pôle d'excellence du sport [Colovray]
Salle omnisport 2000 pl + salle arts martiaux + mur de grimpe + bowling + salle de conférence + hôtel + séminaires + commerces
3 Vitam'Parc [Neydens]
Surface : 20000 m² / Complexe associant sport, détente, loisir et consommation
3 CityGreen [Veigy]
12000 m² intérieur + tennis / Fitness, cardio, muscu, tennis/squash, bad, piscine/spa, 11 terrains de tennis, // Détente : lounge, massage, amincissement // garderie, crèche, salon de coiffure, salon esthétique - 60 permanents et 40 temporaires
2 On'Kart [Annemasse]
Indoor et outdoor
2 MK Circuit [Scientrier]
Piste 1050m, homologuée FFSA, outdoor
2 Forest Land [Divonne-les-Bains]
1 Piscine privée [Bassins]
25 m / 60 000 personnes/an
1 Léman Forest [Saint-Gingolph]
1 Accroparc [Saxel]

3.3 Synthèses

Une concentration urbaine à relativiser

Cette carte de synthèse illustre l'ensemble des équipements existants pris en compte dans l'étude ainsi que les projets ou intentions évoqués par les acteurs sondés. A titre d'information, environ 400 équipements ou événements composent la base retenue dans le cadre de l'étude.

L'offre se concentre en toute logique dans la partie centrale et urbaine du territoire. La conurbation formée autour de Genève dispose des principaux équipements culturels structurants ainsi que des grands équipements sportifs indoor.

En revanche, un certain nombre de domaines ou thématiques se répartissent de façon globalement équilibrée sur l'ensemble du territoire. C'est le cas en particulier des sports et loisirs liés à l'eau (piscine, rivière, lac) ainsi que ceux réclamant de l'espace (golf, poney club…). Les monuments historiques ponctuent également l'ensemble du territoire, de même que les évènements et manifestations culturelles, même si ces derniers se caractérisent par des rayonnements contrastés.

La richesse naturelle et environnementale, et sa déclinaison en équipements ou infrastructures, permet également de positionner sur la carte les territoires éloignés de la zone urbaine centrale.

Des dynamiques récentes mettent en évidence un effort de certaines centralités régionale ou locale qui s'équipent et contribuent, par cette entrée équipement, à réinterroger la hiérarchisation actuelle des polarités à l'échelle du projet d'agglomération.

A noter enfin le développement d'une offre privée, principalement localisée dans la couronne genevoise à proximité des grandes infrastructures de transports, dans les domaines du sport et des loisirs. Ce constat là n'est pas neutre et peut amener à se poser deux types de questions : cette offre s'appuie t'elle sur des carences en termes d'offre publique ou se positionnent elle sur des segments complémentaires ? Comment réguler ou orienter le développement de cette offre à l'échelle du projet ?

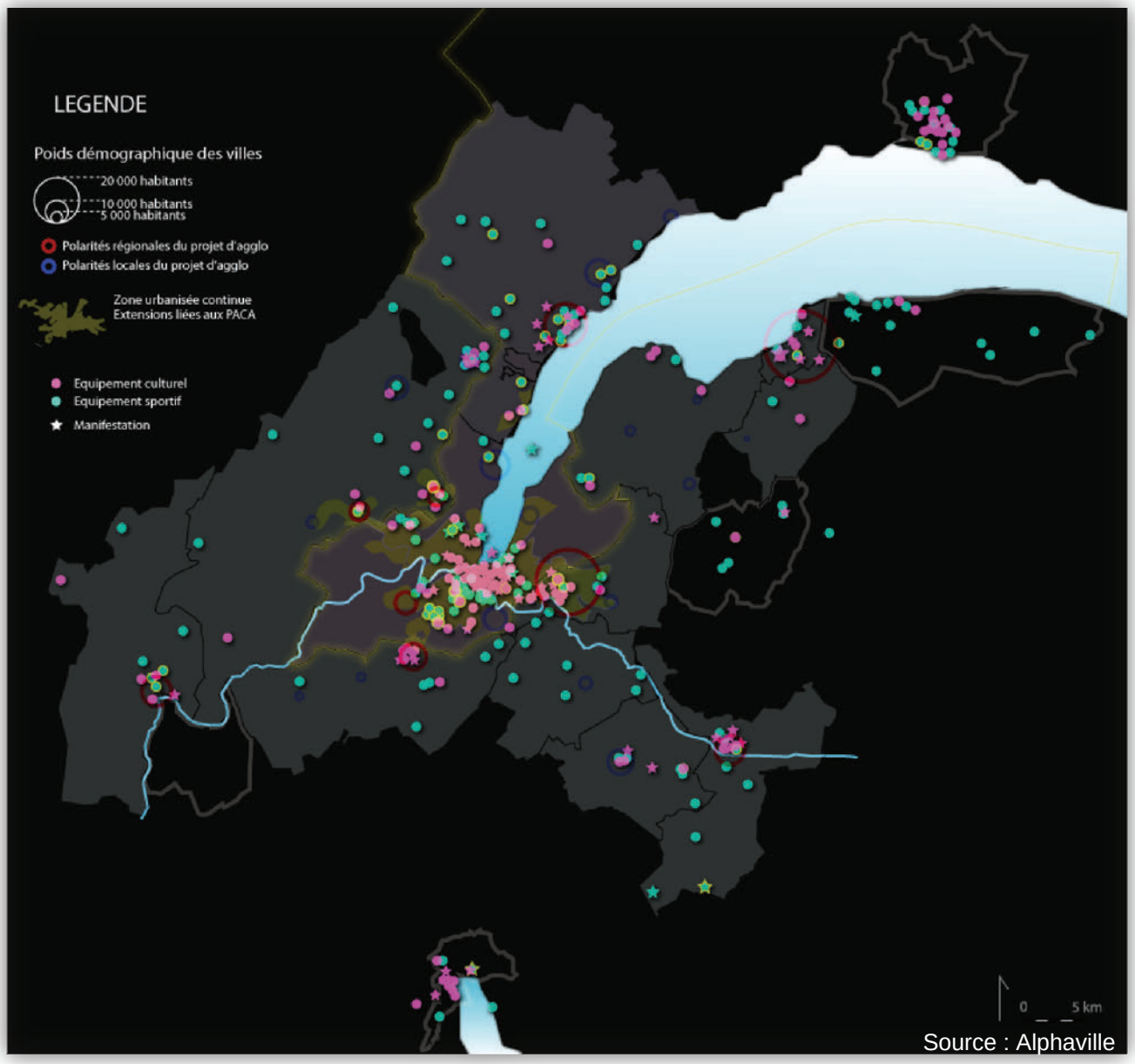

Source : Alphaville

Des mises en réseau existantes mais à développer

Même si l'exhaustivité n'est pas forcément assurée, cette illustration invite déjà à faire un premier constat et à tirer quelques conclusions ou préconisations.

Culture

Les équipements étant globalement urbains, il n'est pas étonnant de constater que les réseaux le soient également. Genève, où la concentration des grands équipements culturel est forte, a tendance à aimanter la majeure partie des réseaux permanents d'équipements et ceux plus éphémères liés aux manifestations. Ces grands équipements ont des ressources humaines et financières qui leur permettent de sortir de leur activité propre et de développer des collaborations pour élargir leur influence et toucher de nouveaux publics.

Concernant les bibliothèques, plusieurs réseaux existent mais aucun n'a l'échelle de l'agglomération. Des embryons de mutualisation des moyens apparaissent mais il est certain que cet aspect pourrait être poussé à l'avenir. Toujours dans cette même logique, il y a peut-être un travail de recherche de complémentarités à effectuer. Les grandes médiathèques de Genève et des polarités régionales pourraient travailler à la constitution de spécificités propres qui leur donneraient une esthétique propre tout en participant à l'élaboration d'un fond global enrichi (ex : fond BD à Bellegarde-sur-Valserine).

Du point de vue des spectacles et des événements, outre Genève, Annemasse (Château Rouge), Meyrin (Forum), Divonne-les-Bains (l'esplanade du lac) et Thonon-les-Bains (maison des arts) sont les communes d'équilibre, celles qui réussissent, grâce à des équipements culturels forts, à trouver une place dans l'animation culturelle métropolitaine.

Toujours sur le thème de la culture, certains territoires sont écartés de ce jeu relationnel entre acteurs. Bellegarde-sur-Valserine n'est intégré à aucun réseau. Bonneville et la Roche-sur-Foron ne sont pas non plus « accrochées » à la zone dense. De part les similitudes et la proximité de ces deux communes, un réseau s'est développé entre elles et une certaine forme d'autonomisation semble se dessiner.

Sport

Les GR et projets de véloroutes voies vertes sont des aménagements très intéressants pour développer des pratiques partagées du territoire. Les efforts entrepris doivent être soutenus par un acteur comme le projet d'agglomération, notamment pour ce qui est de la cohérence d'ensemble du réseau développé, loin d'être assurée aujourd'hui.

Le secteur privé contractualise avec le public du fait de la carence de certains équipements, il faut veiller à ce que ce manque ne soit pas un frein au développement du sport pour tous. On ne peut pas écarter le fait que les logiques privées ne peuvent pas être celles du service public, un équilibre doit être trouvé.

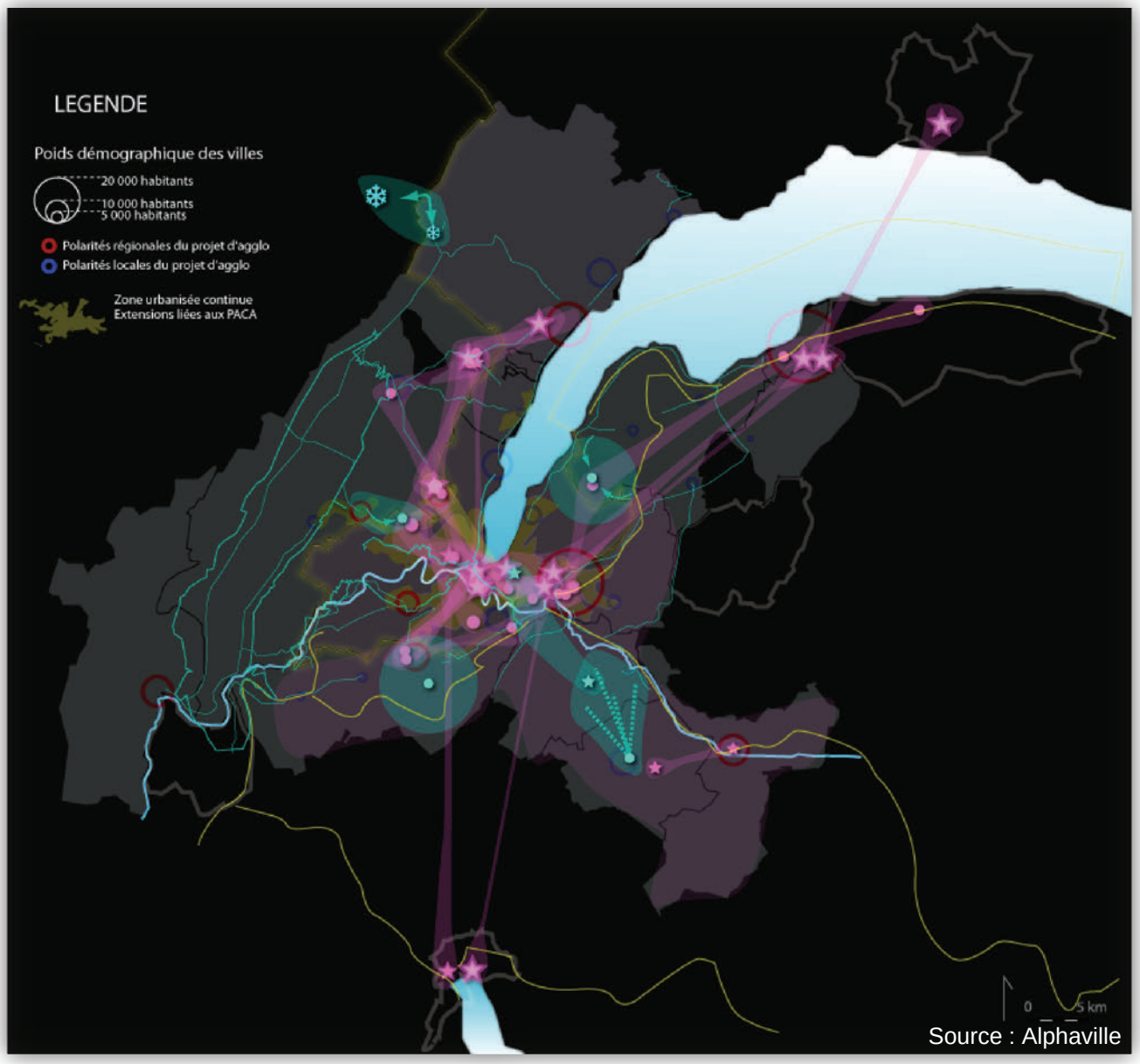

Source : Alphaville

Culture

Réseau 9 bibliothèques [Genève, Ain et Haute-Savoie]
Permet d'emprunter avec un abonnement unique

Réseau 42 bibliothèques [Haute-Savoie]
Centrée sur Annemasse. Permet de consulter le catalogue des bibliothèques sur internet.

Réseau bibliothèques [Communauté de communes collines du Léman]

Passdance [Annemasse, Genève, Meyrin, Divonne-les-Bains]
20 à 50% sur le prix des places, newsletter mensuelle, tarifs préférentiels,…

Abonnement commun [théâtre de Carouge, Forum Meyrin, théâtre du Châtelard]

Festival « La Bâtie » [Genève, Annemasse, Divonne-les-Bains]

Festival « Extra » [Annecy, Genève]

Festival « Les colporteurs » [Suisse, France]
L'Arsenic (Lausanne), Le Poche (Genève), Château Rouge (Annemasse) et la Maison des arts (Thonon)

Festival « JazzcontreBand» [Suisse, France]
l'Usine a gaz, le Brise Glace, le chat noir, la maison des arts (Thonon), l'esplanade du lac (Divonne), château rouge (Annemasse), ForuMeyrin, grange au lac (Evian) et comédie (Ferney). Premiers échanges avec le festival Pleins Feux de Bonneville

Festival « Le Far » [France/Suisse]
Nyon, l'Arsenic (Lausanne), Château Rouge (Annemasse), Belfort et Divonne

Festival « théâtre en Savoie » [France/Suisse]
Pays Rochois et Faucigny-Glières. Ouvre des liens avec Genève.

Sport

GR

Projet véloroute voie verte du Léman à la mer

Projet véloroute voie verte la frontalière

Projet véloroute voie verte du Sillon Alpin

Projet véloroute voie verte des Aravis

Projet véloroute voie verte Mont-Blanc - Léman

Projet véloroute voie verte Sud Léman

SIVU centre nautique des Forons

Collaborations public/privé Vitam'Parc et City Green

Collaborations Forum Meyrin

Coopération économique massif des Tuffes et de la Dôle

4 Vers un schéma directeur

Préambule

Cette ultime partie propose de mettre en évidence les enjeux et axes de travail à valoriser dans le cadre des travaux du projet d'agglomération. L'objectif ne consiste pas ici à produire un schéma directeur, mais bien de distinguer et de hiérarchiser ses éléments constitutifs.

Cette démarche au caractère exploratoire est bien à considérer comme un premier « défrichage », qui permet de mettre en évidence des pistes de travail et de réflexion à creuser dans le cadre des travaux et réflexions visant à alimenter l'élaboration du projet d'agglomération transfrontalier.

Elle entend peser sur les trois enjeux fondamentaux qui structurent fortement la raison d'être du projet d'agglomération : valoriser à une échelle globale les atouts et singularités du territoire pouvant structurer son identité et contribuer à son attractivité, concrétiser la vision multipolaire en équipant en particulier les centralités régionales et développer les relations transfrontalières par le biais des mises en réseaux et des collaborations entre acteurs dans le cadre des thématiques traitées.

Ces axes de réflexion s'organisent autour de 3 points :

- Le premier propose un regard par thématique à l'échelle globale. Il met en avant les thématiques ou fonctions classiques (théâtre, danse…) du territoire mais également ses spécificités (dimension internationale, activité scientifique) qui permettent de le singulariser. Cette liste n'est pas exhaustive, mais les thèmes retenus l'ont été au regard de l'importance de leur représentation et/ou en fonction de l'importance de la représentation de ces thèmes et/ou du potentiel de développement qu'ils incarnent pour le territoire. Cette démarche, relative aux identités du territoire, permet de questionner et de mettre en perspective, sur la base de constats, les évolutions possibles des thématiques considérées et leur prise en compte dans le cadre du projet d'agglomération. Ces « fiches » feront référence de manière transversale aux deux grandes entrées distinguées dans l'analyse : les équipements et leurs mises en réseaux (points et lignes).

- Le second propose un rapprochement entre appréhension des besoins et la problématique du renforcement et de la structuration des polarités, en particulier des centralités régionales. Il fait directement référence à la montée en puissance démographique des différents territoires et sur la double nécessité de répondre aux besoins de la population tout en garantissant un rayonnement structurant sur leurs hinterland respectifs.

- Le troisième propose enfin une première liste d'enjeux en termes de politiques publiques, ces dernières étant bien évidemment directement connectées aux deux premiers points évoqués. Il insiste tout particulièrement sur la notion de réseaux et de coopération transfrontalière.

Le document propose une conclusion ouverte sur la forme de cartes de synthèses, proposant une première spatialisation des enjeux et des pistes d'actions évoqués.

4.1 Les enjeux en termes d'équipements pour le projet d'agglomération

4.1.1 Les enjeux thématiques

Culture

Les spectacles vivants classiques

Cette terminologie regroupe les spectacles de musique classique et d'opéra.

Constat

La renommée de la ville de Genève sur ce thème est importante. Les équipements programmant ce type de spectacle se concentrent sur des équipements prestigieux tels que le Grand Théâtre ou le Victoria Hall, situés en cœur d'agglomération sur la ville de Genève.

Des collaborations transfrontalières existent, par exemple entre l'Orchestre des pays de Savoie et l'Orchestre de Chambre de Genève.

Seule une minorité de festivals ont pour thème la musique classique, à l'instar de « Musiques en été », qui programme aussi du jazz et des musiques du monde.

Enjeux

Aucun projet ni demande d'équipements particulière dans ce domaine n'est relevé.

Ce segment culturel, qui rayonne au-delà de la Suisse (la fréquentation de l'opéra est susceptible d'attirer un public résidant à Lausanne, Paris ou Lyon), est fortement liée à la ville de Genève, notamment car les spectacles se déroulent dans des équipements de cœur de ville.

Un des enjeux à identifier porte sur l'élargissement des typologies de publics à l'échelle de l'agglomération. Sans toutefois disposer de données sur l'origine et le profil des publics, il semble cependant intéressant de mettre en perspective les évolutions de cette esthétique :

- Comment assurer un accès à ce type de spectacle pour l'ensemble de la population de l'agglomération ?
- Comment en assurer l'attrait auprès des jeunes générations ?
- La qualité de ce type de spectacle est liée aux spécificités des salles, qu'il s'agisse des salles d'opéra, ou de salles dont l'acoustique est spécifiquement conçue pour recevoir des concerts de musique classique. Néanmoins promouvoir la programmation de certains spectacles en les délocalisant dans des « salles de polarités » est une piste intéressante pour diffuser et consolider cette identité culturelle propre à Genève et contribuer ainsi à l'étendre à l'ensemble de l'agglomération.

Musiques actuelles

Constat

Plusieurs lieux alternatifs offrant une programmation abordable, notamment en direction des jeunes, ont fermé récemment (club l'étage sur Artamis, club MOA) ou semblent menacés, ce qui entraîne une saturation des derniers lieux ouverts (l'usine), voire des sorties qui s'orientent sur Lausanne.

De nombreuses polarités d'agglomération se sont dotées d'équipements multi-culturels, leur permettant de proposer, entre autres, une programmation de musiques actuelles.

Des liens se tissent entre établissements (abonnements partagés ou festivals) et permettent d'offrir une offre élargie dans des équipements locaux.

Il existe de fortes dynamiques sur les territoires avec un marqueur fort (paléo festival), ainsi que de nombreux festivals sur l'ensemble du territoire d'agglomération, par exemple le festival « musiques en été » sur Genève, qui mélange musique classique, jazz et musiques du monde.

Enjeux

Quelle réponse à la fermeture des lieux alternatifs ? Une réflexion était en cours au niveau du canton de Genève, mais aucune réflexion en dehors de ce canton n'a été portée à notre connaissance. Or il est intéressant de se poser la question de l'opportunité d'ouvrir de tels lieux en dehors de la ville centre, en particulier sur les 8 polarités régionales.

Par ailleurs, Gex, Bernex et Ferney, considérées comme des polarités régionales dans le schéma d'agglomération, ne disposaient pas de ce type d'équipement. Une ville identifiée comme une polarité doit être en mesure d'offrir à terme un équipement de cette nature, pour permettre d'accueillir localement des spectacles, dans des communes appelées à devenir des polarités structurantes.

En termes de « pratique de l'agglomération », des échanges entre équipements, ou entre directions culturelles, qui consistent à proposer par exemple un abonnement commun à plusieurs équipements, ou un festival programmant ces spectacles sur plusieurs équipements. Il existe un réel enjeu à conforter ces démarches. Ce type de programme encourage la fréquentation de différents équipements, et par la-même se positionne dans une dynamique d'agglomération.

La richesse des festivals et leur spécificité au niveau de l'agglomération est là aussi de nature à s'adresser à un public plus large que celui lié à municipalité ou l'équipement programmant. L'agglomération peut donc avoir un intérêt à soutenir, faire connaitre, et encourager la pratique des « petits » (en terme de fréquentation) festivals.

Théâtre, spectacles divers

Constat

L'offre de théâtre est très riche en cœur d'agglomération.

Comme indiqué dans le paragraphe précédent sur les musiques actuelles, de nombreuses polarités disposent d'équipement multiculturel, leur permettant de programmer des spectacles de théâtre.

Sur ce thème aussi il existe de nombreux festivals sur l'ensemble du territoire d'agglomération, comme par exemple « Théâtre en Savoie ».

Enjeux

Tout comme sur le thème précédent, il nous semble important que les polarités disposent d'équipements multi-culturels accueillant ce type de spectacle, qui puissent ensuite tisser des liens avec d'autres équipements, ou des équipes montant des manifestations.

Danse

Constat

Une collaboration existe entre la maison de la danse sur le canton de Genève et Annemasse. Une spécialité territoriale semble se dessiner sur ce thème, avec des spectacles de danse qui sont souvent programmés dans la salle des Eaux-Vives et Château Rouge.

Il existe par ailleurs des manifestations sur ce thème, par exemple le festival « Dansez ! » organisé sur Annemasse.

Enjeux

Un équipement dédié à la danse est un des rares besoins remonté expressément par les interlocuteurs. Ce besoin semble être connu depuis une quinzaine d'années, le pré-programme semble exister, mais le projet n'a pas encore abouti à ce jour.

En termes de pratique d'agglomération, il existe là une opportunité de créer un équipement d'agglomération, qui s'adresserait à l'ensemble des acteurs de la filière, et qui pourrait se positionner en dehors de la ville centre.

Plusieurs lieux sont intéressants : les projets urbains PAV ou Annemasse-Etoile sont ou seront très accessibles (CEVA), et il existera donc la possibilité de s'inscrire dans le cadre d'un cœur d'agglo élargi et d'atténuer l'effet frontière en proposant une implantation sur Annemasse Etoile. Un équipement métropolitain d'agglomération dédié à la danse pourrait être de plus un marqueur culturel important pour ces morceaux de ville en devenir.

L’art contemporain

Constats

Sur ce thème, les principaux équipements recensés sont des musées d’art contemporains, d’ateliers ou de squats d’artistes.

La cartographie montre une spécialisation très forte du territoire : les équipements se concentrent sur Genève centre, et dans une moindre mesure sur Annemasse.

Dans la ville de Genève se trouvent concentrés sur un même lieu le Mamco (Musée d’Art Moderne et Contemporain), le centre d’art contemporain, le fond d’art contemporain de la ville de Genève et le centre de la photographie.

En dehors de Genève, c’est sur Annemasse que semble se dessiner une identité liée à l’art contemporain. Celle-ci est liée à un lieu d’exposition (la villa du parc), mais aussi au souhait de la ville de développer une identité contemporaine au niveau de la ville elle-même, au travers par exemple le mobilier urbain.

En termes d’enseignement, là aussi ce sont sur Genève et Annemasse que se trouvent des écoles de formation : l’HEAD et l’EBAG.

Qu’il s’agisse des musées ou de l’enseignement, des liens existent entre les 2 villes.

Des festivals en lien avec les pratiques d’expression plastique, comme par exemple les arbres en lumières, sont organisés là aussi sur Genève centre, ou encore des évènements (DesignDays) sur Annemasse.

Par ailleurs le cadre de l’étude ne prenait pas en compte les galeries d’art, lieux essentiels dans ce domaine, et présent là aussi fortement dans la ville centre, notamment aux alentours du Mamco. Approfondir l’étude de cette identité devrait se faire en étudiant l’implantation, le fonctionnement et les liens de ces lieux d’expositions privés.

Enjeux

Les manques signalés à ce stade concernent les lieux de résidence pour les artistes, en lien avec la fermeture récente de plusieurs lieux d’accueil (ex : Artamis).

Des réflexions existent sur le canton de Genève pour permettre aux artistes de trouver des espaces pour créer et exposer. Aucune réflexion de ce type n’a été portée à notre connaissance en dehors du canton de Genève. Or il semble qu’il y ait là une opportunité à saisir pour les polarités, à accueillir des artistes et encourager la production artistique sur leur territoire.

Concernant l’accueil du public, les lieux semblent concentrés sur une partie du territoire. Nous avons noté quelques évènements en lien avec ce thème (festival Arbres & Lumières sur Genève par exemple). Un évènement plus large, inspiré par exemples des nuits blanches parisiennes mais adapté au contexte de l’agglomération franco-genevoise, pourrait être une piste de réflexion permettant d’une parte d’encourager la création, et d’autre part d’attirer un public plus large à la rencontre de l’art contemporain.

Littérature

Constats

Plusieurs écrivains ont marqué l'histoire de l'agglomération, et leur production littéraire portent aujourd'hui de vraies dynamiques d'équipements : maison de Rousseau et de la littérature sur Genève, cité internationale du livre (Voltaire) sur Gex ainsi qu'un projet sur Michel Butor à Lucinges.

Ces projets s'inscrivent dans une agglomération disposant d'un vrai maillage de bibliothèques et de médiathèques sur son territoire, et en particulier des nombreux équipements de ce type dans le canton de Genève. Le terme de maillage fait référence d'une part à la répartition des équipements sur le territoire, mais aussi aux quelques prémices de réseaux qui se sont développées entre eux.

Enjeux

La question des équipements sur ce thème pose la question des bibliothèques et des médiathèques, ainsi que l'aspect technologique liée à l'arrivée du livre numérique. L'importance de ce type de lieu, ainsi que la nécessité pour ce type d'équipement de se ré-inventer pour faire face à la numérisation des supports et à internet est traité plus loin dans ce rapport.

Les projets d'équipement sur Voltaire, Rousseau et Michel Butor nous semblent pertinents pour un projet d'agglomération, puisque en lien avec l'histoire du territoire sur ses parties françaises comme suisse, ainsi qu'avec sa richesse actuelle en équipement de type bibliothèque.

L'agglomération pourrait en particulier veiller à la mise en commun des réflexions des équipes qui portent ces projets, et aux liens qui pourraient exister et se développer entre ces futurs équipements d'une part, et les bibliothèques ou médiathèques d'autre part.

Histoire

Constats

L'histoire de la région est un thème particulièrement intéressant dans le cadre du projet d'agglomération franco-genevois ; ce projet lui-même fait partie de l'histoire de ce territoire : comment plusieurs communes voisines appartenant à deux pays différents, l'un appartenant à l'union européenne et l'autre non (entre autres différences), peuvent-ils travailler ensemble pour développer leur histoire commune ?

La connaissance de l'histoire de cette région par ses habitants nous semble intéressante s'ils doivent demain vivre de façon plus intégrée, et partager une même identité d'agglomération.

Enjeux

Aucun projet ni besoins particuliers n'ont été recensés sur ce thème. La connaissance de l'histoire de la région, qui peut se découvrir par exemple dans les châteaux de la région, pourrait être encouragée via des « pass » communs aux différents équipements, invitant les visiteurs d'un lieu à en découvrir un autre, tout en les aidant à se situer dans l'espace et dans le temps. A titre d'exemple, les différents musées du débarquement en Normandie bénéficient d'un abonnement commun.

Le partage sur l'histoire future et commune à l'ensemble de l'agglomération pourrait aussi être questionnée par le projet d'agglo ; à titre d'exemple, les projets du grand Paris (réflexion sur l'agglomération parisienne à 20-30 ans diligentée par l'état français), ont fait l'objet d'une exposition afin de mieux faire connaître au public les fonctionnements et dysfonctionnements de l'agglomération, les enjeux auxquels elle est et sera confrontée à l'avenir, ainsi que les solutions possibles.

Technologies

Constat

Le CERN concentre 60% de la recherche mondiale sur la physique fondamentale. Ce centre de recherche est très lié à l'image internationale de Genève et renforce son « image » d'excellence technologique, équilibrant l'image d'une ville par ailleurs très liée aux banques et aux institutions de gouvernance internationale.

Enjeux

Une ouverture récente au grand public semble connaître un grand succès, en s'appuyant sur le globe de l'innovation. Il existe aujourd'hui des projets d'extension, qui étaient en phase de recherche de financements au moment de l'étude.

Le développement sur ce thème est fondamental pour les raisons suivantes :

- Il est en phase avec l'image de Genève, l'image du CERN étant très liée à l'image de la ville.
- Le thème des technologies est par nature un thème d'avenir.
- Il pourrait se réaliser de façon transfrontalière, les locaux du CERN se situant sur des territoires frontaliers Suisse/France.

Le développement peut prendre différentes formes, et lier ouverture au grand public et vulgarisation scientifique. Il existe quelques exemples de développement d'équipements et de dynamique de territoire qui se fondent sur une spécificité technique initiale forte (Capcanaveral en Floride).

Environnement

Constat

L'agglomération Franco-Genevoise est située dans un cadre naturel exceptionnel et diversifié entre lac et montagne.
Quelques équipements de centre d'agglomération et de polarité s'appuient sur ces atouts pour développer sa fréquentation ou encourager à sa découverte et à la connaissance des milieux naturels.

Enjeux

Plusieurs projets sont en cours, et les dynamiques sur ce thème se trouvent en périphérie du territoire d'agglo. Ainsi les projets sur les éco-systèmes liés à l'environnement du lac et des fleuves se situent sur Lausanne et dans la vallée de l'Arve en France.
Mais le cœur d'agglomération lui-même se situe sur un site naturel particulièrement intéressant, entre lac de Genève, embouchure du Rhône et jonction avec l'Arve. Des espaces naturels sont situés à

proximité, tout comme le parc animalier de la Bâtie. Ces éléments pourraient être questionnés pour développer un projet en cœur d'agglomération en lien avec la découverte de ces milieux naturels.

Dimension internationale

Constat

Genève dispose d'une ouverture exceptionnelle sur le monde, avec le siège ou une représentation de nombreuses instances internationales (ONU, Croix Rouge, ONG, etc …) et une forte présence d'étrangers (38 % des habitants de Genève en 2000 étaient de nationalité non Suisse).

Quelques équipements font écho à cette situation, comme le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Par ailleurs la nature même du projet d'agglomération met en perspective les notions de frontière et de différence entre les pays, en l'occurrence entre la France et la Suisse, sur des thèmes aussi larges que les habitudes de vie, la fiscalité, les inter-dépendances, etc …

Par ailleurs le phénomène de mondialisation n'a pas fini de questionner les sociétés et de ré-inventer ses formes ; aussi ce thème nous semble très intéressant et particulièrement bien adapté à l'agglomération franco-genevoise.

Enjeux

Comment, sur ces thèmes de la régulation, de la gouvernance ou de la solidarité internationale, un équipement ou une manifestation pourrait vulgariser et expliquer au public leurs enjeux ?

Il est à noter que le projet de la « cité de la solidarité internationale » d'Annemasse Etoile nous semble en ligne avec cette identité de territoire et de cœur d'agglomération élargi.

Plus généralement, cet aspect de la ville centre reste mal connu des habitants du projet d'agglomération. Il y'a donc un réel intérêt à réfléchir sur la structuration d'une offre permettant une ouverture de ce volet important.

Sport

Le sport nature

Constat

La région peut s'appuyer sur une très forte réputation sur le sport nature, elle dispose d'une des palettes les plus larges en Europe en termes d'offre sportive.

Un des équipements qui est revenu régulièrement lors des discussions et qui constitue un enjeu fort pour l'agglomération sur le thème du sport-nature est le Salève. Un travail extrêmement important a été mis en œuvre sur ce « grand équipement naturel métropolitain » mais des questions restent en suspens, notamment sur son positionnement au sein de l'agglomération, son rôle, ses usages, ses problématiques et son avenir. Actuellement, l'accès au Salève se fait à l'aide d'un téléphérique qui connait un certain succès (151 000 voyageurs en 2010). La fréquentation du site flirte avec le million de visiteurs annuel, ce qui confirme son rayonnement très large. En revanche, la concentration des publics sur certains secteurs entre parfois en contradiction avec les objectifs de protection de la biodiversité fixés par les différentes collectivités partenaires du syndicat mixte du Salève. L'omniprésence de l'automobile à certaines périodes engendre des conflits d'usage et la dégradation des espaces publics.

Un nécessaire accompagnement du développement des sites naturels dans un objectif de conciliation entre mise à disposition du public et enjeux de protection des milieux

La réflexion pourrait être menée sur plusieurs secteurs de l'agglomération même si le Salève semble être l'enjeu majeur aujourd'hui. Sur cet équipement, quelques pistes peuvent d'ores et déjà être avancées. Le projet d'agglomération pourrait travailler, avec les acteurs concernés, à développer l'offre tout en « canalisant » les visiteurs et en encourageant un peu plus encore un report modal vers des transports en commun. Une réflexion pourrait également être entreprise pour désengorger le Salève et déployer un second promontoire genevois sur le Jura en utilisant par exemple le téléphérique Lélex-Crozet. Enfin, dans une approche plus promotionnelle du territoire, il pourrait être intéressant d'encourager l'avant-gardisme et des dispositifs permettant d'accroître l'attraction de cet élément pour en faire un emblème de l'agglomération à l'image du jet d'eau, emblème de la ville de Genève. Un dialogue pourrait s'établir entre les deux montagnes, confortant l'ancrage de Genève dans un territoire plus large. Cette dernière proposition relève de la symbolique mais la constitution d'un projet d'agglomération peut également se nourrir de lieux phares de mise en scène.

Crozet

Le Salève

Skywalk du Grand Canyon

Trollstigen (Novège)

Les événements sportifs internationaux

Constat

Genève tient sa forte identité internationale grâce à l'accueil des ONG et des sièges sociaux de grands instituts bancaires. Ceci résulte d'un arbitrage historique de la Confédération suisse. Sur la scène sportive, Genève est très peu présente du fait notamment de la forte présence de Lausanne sur dans ce domaine au niveau international, cette dernière étant considérée comme la capitale administrative du sport mondial.

Cette faible visibilité internationale sur le sport à Genève pourrait être partiellement comblée. Même si Lausanne a pris le leadership dans le domaine administratif du sport, il existe d'autres opportunités de développements sportifs. Il manque en effet sur ce territoire élargi une manifestation sportive internationale pouvant garantir ponctuellement un certain impact médiatique.

Quel visage montrer à l'avenir ? La volonté politique peut naître d'opportunités à saisir.

Genève est une ville de renommée mondiale. Ses atouts dans de multiples domaines (recherche avec le CERN, secteur banquier et horloger, humanitaire, …) lui assurent un rayonnement international qu'elle continue de développer. La ville n'est pas dans une situation d'échec, elle ne semble pas avoir besoin d'une impulsion forte, de se créer un nouveau marqueur promotionnel comme Bilbao, Lille, Manchester et plus récemment Metz avec l'accueil d'une décentralisation du centre Pompidou ou Lens avec l'arrivée future d'une décentralisation du Louvre.

Néanmoins, malgré son rayonnement international, la ville n'est pas considérée comme une ville particulièrement énergique. Créer un événement ex-nihilo n'est peut-être pas un choix stratégique judicieux. En revanche, prendre le leadership sur des disciplines abandonnées par les métropoles voisines pourrait être une opportunité à saisir pour combler un vide sur la région tout en travaillant, par petites touches, à la création d'une identité plus dynamique. L'événement sportif, intense et ponctuel, peut dans ce cas précis constituer un élément très porteur. A ce sujet, le départ du grand prix de tennis de Lyon laisse un vide sur la discipline. Transformer le Geneva Challenger en Masters 1000, catégorie juste derrière les Grands Chelems, pourrait participer à la construction d'une nouvelle stratégie sportive sur la région. La création d'un événement majeur comme celui-ci permettrait de trouver une complémentarité dans la constitution progressive d'une « grande région sportive » avec Lausanne capitale administrative du sport et Annecy positionnée sur l'économie du sport (Outdoor Sport Valley). Cet événement s'inscrirait dans une réelle logique de positionnement territorial large en s'appuyant sur les dynamiques enclenchées par les pôles urbains voisins.

La mutation des villages stations

Constat

L'agglomération et sa périphérie accueillent toutes les typologies de stations de sports d'hiver, du ski alpin au ski nordique, de la grande station touristique à la petite station familiale.

Les équipements destinés à la pratique des sports d'hiver sont des ressources très importantes pour les petits villages qui les accueillent mais l'équilibre est fragile car, certaines, principalement dans le Jura, font aujourd'hui face à une incertitude sur les niveaux d'enneigement.

Enjeux

Il semble important de poursuivre les efforts de diversification des activités entrepris par certaines stations afin d'anticiper les changements climatiques annoncés.

Le projet d'agglomération pourrait encourager le développement des équipements dans ces communes pour anticiper les saisons noires et ainsi renforcer l'activité dans les stations en hiver comme en été. Une possibilité de renforcement de l'activité détente/spa sur les hauteurs de Genève avec des projets qualitatifs est également un segment d'activité potentiellement porteur.
La non prise en compte de ces évolutions récentes pourrait entrainer une perte de l'offre de stations à taille humaine, très appréciées des locaux. La modification des pratiques excursionnistes et touristiques avec l'augmentation des courts séjours doit également être intégrée à la programmation des activités sur ces secteurs. Les petits villages-stations font aujourd'hui face à des mutations importantes qu'il s'agit d'accompagner dès aujourd'hui pour anticiper tout risque de décrochage.

Plus longue piste de luge sur rail d'Europe, installée depuis décembre 2008. Coût : 2,2 millions d'euros

Projet ROBOTDOME « Bulle » multimédia Sensations descente extrême en canoë, VTT ou vol en parapente, …

Projet de patinoire à Saint-Cergue (2013)

Thermes de Vals

Intégrer la lente évolution des pratiques dans la programmation des futurs équipements

Constat

Travailler sur la question des équipements induit inévitablement une analyse de l'évolution des pratiques et des modes de vie dans une optique prospectiviste.

Le travail qui suit se fonde sur le recensement réalisé par la Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques, auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère français de la Santé et des Sports. L'accès aux données statistiques suisses s'est avéré plus difficile.

L'analyse des données montre plusieurs phénomènes importants :

- globalement, **l'ensemble des fédérations a perdu environ 2%** de licenciés entre 2001 et 2008 alors que pendant ce temps, la France a gagné environ **2,5 millions d'habitants,**
- les sports Olympiques perdent du terrain. Les chiffres font état d'une pratique du sport de plus en plus diversifiée,
- Les sports de combats/maîtrise corporelle ainsi que la randonnée sont en forte progression,
- Les sports individuels se développent plus que les sports collectifs dont les effectifs ont tendance à se tasser.

Malgré le manque de statistiques à ce sujet, la pratique sportive la **plus dynamique** est la **pratique libre** ou le **sport à la demande**. L'arrivée des 35 heures et l'éclatement de la journée type de travail favorisent également le sport « sans contrainte ».

La fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme a régulièrement perdu des licenciés sur les dix dernières alors que, dans le même temps, les clubs privés de remise en forme, musculation, détente sont en progression forte. Cet exemple donne un éclairage intéressant sur les évolutions précitées et montre l'importance accordée non plus forcément à la discipline mais à la manière de l'aborder.

Quels équipements développer ? Quels modes de fonctionnement privilégier ?

Tous ces constats doivent interroger la puissance publique sur l'offre qu'elle propose à la population, aussi bien en termes de contenu que de fonctionnement.

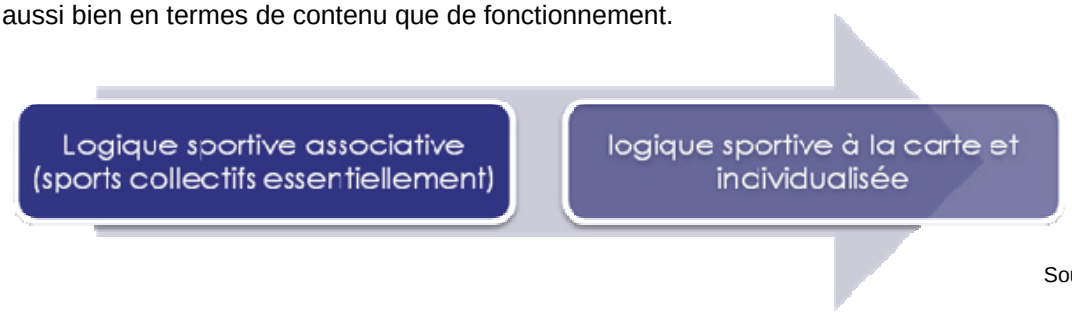

Source : Alphaville

Le constat invite à tendre vers la rationalisation des surfaces dédiées aux sports collectifs, à travailler sur l'élargissement des plages horaires et à élargir le service public. La mise à disposition d'un équipement peut également s'accompagner de location de plateaux sportifs et de matériels. Quelques grands équipements pourraient proposer une offre toute incluse. Ces dispositifs facilitent la pratique multisports, d'ordinaire très onéreuse. Une marge de manœuvre importante existe quant au renouvellement de l'offre sportive publique. Le projet d'agglomération pourrait avoir pour rôle d'initier des approches innovantes lors de la conception des futurs équipements structurants du territoire.

Exploiter les carences

Constat

Le projet d'agglomération s'est donné en 2007 pour objectif essentiel de faciliter la coopération entre les territoires adhérents afin de tendre vers une politique d'aménagement cohérente et équilibrée. Parmi les grands chantiers qui lui ont été confiés, il y a l'élaboration d'un schéma stratégique d'agglomération et la mise en place d'outils d'observation et d'évaluation du territoire.

Sur la question de la stratégie, le débat est généralement orienté vers le développement d'équipements. L'étude a montré l'intérêt d'avoir un regard plus large sur l'offre publique proposée, de travailler en parallèle sur équipements et événements. Une réflexion simultanée sur ces deux composantes est une condition fondamentale à la constitution d'une politique cohérente sur les équipements, plus particulièrement sportifs.

Pour ce qui est des événements, une seule manifestation sportive est réellement transfrontalière, il s'agit de la Course du Duc qui se déroule tous les 5 ans entre Reignier et Genève. La renaissance des jeux de Genève est en gestation. En 2012, les sportifs juniors du Canton de Genève s'affronteront sur de multiples disciplines.

Sur la question de l'observatoire, il semble qu'un atlas transfrontalier soit en cours d'élaboration dans le domaine culturel. En revanche, aucun projet n'existe actuellement sur le sport. Même s'il est vrai que le sport relève plus couramment de la proximité que la culture, il n'en reste pas moins surprenant d'observer, au travers du travail de récolte de données réalisé pour cette étude, que les acteurs ne disposent que de très peu d'informations sur leurs équipements.

Réflexions à mener pour palier les carences

Le projet d'agglomération pourrait dès à présent encourager et accompagner des projets d'événements transfrontaliers type Olympiades des écoles, coupes de l'agglomération dans certaines disciplines pour faire émerger progressivement une identité d'agglomération.
Une dynamique d'investissements partagés pourrait également être mise en œuvre dans le cadre du développement des PACA, à l'image de ce qui peut se réaliser entre la France et l'Allemagne.

Création d'une salle d'athlétisme à Offenbourg (All) avec cofinancement franco-allemand. Objectif principal : répondre aux besoins d'équipements sur l'athlétisme de part et d'autre de la frontière en rationnalisant les investissements et en développant le partage d'équipement entre associations.

4.1.2 Les enjeux territoriaux : Les polarités à conforter

Le projet d'agglomération a structuré et hiérarchisé les communes de l'agglomération autour de la ville centre de Genève :

- Les polarités régionales : Bellegarde, St Julien, Bernex, St Genis, Ferney, Nyon, Annemasse et Thonon

- Les polarités locales.

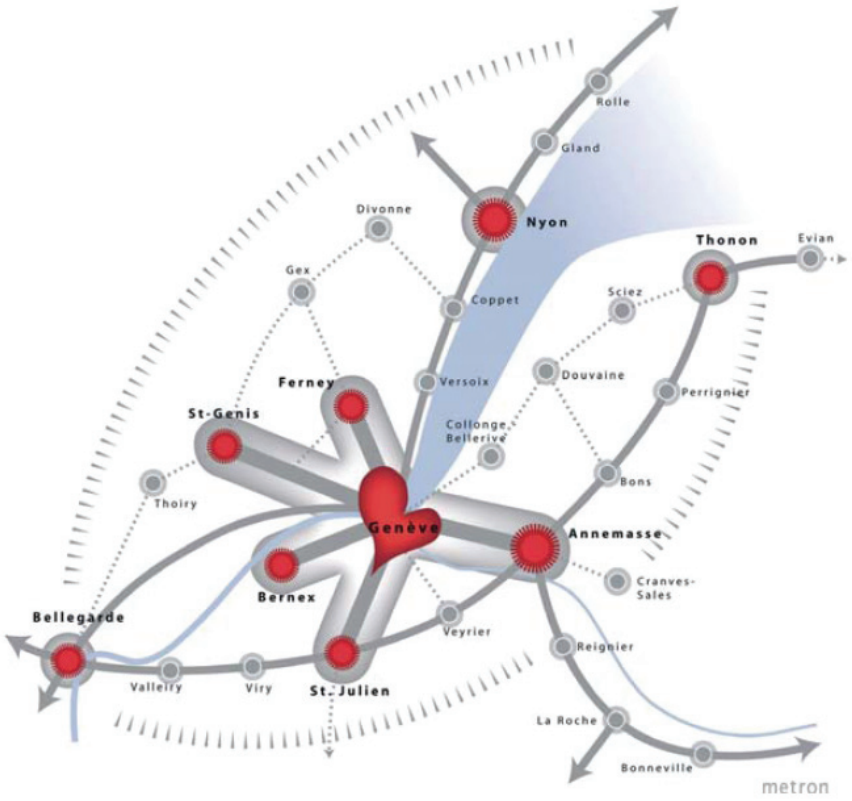

Les 8 polarités régionales correspondent aux communes autour desquelles la croissance va s'organiser, avec l'accueil de nouvelles populations notamment, la mise en place de TC les reliant les unes aux autres.

Il est pertinent de questionner la notion d'équipement ou d'évènement au travers de ce prisme : en quoi les équipements peuvent aider à faire émerger cette organisation, et en particulier à structurer et renforcer les 8 polarités principales autour de Genève ?

La polarité principale

Constat

Genève concentre les grands équipements (stade de Genève, patinoire et piscine des Vernets). Leurs localisations sont sur le secteur PAV, à proximité des grandes infrastructures de transport et du futur CEVA.

La patinoire des Vernets (1958) pose des problèmes de fonctionnalité et de rentabilité et pas moins de

4 localisations sont aujourd'hui avancées pour construire un nouvel équipement :

- à côté de l'Arena,
- sur le parking de la patinoire des Vernets (secteur PAV),
- au niveau de la future gare CEVA des Eaux-Vives,
- sur le secteur des Cherpines à Plan-les-Ouates.

Enjeux

Les enjeux du déploiement de l'offre et de la réponse aux besoins sur le territoire central de l'agglomération ne concernent pas seulement le sport. Sont recensés effectivement depuis quelques années un certain nombre de projets, avec des degrés de maturités contrastés, qui « tournent » sur les différents sites de développement ou de renouvellement de l'agglomération genevoise. Les communes, ou les sites de développement, au moment de définir une ambition et un parti d'aménagement candidatent pour accueillir ces besoins connues à l'échelle du canton : piscine olympique aux normes, patinoire, une arena plus grande, maison de la danse, théâtre Malandro…

Il existe un enjeu fort qui porte sur la zone dense du projet d'agglomération, à savoir la ville de Genève, ses villes de premières couronnes suisse et celles françaises se situant dans la continuité urbaine de la ville centre.

C'est à cette échelle en effet qu'un effort de planification particulier doit être réalisé pour aménager le territoire de façon équilibré et en toute cohérence.

Le canton a récemment pris la mesure de cet enjeu et met en place depuis peu des plateformes de concertation et de coordination, associant les villes, pour clarifier d'une part l'état des besoins et réfléchir ensuite aux différents sites possibles sur lesquelles développer ces projets d'envergure. A l'échelle du projet d'agglomération, l'association de la ville et de l'agglomération d'Annemasse à ces réflexions, liée par le CEVA à la ville centre, semble importante, à la fois pour concrétiser la coopération transfrontalière mais également pour mailler le territoire et ses infrastructures (gares CEVA) par ces attracteurs métropolitains.

Les polarités régionales et locales

La lecture et le regard porté sur le territoire ont mis en évidence l'existence d'un modèle qui lie de façon quasi systématique typologies d'équipements recensés et statut de la polarité. La polarité régionale, ainsi, au regard de l'existant et des projets annoncés, peut se caractériser par un triptyque d'équipements structurants qui constitue sa panoplie de base : les médiathèques, les centres culturels, et les équipements nautiques de type piscine.

C'est un des grands enseignements de l'étude, qui explique par ailleurs les zooms suivants portant sur les trois équipements. La reconnaissance d'un tel modèle se fonde sur la réalité d'un maillage territorial et d'un rayonnement associé des polarités régionales.

Il réinterroge au passage la hiérarchie actuelle et le statut de certaines polarités, et fait écho à des constats identiques menés par l'agence Güller et Güller (statut de la Roche Forron par exemple, qualifié de polarité locale aujourd'hui, mais qui dispose de la panoplie d'une polarité régionale).

MEDIATHEQUES

Avec l'explosion d'internet et du numérique, les bibliothèques et médiathèques trouvent l'opportunité de se ré-inventer et de chercher de nouveaux publics. Les nouvelles formes de médiathèque diffèrent selon leur environnement, et des exemples réussis existent déjà en Europe, à Londres ou Madrid par exemple.

Les nouvelles forment cherchent à questionner les services offerts à leur population, et la réponse dépend ainsi de chaque lieu. La liste des constats suivants caractérisent cependant la plupart de ces équipements aujourd'hui :

- Ces nouveaux espaces sont toujours positionnés sur la notion de la diffusion de la connaissance.
- Ils proposent un lieu proche de la population locale, facilement accessible, qu'il s'agisse de localisation dans le tissu urbain (accessibilité TC) ou de l'aide et de l'orientation dans les locaux.
- Ils s'adaptent aux différentes révolutions technologiques et aux évolutions des modes de consommation des jeunes générations.
- Ils sont le point d'entrée d'un réseau plus vaste, ayant tissé des liens avec d'autres lieux (plus richement dotés ou complémentaires en terme d'ouvrage, de plages d'ouverture ou de service).

Ce type de lieu nous semble intéressant dans le cadre du projet d'agglomération franco-genevois, pour plusieurs raisons :

- Le territoire est déjà doté d'équipements existants, de toute taille, qui offre un maillage du territoire ainsi que des prémices de réseaux
- De nombreux projets de médiathèques sont en cours dans les polarités
- Le projet prévoit l'émergence et la constitution de polarité d'agglomération, et ce type d'équipement, développant un lien avec la population locale et conçu en réseau avec d'autres médiathèques sur l'agglomération, peut trouver toute sa place dans la constitution du projet d'agglomération.

Un objectif ambitieux pourrait être, à terme, d'aboutir à un réseau structuré de 8 médiathèques (une pour chaque polarité régionale) plus celles de Genève, plate-forme de services liés à la transmission

de la connaissance, permettant le partage de documents, et de cours, la possibilité de prêt/rendu de documents appartenant à l'un ou l'autre pôle, avec par exemple des antennes dans les gares CEVA.

A ces médiathèques formant le premier niveau du réseau, pourraient être associées les bibliothèques ou médiathèques de polarités locales, avec un degré moindre d'intégration.

La population de l'agglomération pourrait ainsi avoir à sa disposition un réseau intégré et structuré d'équipements dédiés à la diffusion de la connaissance, ouverts et accessibles au plus grand nombre, autour des principaux pôles de développement de l'agglomération.

Les équipes du projet d'agglomération pourraient ainsi encourager les équipes porteuses de projet à réfléchir ensemble et à concevoir une solution, sinon unique, du moins intégrée, de la forme, des services et des services de ces futurs équipements.

	MEDIATHEQUE
ANNEMASSE	Bibliothèque de 84 000 doc Projet de Médiathèque ?
St JULIEN	Bibliothèque de 10 000 doc
BERNEX	Bibliothèque communale
St GENIS	Médiathèque de 25 000 doc
FERNEY	Bibliothèque de 12 000 doc Projet en cours (commun avec Gex ?)
THONON	Bibliothèque de 110 000 doc
BONNEVILLE	Médiathèque de 35 000 doc
BELLEGARDE	Médiathèque en cours de développement
NYON	Bibliothèque de 30 000 doc

Lecture publique : situation actuelle et projetée dans les polarités régionales

	MEDIATHEQUE
GEX	Bibliothèque de 14 000 doc
EVIAN	Bibliothèque de 25 000 doc
LA ROCHE	Bibliothèque de 8 000 doc Projet de Médiathèque
DIVONNES	Bibliothèque de 25 000 doc
…	…

Lecture publique : situation actuelle et projetée dans les polarités locales

CENTRES CULTURELS

La notion de centre culturel recouvre des réalités assez vastes. Notre propos n'est pas de chercher à en faire une description précise, mais plutôt de souligner l'intérêt qu'ils représentent pour le projet d'agglomération.

Les centres culturels permettent d'offrir à leur public une offre culturelle riche et variées. Ils disposent a minima d'une salle de spectacle, mais peuvent aussi accueillir des espaces d'expositions, de séminaire, un espace de détente (bar), de cours, de rencontre et d'échanges.

Une direction artistique assure la programmation et la gestion de spectacles culturels variés (danse, théâtre, musique, divers), à des coûts accessibles.

Ces équipements semblent particulièrement pertinents dans le cadre du projet d'agglomération, pour plusieurs raisons :

- L'agglomération est déjà bien dotée, avec des équipements, des directions artistiques et des réseaux existants

- Ils permettent de consolider les polarités régionales, telles que définies dans le cadre du projet PAFVG, en proposant à la population de chaque polarité la présence d'un équipement capable de proposer une offre culturelle de qualité
- Organisés en réseau (programmation tournantes, abonnements partagés, lieux d'accueil de festival programmés sur plusieurs équipements), ils peuvent chacun proposer une offre plus riche, et sont une porte d'entrée sur la richesse programmatique des autres équipements d'agglomération.

Les équipes du projet d'agglomération franco-genevois pourraient veiller à :

- Aider à définir le niveau de qualité à offrir pour l'accueil de spectacles (jauge de la salle, scène, loges, lumières, insonorisation) comme pour le public (confort, visibilité de la scène, accessibilité en TC, espaces de détente).
- Ce que chaque ville définie comme polarité dans le projet d'agglomération dispose d'un espace de ce type, en les aidant le cas échéant à se doter de ce type d'équipement ou à améliorer la qualité des équipements existants. D'après les éléments recensés, Bernex est la seule polarité régionale parmi les 8 indiquées du projet d'agglomération qui ne dispose pas d'équipement de ce type.
- Encourager les liens entre les directions culturelles de ces différents équipements (co-production de spectacles, accueil de festival, mise en place d'abonnement partagés).

A ces centres culturels de premier niveau correspondant aux polarités régionales de l'agglomération franco-genevoise, pourraient être associées les équipements de ce type des polarités locales.

	CENTRE CULTUREL
ANNEMASSE	Château Rouge
St JULIEN	L'Arande
BERNEX	**Absence d'équipement sur BERNEX** Le Manège (Onex)
St GENIS	Théatre du bordeau
FERNEY	Théâtre du Chatelard Projet « Maison des cultures » en cours
THONON	Maison des arts
BONNEVILLE	Agora
BELLEGARDE	Projet en cours de structuration
NYON	L'usine à gaz

PISCINES (polarités régionales)

Le « savoir-nager » est une priorité nationale (extraits du BO spécial n°6 du 28/08/08 : programmes en EPS au collège), il est inscrit dans le socle commun de l'éducation et est considéré comme un élément essentiel de la sécurité des personnes. La natation est une des activités les plus pratiquées dans le premier et dans le second degré. Outre le fait de s'adresser à l'ensemble des résidents, cet équipement est indispensable aux activités pédagogiques des établissements scolaires.

Outre ce rôle d'appui aux programmes scolaires, la piscine peut-être considérée comme l'équipement public sportif grand public par excellence (Insee, Enquête « participation culturelle et sportive », 2003). La natation est la 2ème activité la plus pratiquée des français (après le vélo) et la 3ème activité s'adressant le plus largement à toutes les classes d'âge (après le vélo et la randonnée pédestre). Ces constats doivent être relativement identiques en Suisse.

D'un point de vue fonctionnement, la piscine s'inscrit dans le modèle de sport à la carte, de plus en plus plébiscité par les sportifs.

Pour toutes ces raisons, le maillage territorial des piscines et la complémentarité de l'offre relève selon nous d'un enjeu à l'échelle du projet d'agglomération.

Plusieurs piscines intercommunales ont vu le jour ces dernières années ou sont en cours de construction et permettent de rétablir un bon niveau de maillage du territoire. Toutefois, quelques polarités régionales ne disposent pas de piscine au niveau de leur rôle dans le projet d'agglomération.

	PISCINES
ANNEMASSE	Piscine en cours d'agrandissement (Olympique)
St JULIEN	**Absence d'équipement**
BERNEX-ONEX	**Absence d'équipement**
St GENIS	Idée de projet
FERNEY	Piscine 25 m
THONON	Pas de piscine couverte
BONNEVILLE	Piscine en cours de construction (création)
BELLEGARDE	Projet en cours de construction(substitution)
NYON	Piscine 25 m

La politique de maillage en cours est selon nous à poursuivre et à accompagner, notamment dans la programmation des équipements.

Le soutien au projet de Saint-Genis-Pouilly est un enjeu important dans la mesure où Saint-Genis-Pouilly est une polarité régionale, qui plus est, bientôt accessible en tramway.

Une réflexion pourrait être menée sur la commune de Douvaine. Le seuil de 4 500 habitants rend possible et intéressant la création d'un petit équipement de proximité, surtout qu'aucune offre n'existe dans les 20 kilomètres alentours. Les piscines publiques les plus proches étant celles d'Annemasse et de Thonon-les-Bains.

Concernant les communes de Saint-Julien et de Bernex, il est impératif de prendre la mesure des offres de Vitam'Parc et du projet à Plan-les-ouates, si ce site était toutefois retenu pour accueillir une piscine. L'agglomération pourrait inciter au développement d'une offre raisonnée sur tout le secteur. L'enjeu ici n'est pas d'équiper coûte que coûte une polarité régionale mais de trouver un équilibre entre les offres publiques et privées et d'éviter les doublons Les enjeux d'efficacité et d'optimisation se rapprochent du cas d'Offenbourg, il y a peut-être un montage opérationnel spécifique et inédit, de nature transfrontalière, à penser sur cette question. Ce constat remet en évidence la problématique du cœur d'agglomération (territoires connectés par les transports en commun) sur laquelle pèsent des enjeux particuliers en termes de déploiement de l'offre et de mutualisation par sous-secteurs et de manière transfrontalière.

Travailler sur le maillage des équipements signifie également réfléchir à un développement équilibré et complémentaire de l'offre. Le projet d'agglomération doit être en mesure d'apporter des éléments de réflexion sur la différenciation de l'offre nécessaire (détente, famille, sport loisir, compétition) au sein du territoire. L'observatoire est l'outil qui peut aider le projet d'agglomération dans ce rôle d'aiguilleur. Néanmoins, d'après nos différents échanges avec les collectivités, il semblerait qu'il y ait d'ores et déjà un enjeu sur la compétition. En effet, l'actuelle piscine des Vernets, du fait de ses caractéristiques, vient d'être déclassée et ne peut plus accueillir de compétitions internationales (8 couloirs ou lieu de 10 aujourd'hui demandés).

La politique de maillage est intéressante mais peut conduire à des non-sens économiques si ce dernier devient trop fin. En effet, les piscines construites dans de petits villages font l'objet d'une étude de viabilité économique qui tient compte de la situation préexistante. Etant donné la demande communale faible, le bassin de chalandise de ces équipements est généralement important, les habitants des autres communes constituant la majorité des usagers. Si d'autres petites communes proches s'équipent de leur propre piscine, le risque est de mettre en péril certaines structures très dépendantes des extérieurs. C'est pourquoi, il serait intéressant que l'agglomération se dote d'un dispositif de veille sur ce type de risques afin d'alerter le plus précocement possible les différentes collectivités si besoin.

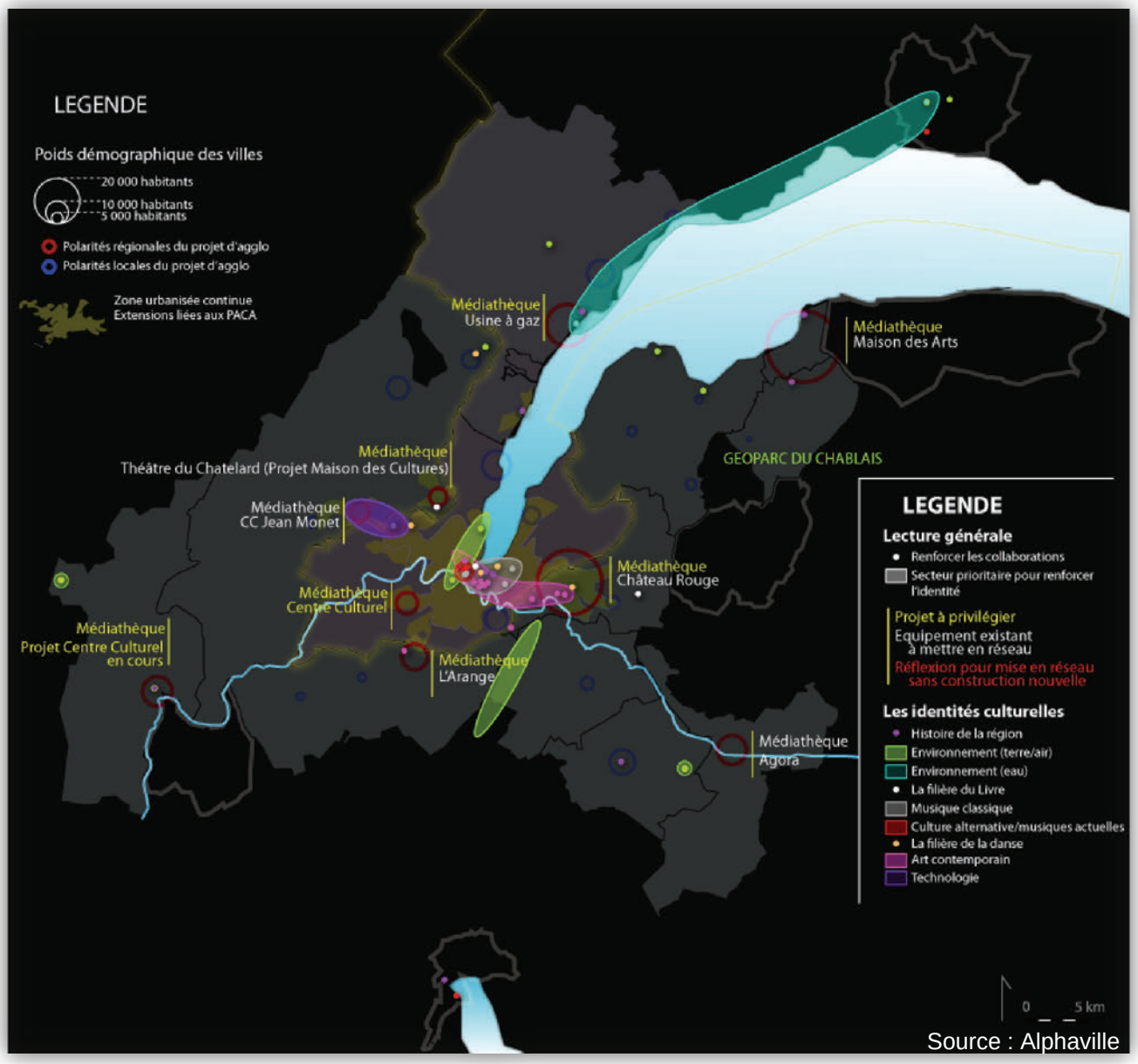

Source : Alphaville

Carte de synthèse des identités et préconisations dans le domaine de la culture et du tourisme afférant

Cette carte est une première tentative de territorialisation des enjeux énoncés, à la fois en termes de thématiques et d'identités mais également en termes de structurations des polarités régionales.

Elle distingue des territoires préférentiels pour développer et mettre en avant les atouts de l'agglomération, décrits dans la partie sur les identités. Elle s'appuie sur une prise en compte de l'existant et de la localisation d'acteurs ou d'équipements sur les différents territoires de l'agglomération.

Le cœur de l'agglomération (Genève) concentre donc musiques classiques et théâtre, mais également les cultures alternatives, même si ce secteur, issu notamment de la culture des squats est aujourd'hui en repli en raison de l'accentuation de la pression foncière et économique. Il existe aujourd'hui un réel enjeu pour protéger ce secteur, aujourd'hui considéré comme important dans les processus de métropolisation[1], quitte à le développer sur des territoires plus périphériques et selon des modalités plus institutionnels.

L'art contemporain, au regard des équipements existants et des collaborations existantes, produit une tache transfrontalière entre Genève et Annemasse qu'il est intéressant de noter et d'encourager. Ma collaboration entre ces deux territoires importants de l'agglomération s'étend d'ailleurs dans le domaine du théâtre et de la danse.

Le rôle structurant du CERN est souligné, tout comme la nécessité d'amplifier la dimension découverte et grand public de ce centre de rechercher majeur au niveau mondial.

Les éléments du patrimoine environnemental (Salève, Lac, parcs urbains) sont également mis en évidence.

Concernant la structuration des polarités, la carte met en évidence les nombreux de projets de médiathèques qu'il est important de souligner et d'encourager à l'échelle du projet d'agglomération, ces équipements, avec les centres culturels, étant les mieux à même de garantir un renforcement du rayonnement de ces polarités.

[1] Lire à ce sujet les publications de la chercheuse Elsa Vivant.

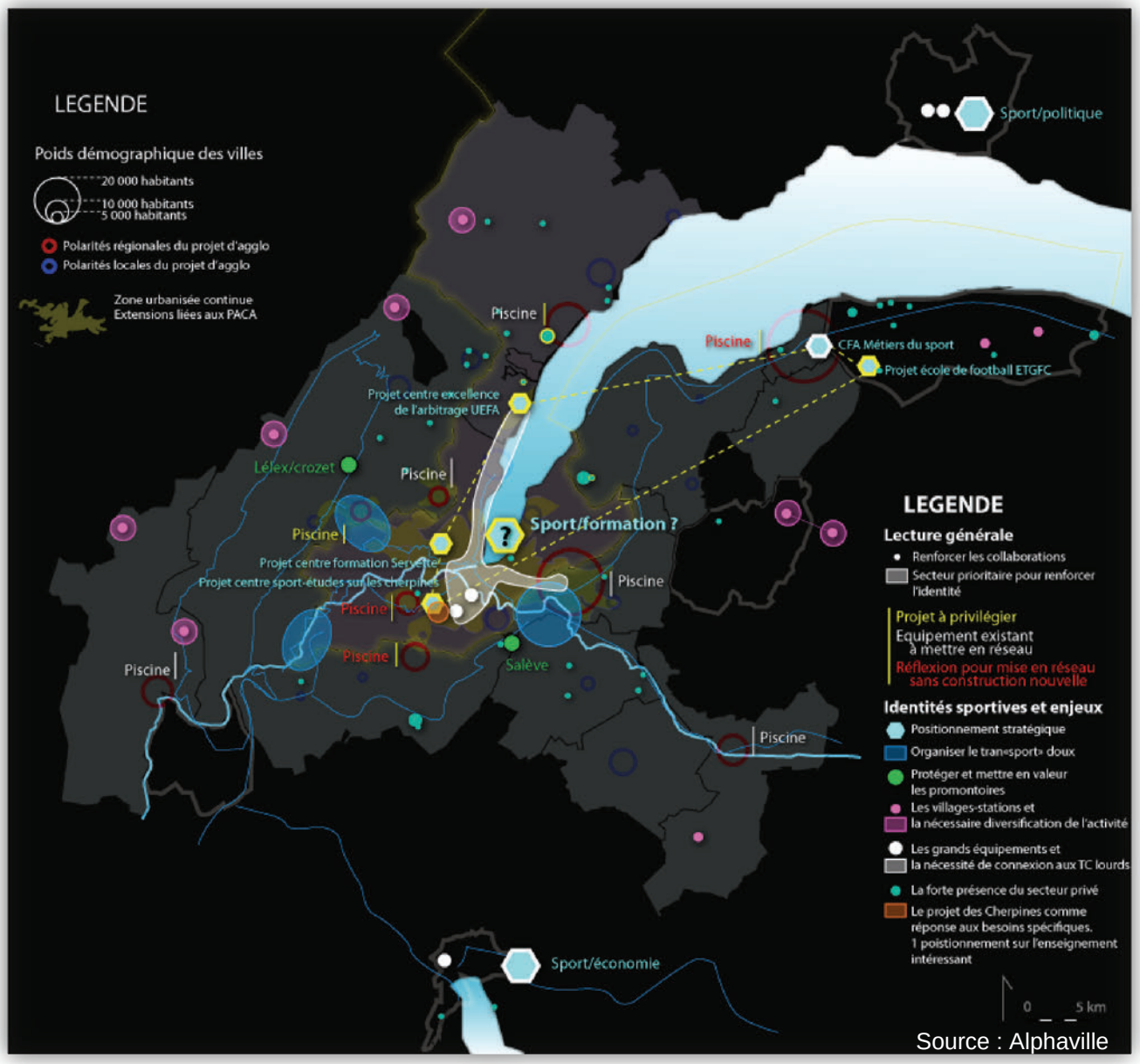

Source : Alphaville

Carte de synthèse des identités et préconisations dans les domaines du sport, des loisirs, de la détente et du tourisme afférant

Développer les identités existantes

Positionner le territoire dans une grande région sportive d'Annecy à Lausanne. La formation aux métiers du sport et des sportifs de haut niveau est une identité en train de se construire sur l'agglomération. L'accompagner est une opportunité intéressante à saisir.

Renforcer l'attractivité des promontoires tout en améliorant leur accessibilité et leur protection. Des aménagements sur le Salève doivent être encouragés pour résoudre les dysfonctionnements générés par la forte fréquentation. Parallèlement, le développement du promontoire de Lelex-Crozet pourrait permettre un rééquilibrage de l'offre.

Accompagner les villages-stations dans leurs volontés de diversification.

Corriger les déséquilibres

L'offre privée sur le sport est importante et en forte croissance. Cette vigueur est intéressante dans la mesure où elle permet de développer l'offre proposée à la population. Néanmoins, les tarifs sont souvent plus élevés que l'offre publique et de fait, les nouvelles structurent ne sont pas forcément ouvertes à toutes les populations. L'offre privée n'a pas vocation à se substituer à l'offre publique. Cette dernière doit pour cela se renouveler et intégrer les nouveaux modes de vie et les nouvelles pratiques sportives et développer une réelle alternative dans ces domaines.

Réguler, orienter et créer l'identité d'agglomération

Les grands équipements métropolitains doivent nécessairement être connectés à un réseau de transports en commun performant. Il parait opportun que le CEVA puisse servir de support à ces développements annoncés.

Le projet d'agglomération doit être en capacité d'organiser la cohérence des projets pensés à l'échelle des collectivités. A ce titre, réfléchir à une stratégie de mise en cohérence des tracés de véloroutes voies vertes peut être intéressant pour concrétiser le projet d'agglomération en termes de continuité territoriale.

Le projet d'agglomération doit également être pro-actif sur la question des événements sportifs. Il doit encourager les pratiques trans-territoriales et participer à la création d'événements qui mettent en réseaux plusieurs équipements du territoire (par exemples : coupe de l'agglomération de basket-ball / Olympiades des écoles de l'agglomération).

4.2 Enjeux en termes de politiques publiques

Ces deux cartes de synthèse sont une première tentative de traduction territoriale d'enjeux en termes de politiques publiques dans les domaines évoqués. Ces grands principes sont présentés dans cette dernière partie du document. Ils privilégient les champs sur lesquels le projet d'agglomération et ses instances peuvent se positionner et tentent donc de respecter les questions relatives à la gouvernance et aux compétences actuelles.

Il sera donc essentiellement question ici d'interventions sur ce qu'il est convenu d'appeler le « soft », qui regroupe l'ensemble des actions consistant à organiser, impulser, suggérer et mettre en place une organisation visant à plus de facilités et de cohérences dans les pratiques quotidiennes. A notre sens, la légitimité d'intervention du projet d'agglomération dans ces domaines est entière et légitime.

Ces enjeux ne sont pas exhaustifs mais sont les plus évidents et les plus immédiats par rapport aux champs investigués.

4.2.1 Faire du projet d'agglomération un lieu référence de ressources pour mieux alimenter le débat

Créer et fédérer l'information

Le projet d'agglomération est aujourd'hui le garant d'une vision territoriale partagée visant à organiser et développer le territoire à l'horizon 2030. Intervenir sur les équipements est fondamental pour concrétiser cette vision multipolaire et renforcer les polarités identités.

Deux constats militent pour la mise en place d'une démarche visant à centraliser l'information portant sur les équipements et leurs fonctionnements :

- La difficulté rencontrée pour recenser les informations de base nécessaire à une bonne compréhension du territoire et de ces équipements. Si leur existence ne fait pas de doutes, elles sont en revanche très difficiles à récolter et à centraliser.

- Des prises d'initiatives dans ce domaine qui demeurent très souvent partielles ou ne portant que sur une partie du territoire, ou seulement sur un côté de la frontière. Seul bémol à cette remarque, la volonté récente de réaliser un atlas transfrontalier dans le domaine des équipements culturels est une initiative intéressante. Ce travail devra cependant aller au-delà d'un simple recensement territorial et devrait, en toute logique, intégrer les autres thématiques (santé, formation, sports,…) pour compléter l'analyse.

Si la notion d'observatoire peut paraitre galvaudée, il existe bel et bien un enjeu de constitution d'une ressource quantitative et qualitative des données concernant la fréquentation des équipements. C'est un préalable indispensable à toute réflexion profonde sur le sujet, notamment sur les indicateurs évoqués dans la méthode.

Outre son utilité dans les démarches de planification à l'échelle du projet d'agglomération, il représente également un outil à gérer sur le long terme capable de porter des politiques d'évaluation

permettant de juger et jauger les effets du projet d'agglomération (vision transfrontalière, vision multipolaire).

A notre connaissance, cette démarche est innovante et n'existe encore que de façon fractionnée (prise d'initiative émanant le plus souvent des gestionnaires d'équipements), notamment dans les grandes métropoles françaises. La question de sa mise en œuvre à cette échelle se pose donc et nécessite une ambition forte en la matière. Trois pistes peuvent à ce stade être suggérées

- Un rapprochement avec le monde de la recherche, le sujet en question pouvant très bien correspondre à un sujet de thèse. Une approche académique et théorique, visant notamment à combler le vide en la matière, nous semble justifié et justifiable dans le cadre du projet d'agglomération. Instaurer un minimum de temps long pour cette réflexion (3 ans pour une thèse) et élargir les thématiques d'analyses pourraient correspondre à une première commande et à un rapprochement avec les universités du territoire.

- La mise en place d'une structure d'études et de suivi interne au PAFVG, de type agence d'urbanisme ou de développement territorial. Cette structure pourrait se voir confier une mission de suivi long terme et permettrait au projet d'agglo de disposer d'un centre de ressources actualisés permettant planification et évaluation sur des bases solides.

- Développer une connaissance partagée en termes d'innovations dans le domaine des équipements est également une piste intéressante à développer. Les agglomérations se projettent aujourd'hui de plus en plus dans des démarches de benchmarking. Elus et techniciens se déplacent fréquemment lors de voyages d'études pour visiter des opérations d'urbanisme et de développement jugées exemplaires. Des démarches similaires pourraient être entreprises pour visiter les équipements présentant un caractère innovant. C'est notamment un réel enjeu aujourd'hui pour les médiathèques, à l'heure où leurs fondements programmatiques sont réinterrogés (équipement numérique des ménages pouvant provoquer une baisse de la fréquentation, ouverture de l'ère numérique).

4.2.2 Travailler sur la mise en réseau des acteurs et des actions : réaliser l'agglomération multipolaire et transfrontalière

Le territoire, en termes de pratiques transfrontalières, est aujourd'hui largement dominé par la surreprésentation des migrations quotidiennes domiciles – travail. Les entretiens réalisés, ainsi que quelques études sur le comportement des ménages mettent en évidence que les autres types de pratiques transfrontalières, notamment culturelles, sont encore très timides et restent dans l'ensemble peu développées. Seul le patrimoine naturel, et les activités qui y sont associées, semblent ignorer la frontière.

Dans ce contexte, l'impulsion par le projet d'agglomération et ses partenaires d'une dynamique visant à amplifier les réseaux et les coopérations à l'échelle du territoire est essentielle.

Elle devra s'appuyer sur la situation existante, analysée dans cette étude, et devra porter comme objectif une amplification et une amélioration des réseaux en place. Les points suivants constituent les premiers axes d'une politique qui restera à préciser dans ce domaine.

Traiter le vide : étendre la toile pour couvrir l'ensemble du territoire

Le premier objectif est territorial et se fonde sur le constat actuel. Si certains réseaux existent et se développent, force est de constater aujourd'hui que l'ensemble du territoire n'est pas aujourd'hui couvert.
Un des enjeux, dans le contexte du projet d'agglomération transfrontalier consisterait à énoncer comme principe une couverture totale du territoire en termes de réseaux et de coopération.
En particulier, les territoires de Bellegarde, La Roche sur Foron et Bonneville ne sont pas aujourd'hui raccrochés à ces réseaux tissés le plus souvent à partir du cœur d'agglomération.

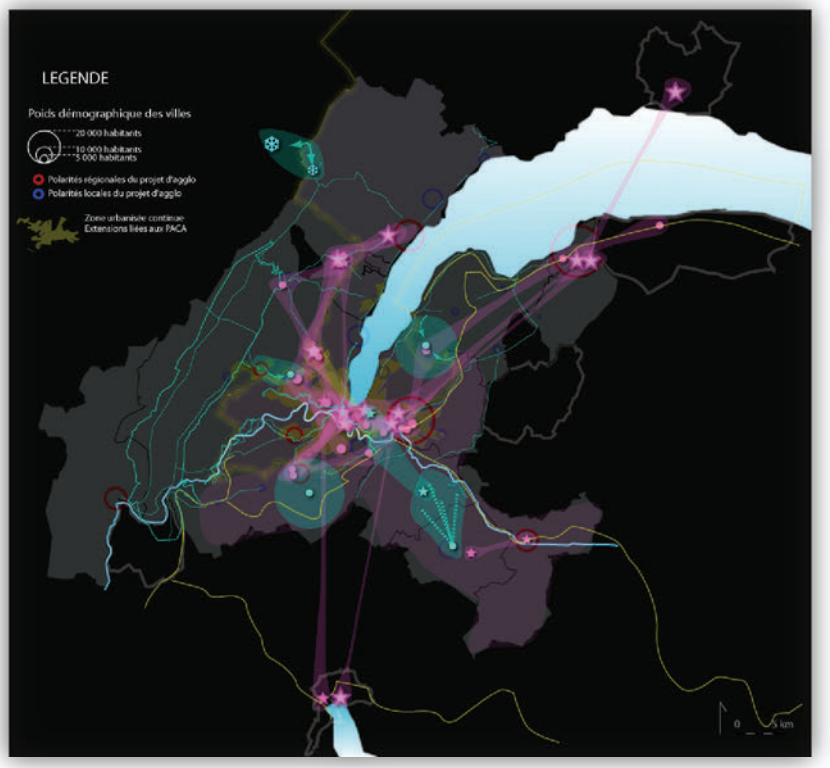

Développer ce qui fait la force du territoire aujourd'hui : lecture publique et tradition littéraire

Ce constat sur ces territoires non couverts n'est pas une fatalité et peut trouver une réponse dans les nombreux projets en cours aujourd'hui dans le domaine de la lecture publique (La Roche sur Foron et Bellegarde sont aujourd'hui porteurs de projets de médiathèque par exemple).

La tradition littéraire du territoire (Rousseau, Voltaire, Butor), et l'existence de monuments parfois associés à ces personnages a été soulignée dans ce rapport.

Un des premiers axes d'intervention du projet d'agglomération pourrait donc consister à étendre et amplifier le réseau préexistant dans la partie centrale du territoire. Plusieurs enjeux sont identifiés :

- Développer l'idée d'une carte d'abonnement unique à l'échelle du territoire, permettant d'accéder à un fond mutualisé quel que soit le lieu fréquenté.
- Développer l'accès à la lecture publique en desservant les territoires les moins urbains à partir des médiathèques (dispositif mobile de type biblio-bus) et en se positionnant sur les flux (Gare du CEVA par exemple sur le modèle des biblio-métro dans le métro de Madrid par exemple).
- Associer lieux d'histoire et littérature, et à ce titre par exemple, soutenir le projet autour du château de Voltaire (cité internationale du livre).
- Raisonner en termes de filière et de développement territorial culturel, en associant les professionnels de la filière (auteurs, éditeurs, auteurs) à des rencontres avec les lecteurs dans les médiathèques dans le cadre d'un évènement annuel soutenu par le projet d'agglomération.

Le développement d'un réseau est également intéressant si il permet de mettre en valeur une certaine complémentarité entre les équipements. Par exemple, l'idée d'une spécialisation thématique du projet bellegardien autour de la bande dessinée va dans ce sens, et peut garantir un attrait de l'équipement au-delà de son territoire de référence dans le cadre d'un accès rendu possible pour l'ensemble des

habitants du territoire. Il peut en aller de même à la Roche Sur Foron, qui dispose d'un fond important sur l'histoire de la Savoie.

Enfin, la concrétisation d'un réseau autour du livre, secteur bien identifié en termes d'équipements pour lesquels les collectivités font aujourd'hui des efforts, permettrait également de faire de ces lieux une porte d'entrée du territoire transfrontalier et sur sa richesse programmatique. Cet archipel d'équipements en réseau peut être considéré comme un vecteur privilégié permettant de développer une identité commune et partagée pour les habitants du territoire.

Concernant les lieux de diffusion du spectacle vivant, des collaborations existent aujourd'hui entre certains équipements dans le cœur d'agglomération (« pass danse » par exemple entre Annemasse, Genève, Meyrin et Divonne-Les-Bains ou encore un abonnement commun entre les théâtres de Carouge, du Forum Meyrin et du Chatelard). Le développement des transports en commun, et notamment ceux qui vont franchir la frontière, doit être l'occasion de développer les ces coopérations. Il semble en effet particulièrement intéressant d'intensifier dans un premier temps les échanges entre les lieux situés dans la zone dense et connectés entre eux par les transports en commun.

Enfin, les évènements qui misent clairement sur la dimension transfrontalière comme celui de la Bâtie, doivent être encouragés. A notre connaissance, ce festival est le seul aujourd'hui qui se positionne clairement sur cette dimension. Un investissement plus important dans ce festival généraliste permettrait d'étendre sa couverture territoriale.

4.2.3 Peser sur la démocratisation des pratiques

Le territoire dispose d'une palette riche en sports de tout genre, qui continue à s'accroître, notamment avec le développement de l'offre privée. Les sports comme le golf et l'équitation sont surreprésentés, notamment dans la dimension privée et élitiste. Le secteur privé s'empare des nouvelles demandes (Vitam'Parc, projet Colovray, City Green) tandis que le secteur public semble rester sur ses fondamentaux (équipements classiques).

Un des enjeux, à transformer en axe de réflexion spécifique, consisterait à réaffirmer le rôle du secteur public comme garant d'un accès universel à une palette d'activités sportives la plus large possible.
Le risque identifié consisterait en effet à proposer une des offres les plus complètes en Europe mais dont la majeure partie profiterait à un public de plus en plus restreint voire de moins en moins local (excursionnisme lié au golf par exemple), engendrant des frustrations croissantes des populations résidentes exclues.

L'autre risque à évoquer est celui du déclassement de l'offre publique en raison d'un fonctionnement déconnecté des nouveaux rythmes de travail et pratiques urbaines. Cette désaffection progressive pourrait déboucher, dans le scénario le plus alarmiste, sur une obsolescence progressive des équipements et un accroissement, en conséquence, des problématiques de financement à long terme.

Les références présentées ci-après sont deux exemples parmi tant d'autres des possibilités offertes aux collectivités pour renouveler l'offre et démocratiser les pratiques sportives.

Espace forme Pailleron (Paris)
La puissance publique développe une offre de sport « silhouette » (cardio, fitness, stretching, gym, yoga, renforcement musculaire, danse, …) avec un mode de fonctionnement similaire à celui du secteur privé (plages horaires élargies) mais aux tarifs plus modérés.

Complexe squash - badminton (Chartres)
Financement public de la ville pour l'équipement, gestion confiée à une association conduisant à des prix maîtrisés.
Un fonctionnement optimisé pour toutes les formes de pratique : abonnement club + entrainements ou pratique libre, prix à la séance, réservation possible sur internet 24h avant.

4.2.4 Conserver les talents

Le sport de haut niveau

Le développement d'équipements destinés au sport de haut niveau est un enjeu récemment évoqué par plusieurs entités mais dont la cohérence n'est pas assurée. La situation actuelle est peu développée et les besoins sont identifiés.

Cette problématique est importante dans la mesure où le territoire souhaite éviter une fuite des sportifs hors de l'agglomération (Pôle régional de Voiron, centre sport-études de Lausanne, …). Des projets sont évoqués mais il faudrait que chaque acteur puisse travailler de concert pour proposer une offre structurée. Cette problématique est à mettre en relation avec les ambitions des clubs professionnels recensés sur le territoire (hockey sur glace et football principalement).

Centre de sport-études de Lausanne

CREPS de Voiron – Pôle régional (entre Lyon et Grenoble)

La création contemporaine

De nombreux lieux alternatifs, notamment des squats accueillant des ateliers d'artistes et lieux d'exposition, ont fermé récemment (ex: Atamis).

Face aux risques, réels et déjà constatés, d'une fuite des artistes faut de lieu et de structure d'accueil, il semble vital de soutenir les réflexions (en cours sur Genève) pour (re)localiser des résidences d'artiste en inventant des partenariats publics-privés (ex: Motel Campo).

Cette réflexion est également territoriale : si l'attrait de la ville centre est évident, le déploiement d'une offre adaptée aux franges de l'agglomération, côté français comme côté suisse, peut également être préconisé. Des lieux métropolitains en devenir (comme Annemasse Etoile par exemple) peuvent avoir vocation à porter ce genre de programme.

Il existe un lien évident entre vitalité de ce secteur et pression foncière et économique. Berlin illustre ce rapport. Mais ces artistes et créateurs en tout genre, ont une place dans la cité qui va généralement au-delà de leur simple statut d'acteurs culturels. A l'heure de l'économie créative, présenté comme une des alternatives de la société post-industrielle, ces acteurs sont également des agents économiques sur lesquels il faut mise.

La ville de Paris, par exemple, déploie dans ce domaine une politique publique forte pour maintenir sur place la création contemporaine (ex: le 104 rue d'Aubervilliers).

Le tableau des personnes rencontrées ou contactées dans le cadre de l’étude

A compléter